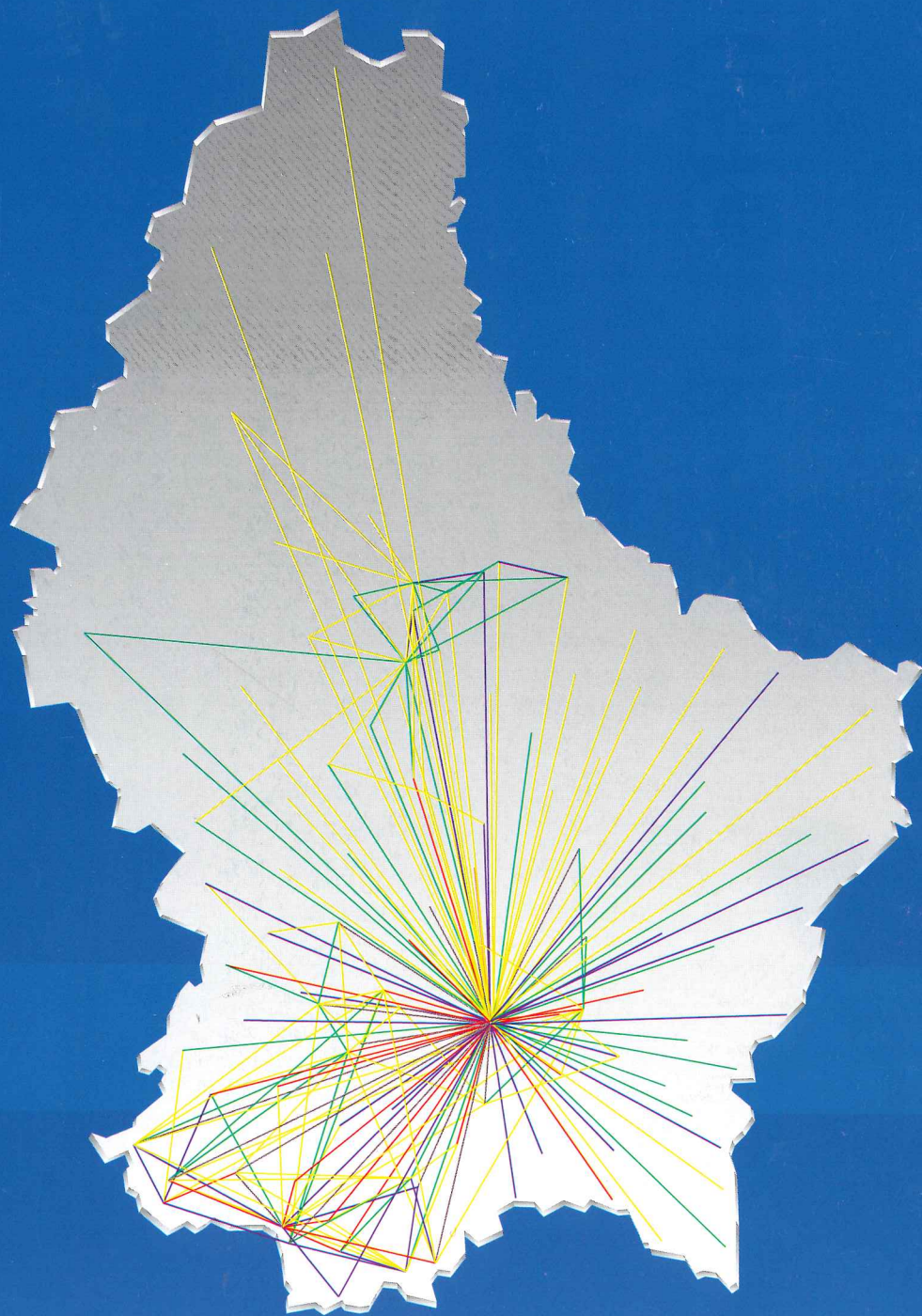


ATLAS DES COMMUNES

La population du Luxembourg



statec

INSTEAD
LEPS

Série Population et Territoire N° 1

ATLAS DES COMMUNES

LA POPULATION DU LUXEMBOURG

statec
Service central de la statistique
et des études économiques
6, bd Royal
BP 304
L-2013 Luxembourg



**INSTEAD
CERS**
Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté
et de Politiques Socio-Economiques
BP 48
L-4501 Differdange

Série Population et Territoire N° 1

Atlas des Communes, la population du Luxembourg.

BERGER Frédéric (CEPS/Instead), novembre 1996.

ISBN 2-87987-121-2

Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Economiques /
International Networks for Studies in Technology, Environment, Alternatives, Development
(**CEPS/Instead**), BP 48, L-4501 Differdange - Tél.(352) 58 58 55-1 - Fax.58 55 60

Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques (**STATEC**),
6 bd Royal, BP 304, L-2013 Luxembourg

La reproduction est autorisée à condition de mentionner la source

Editorial

L'Atlas des Communes: la population du Luxembourg est un nouveau produit issu de la coopération entre le STATEC et le CEPS/Instead. Il inaugure une nouvelle série qui portera le titre "Population et Territoire".

La série réservera une place importante à la dimension territoriale, dont il s'agira de faire apparaître et reconnaître l'importance pour une analyse socio-économique qui a le souci de saisir la complexité du réel.

Cet atlas, comme il se doit, fait un usage abondant de la cartographie, mais il se sert aussi de statistiques. Cartes et chiffres combinés offrent un excellent équipement pour procéder tant à la présentation qu'à l'analyse de la structure et de la dynamique de la population.

Ainsi, les cartes et les chiffres font apparaître les évolutions les plus récentes observables dans notre population et permettent de saisir les effets actuels des tendances lourdes du passé.

L'histoire économique du pays explique pour une large partie la répartition territoriale de notre population. De nombreux indicateurs socio-économiques continuent à montrer de larges différences de développement entre la moitié Nord et la moitié Sud du pays, à l'avantage de cette dernière. Toutefois, le Nord commence à montrer des signes qui vont dans le sens d'une reprise.

Chaque lecteur pourra, à loisir, examiner sa commune en elle-même ou la comparer à d'autres. Tout comme chaque carte, munie de chiffres-clés et d'un commentaire, pourra être scrutée individuellement ou en comparaison avec d'autres tant il est vrai que les thématiques se trouvent souvent liées entre elles.

Gaston Schaber
Président du CEPS/Instead

Robert Weides
Directeur du STATEC

Avant-Propos

Les unités territoriales:

Administrativement, le Grand-Duché de Luxembourg est découpé en 3 districts, 12 cantons et 118 communes. Mais seules les communes forment une collectivité autonome, à base territoriale, possédant la personnalité juridique et gérant par leurs organes leur patrimoine et leurs intérêts propres. Les districts et les cantons servent de circonscriptions aux bureaux administratifs des services généraux de l'Administration centrale ou aux succursales des établissements publics de l'Etat.

L'ensemble des cartes présentées dans cet ouvrage sont des cartes par commune. Par contre, afin de donner une image plus globale des phénomènes, la dimension cantonale a été la plus couramment retenue pour établir les graphiques. Le lecteur remarquera que le canton de Luxembourg a été divisé en deux unités: Luxembourg-Campagne et Luxembourg-Ville.

Les Sources:

Pour l'essentiel, les données utilisées proviennent des Recensements de la Population dont le STATEC a la charge. Le dernier Recensement de la Population a été effectué le 1er mars 1991. D'autres données, présentées dans diverses publications du STATEC, sont issues des Administrations Communales, de l'Administration de l'Emploi et de l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale.

Remarques:

Le Recensement de la Population de 1991 compte de nombreuses rubriques "sans-indication". Ils sont le résultat de l'interdiction faite aux administrations communales de contrôler les questionnaires remis par les agents-recenseurs et de redresser erreurs ou lacunes.

Le traitement des données pour l'établissement des cartes et des graphiques a été effectué en excluant la modalité "sans-indication".

*** Les termes suivis d'un astérisque dans le texte renvoient au glossaire qui se situe à la fin de l'ouvrage.**

Sommaire

■ <i>Le Milieu</i>	6	■ <i>Propriétaires, locataires</i>	36
		■ <i>Type de logements</i>	38
■ <i>Densité</i>	8	■ <i>Age des logements</i>	40
■ <i>Population</i>	10	■ <i>Taille des logements</i>	42
■ <i>Population: variation absolue</i>	12	■ <i>Equipement des ménages</i>	44
■ <i>Population: variation relative</i>	14		
■ <i>Moins de 20 ans</i>	16	■ <i>Taux d'activité</i>	46
■ <i>60 ans et plus</i>	18	■ <i>Activité féminine</i>	48
■ <i>Structure par âge</i>	20	■ <i>Salariés, non salariés</i>	50
■ <i>Natalité, fécondité</i>	22	■ <i>Activités économiques</i>	52
■ <i>Mortalité</i>	24	■ <i>Navetteurs</i>	54
■ <i>Solde naturel</i>	26	■ <i>Professions</i>	56
■ <i>Population étrangère</i>	28	■ <i>Chômeurs</i>	58
■ <i>Population étrangère: évolution</i>	30	■ <i>Frontaliers</i>	60
■ <i>Solde migratoire</i>	32		
■ <i>Ménages</i>	34	■ <i>Liste des communes</i>	62
		■ <i>Glossaire</i>	64
		■ <i>Bibliographie</i>	65



- Une dimension réduite, aux éléments physiques variés
- L'Oesling dévonien au Nord, le Gutland triasique et jurassique au Sud
- Un réseau hydrographique dense
- Quatre zones naturelles

Malgré ses dimensions réduites (82 km du nord au sud et 57 km d'est en ouest), le Grand-Duché de Luxembourg offre une diversité de paysages. Au Nord, un tiers du territoire, appartient au massif Ardennais: il s'agit de l'Oesling. Le reste du pays appartient à la bordure nord-est du Bassin Parisien: le Gutland. Ces deux entités se rencontrent sous forme d'une flexure marginale, le socle dévonien disparaissant sous les couches sédimentaires.

Entrecoupé de vallées étroites, l'Oesling se présente comme un haut plateau dont l'altitude moyenne varie entre 450 et 500 mètres. On y trouve le point culminant du Grand-Duché de Luxembourg: Buurgplaat (559 mètres). Les terrains schisteux, dans une moindre mesure des grès quartzeux et des quartzites composent l'essentiel du substrat.

Le relief de cuestas, orientées sud-ouest/nord-est, caractérise le Gutland dont l'altitude moyenne se situe autour de 250 mètres. On y compte principalement quatre côtes: celle des dolomies du Muschelkalk, celle du grès de Luxembourg, celle du grès de Dippach ou du Macigno, enfin celle du Dogger qui contient des dépôts ferrugineux.

Le Grand-Duché de Luxembourg est doté d'un réseau hydrographique dense. Parmi les 661 km de cours d'eau qui drainent le pays, 160 km tracent les limites territoriales. 97 % du territoire appartient au bassin versant de la Moselle. Celle-ci marque la frontière entre le Grand-Duché et l'Allemagne sur une longueur de 37 km. La Sûre et l'Alzette, qui traversent le pays d'ouest en est et du sud au nord sur des longueurs de 136 et 67 km, marquent plus fortement le pays de leur empreinte.

Si l'analyse géologique a différencié l'Oesling et le Gutland, un découpage plus fin du pays retient quatre zones naturelles.

L'Oesling, au relief accidenté et au climat plus rigoureux et plus humide, alterne pâturages et forêts. L'excellence du réseau hydrographique a, par ailleurs, favorisé le développement de barrages. Région de faible densité de population, l'Oesling conserve encore une identité rurale et agricole.

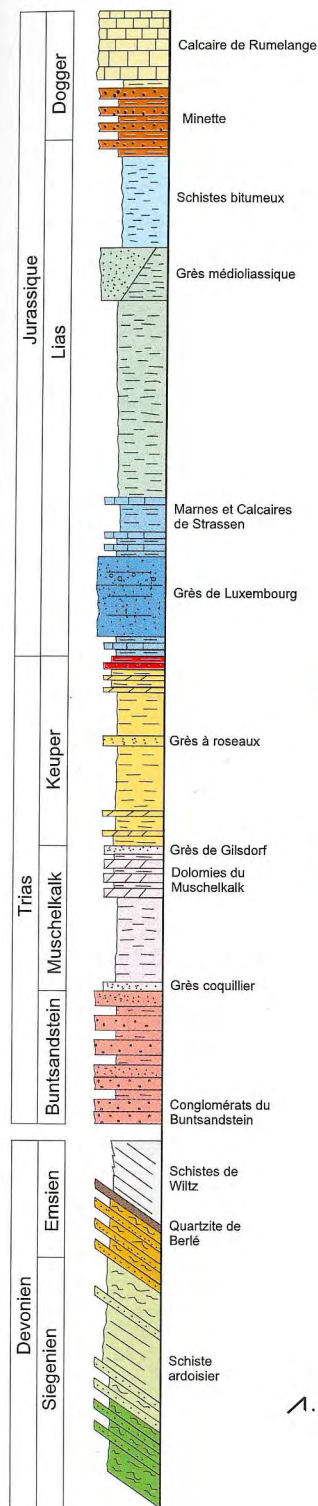
Faisant face à l'Allemagne, la Région Mosellane épouse les méandres de la Moselle. L'activité viticole, favorisée par un climat ensoleillé au regard du reste du pays, par une faiblesse relative des précipitations et par une exposition généreuse des versants, caractérise cette région.

La Région du Grès de Luxembourg est grossièrement inscrite dans un triangle dont les sommets sont: Beckerich, Reisdorf et Mondorf les Bains. Cette région se distingue par une architecture de reliefs modelés par une érosion sélective, plus particulièrement du côté de la "Petite Suisse Luxembourgeoise" où l'activité touristique est intense.

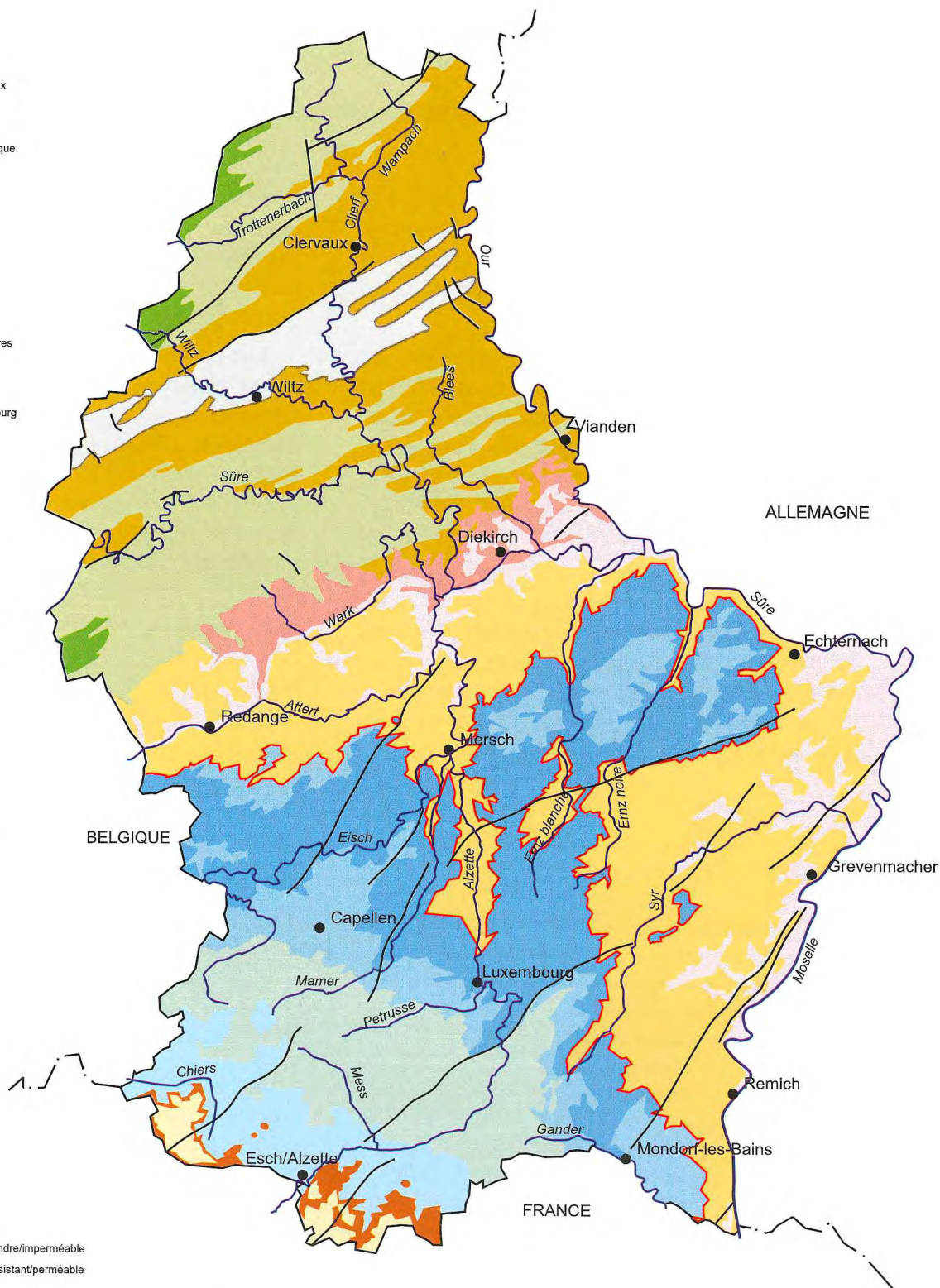
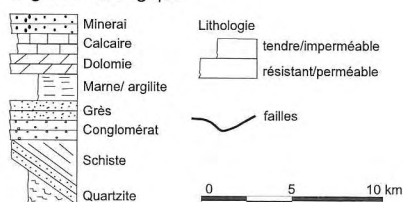
Au Sud-Ouest, le Bassin Minier marqué par un front de côte s'élevant de plus de 100 mètres au-dessus de l'avant-pays témoigne du développement économique du pays. C'est au pied de la cuesta du Dogger qu'ont été exploitées les mines de fer jusqu'en 1981. Une juxtaposition d'anciens et de nouveaux sites industriels compose un paysage naturel dont il faut accélérer la cicatrisation.

Carte géologique générale du Grand-Duché de Luxembourg

Colonne lithologique



Légende lithologique



CEPS/Instead

Source: Ministère des Travaux Publics,
Administration des Ponts et Chaussées
Service Géologique



DENSITE DE POPULATION

- Densité du pays: 148 habitants au km² en 1991
- Concentration dans le Sud et dans l'agglomération de Luxembourg-Ville
- Moins de 30 habitants/km² dans la plupart des communes du Nord du pays

Avec ses 2.586 km², le Luxembourg est le pays le moins étendu de l'Union Européenne. Toutefois, il occupe le sixième rang pour la densité de population: 148 habitants/km² en 1991.

La configuration territoriale actuelle du Grand-Duché de Luxembourg date de 1839. A cette époque, la densité de population s'élevait à 66 habitants/km². En 1910, elle franchissait la barre des 100 habitants/km². Les estimations de population au 1er janvier 1995 conviennent d'une densité de population de 157 habitants/km².

Les mutations économiques ont modifié l'image démographique du pays depuis plus de 150 ans. En 1839, la population se répartissait encore d'une manière relativement homogène sur le territoire. Puis le centre de gravité de la population a glissé plus au Sud du pays.

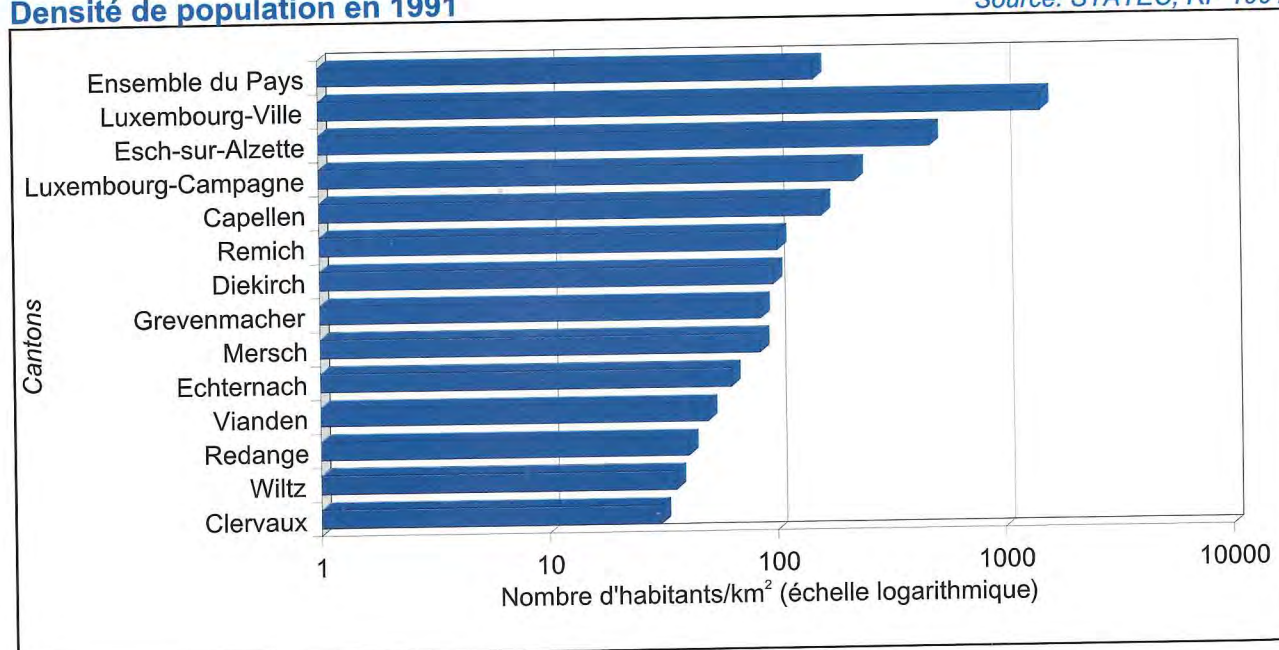
Les mouvements d'émigration, l'essor industriel à la fin du siècle dernier suivi de l'exode rural*, et plus récemment le développement de la place européenne et financière ont redistribué la population sur le territoire.

Les cantons d'Esch/Alzette, de Luxembourg et de Capellen ont vu, au gré des développements économiques, exploser leur densité de population. Dans le même temps, les cantons du Nord ont vu fondre leur population. L'Oesling au Nord et le Bon Pays au Sud, qui forment les deux grandes régions naturelles du Luxembourg, constituent deux régions au comportement démographique distinct.

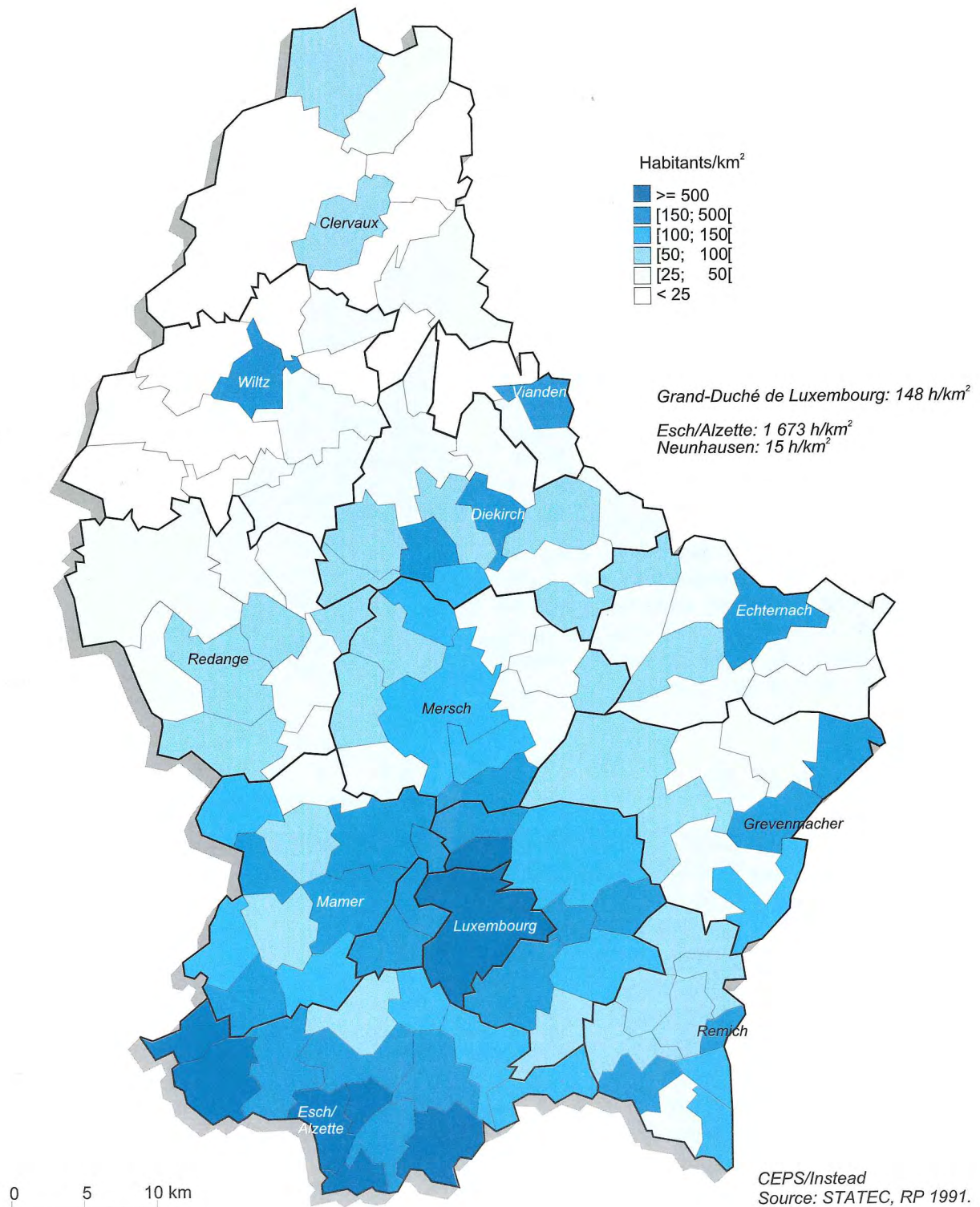
Esch/Alzette, 1.673 habitants/km², et la commune de Neunhausen, canton de Wiltz, 15 habitants/km², représentent les densités de population extrêmes.

Densité de population en 1991

Source: STATEC, RP 1991



DENSITE DE LA POPULATION EN 1991





- Une personne sur cinq réside dans la capitale
- 17 communes ont plus de 5 000 habitants ...
... 8 communes ont moins de 500 habitants
- La moitié de la population vit dans 11 communes

Au recensement de 1991, le Luxembourg comptait 384.634 habitants. Le seuil des 400.000 personnes serait dépassé depuis janvier 1994.

L'agglomération de Luxembourg-Ville, qui cumule les fonctions d'une très grande agglomération européenne, mais qui ne compte qu'un peu plus de 110.000 habitants et les villes du Bassin Minier, concentrent plus de la moitié de la population du Grand-Duché de Luxembourg. Trois pôles urbains peuvent être signalés: Luxembourg-Ville, le Bassin Minier et Ettelbrück-Diekirch.

En moyenne, un peu plus de 3.250 personnes résident par commune, mais 39 communes sur 118 comptent moins de 1.000 habitants. Pour l'essentiel, ces communes se situent dans le Nord et dans l'Est du pays. Elles témoignent du degré de ruralité encore significatif de ces régions.

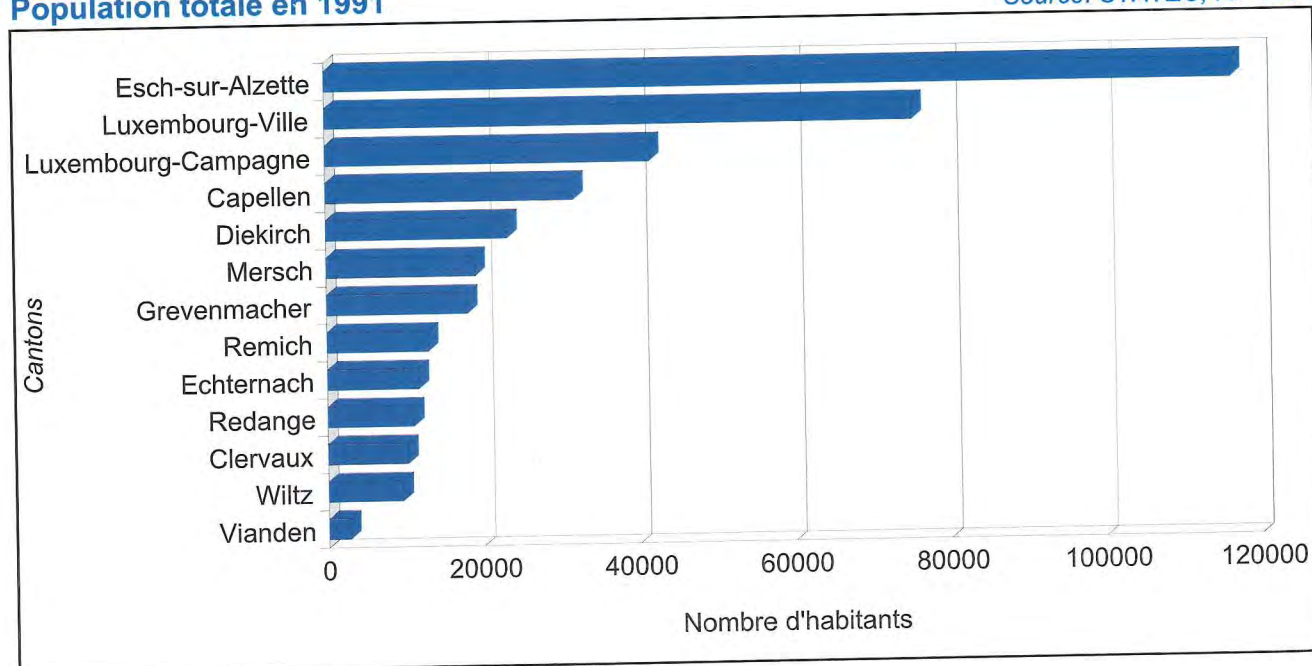
Les 10 communes les plus peuplées en 1991:

Luxembourg	75 377 habitants
Esch/Alzette	24 012 habitants
Differdange	15 699 habitants
Dudelange	14 677 habitants
Pétange	12 345 habitants
Sanem	11 534 habitants
Hesperange	9 918 habitants
Bettembourg	8 010 habitants
Schifflange	6 859 habitants
Ettelbruck	6 565 habitants

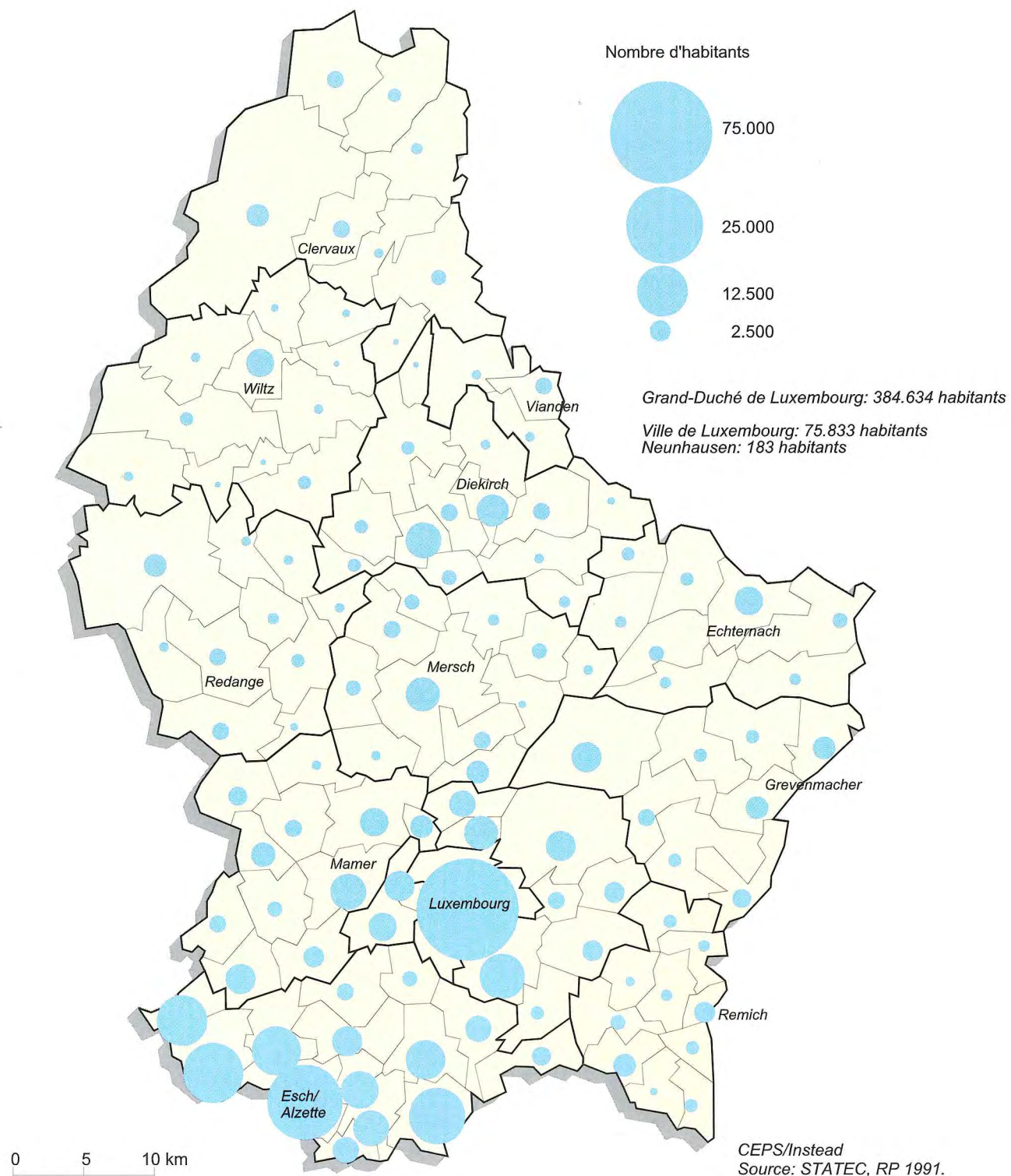
Source: STATEC, RP 1991

Population totale en 1991

Source: STATEC, RP 1991



POPULATION EN 1991





POPULATION: variation absolue

- Accroissement de 20.000 habitants entre 1981 et 1991
- Très forte progression pour les communes du canton de Luxembourg-Campagne
- Pertes pour les trois plus grandes communes

En l'espace de 10 ans, la population a augmenté de 20.000 personnes. Pour une très grande part, cette augmentation est à imputer au solde migratoire* positif induit par une expansion économique favorable et une augmentation du nombre d'emplois. Dans une moindre mesure, la reprise des naissances a participé au dynamisme démographique de ces dix dernières années.

Les communes de la deuxième et de la troisième couronne autour de la capitale, dans lesquelles ont prospéré les nouvelles constructions (cantons de Capellen et de Luxembourg-Campagne), ont connu les augmentations de population les plus fortes: Niederanven, Junglinster, Steinsel, Kehlen et Schuttrange plus particulièrement. Ce phénomène témoigne d'une organisation auréolaire* de nature diachronique* autour de la capitale.

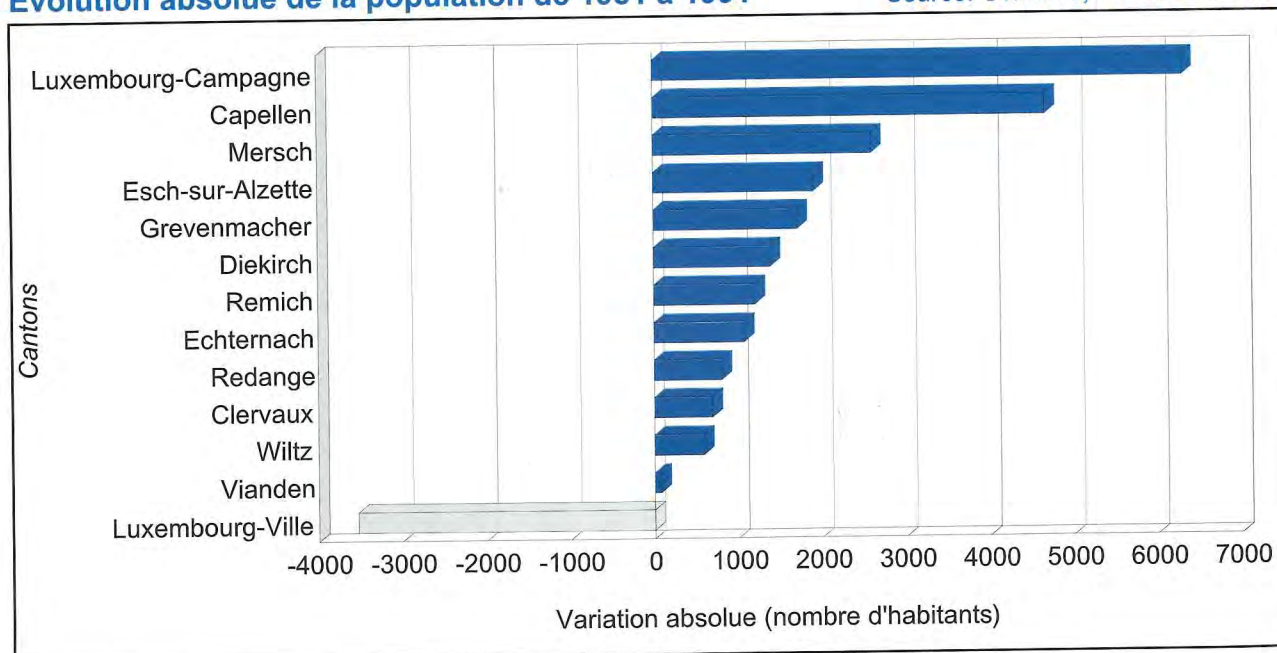
Les communes des cantons de Clervaux, Wiltz, Redange et Vianden, qui avaient connu une baisse de leur population jusqu'en 1981, renouent avec la croissance de leur population depuis 10 ans. Elles conjuguent le recul d'un solde naturel* négatif et la progression d'un solde migratoire* positif.

Les trois cantons du district de Grevenmacher - Remich, Grevenmacher et Echternach - profitent de la proximité de la capitale et de l'autoroute Luxembourg-Trèves, plus particulièrement la commune de Junglinster qui a connu une hausse de 1.115 habitants. La population de ce district a augmenté de près de 4.000 habitants en dix ans.

Luxembourg-Ville, Esch/Alzette, Differdange ont, quant à elles, perdu 5.700 habitants. Les villes marquent le pas alors que s'étend le phénomène périurbain*.

Evolution absolue de la population de 1981 à 1991

Source: STATEC, RP 1981 & 1991



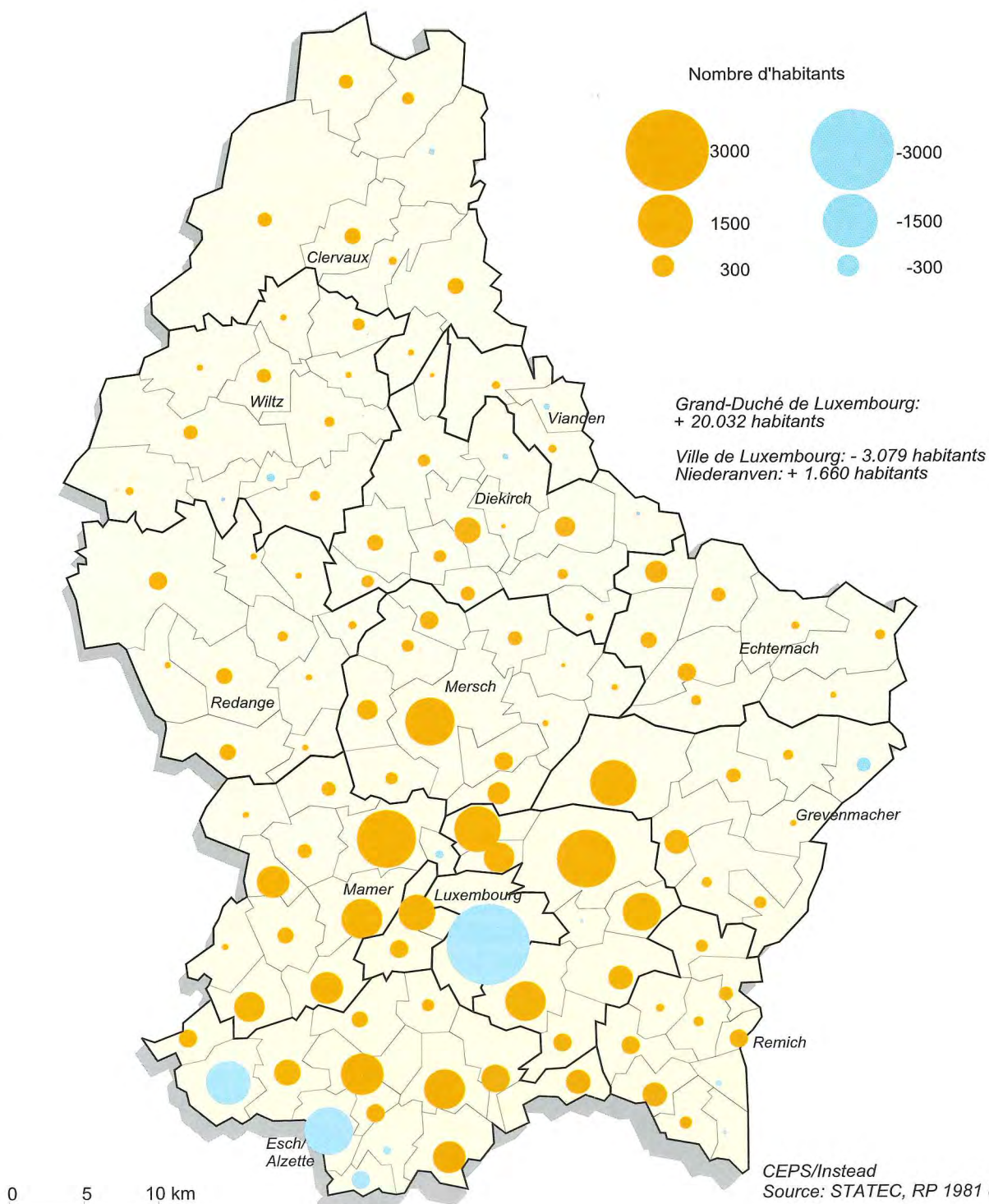
**Communes appartenant à la 2ème couronne
autour de la capitale:**

Steinsel, Niederanven, Schuttrange, Contern, Weiler
La Tour, Roeser, Leudelange, Mamer, Kopstal.

**Communes appartenant à la 3ème couronne
autour de la capitale:**

Junglinster, Betzdorf, Lenningen, Dippach, Garnich,
Kehlen, Lorentzweiler, Frisange, Dalheim.

EVOLUTION ABSOLUE DE LA POPULATION DE 1981 A 1991





POPULATION: variation relative

- Hausse de plus de 15 % pour les cantons de Capellen, Luxembourg-Campagne et Mersch
- Variation négative pour 16 communes
- Kehlen: plus de 61 % d'augmentation

Entre les deux derniers recensements, la population a augmenté de 5,3 %, soit une augmentation annuelle moyenne de 0,52 %. La plupart des communes ont connu une variation positive de leur population, seules 16 communes ont connu une variation négative.

Les communes à la périphérie des villes ont connu les développements les plus importants: Wilwerwiltz pour Wiltz, Erpeldange pour Ettelbruck-Diekirch, Beaufort, Waldbillig et Consdorf pour Echternach, Burmerange pour Mondorf, ainsi que les communes proches de la capitale. Le développement de ces communes témoigne du phénomène de périurbanisation* ou de rurbanisation* qui n'atteint plus seulement la capitale, mais aussi les villes de moyenne importance. L'engouement pour la maison individuelle et la recherche d'une certaine qualité de vie favorisent ce développement.

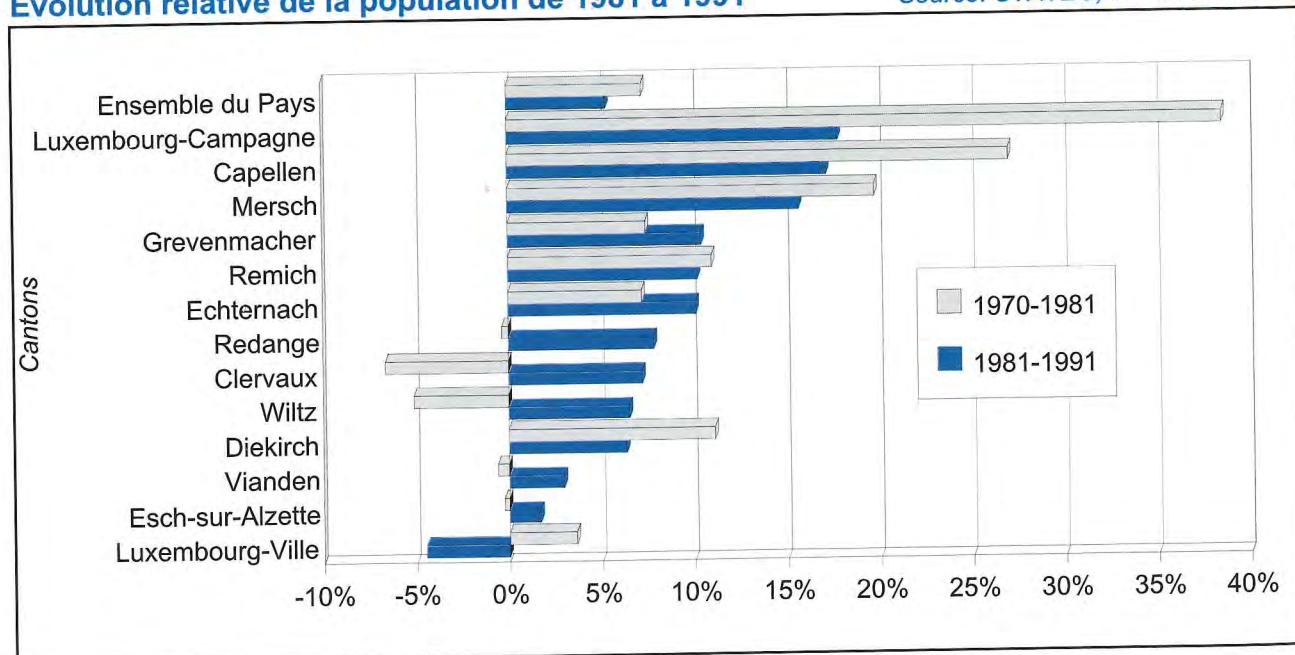
Bien que la variation de la population totale se soit légèrement ralentie par rapport à la période intercensitaire précédente (+ 7,3 %), cinq cantons ont inversé positivement le sens de la variation de leur population.

Seule la capitale, qui ne constitue pas un canton en lui-même, mais que l'on distingue de Luxembourg-Campagne, connaît une variation négative: - 4,5 %. Elle subit les effets du solde migratoire* fortement négatif du début des années 1980, solde dont ont profité les communes environnantes.

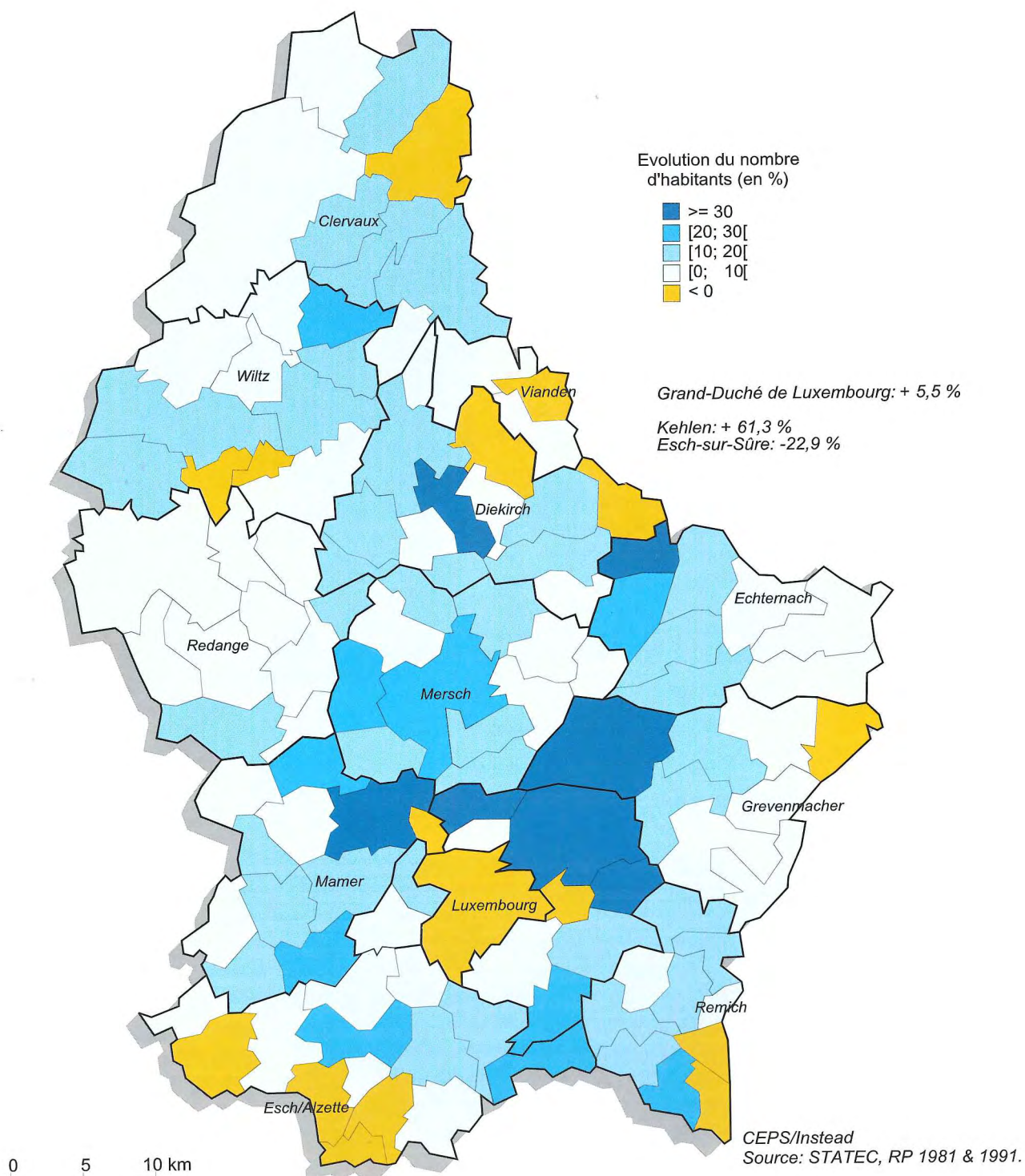
La variation positive de la population entre 1981 et 1991 se démarque des deux variations intercensitaires précédentes parce qu'elle a profité aussi aux communes rurales dont les perspectives démographiques étaient relativement sombres depuis plusieurs décennies.

Evolution relative de la population de 1981 à 1991

Source: STATEC, RP 1981 & 1991



EVOLUTION RELATIVE DE LA POPULATION DE 1981 A 1991





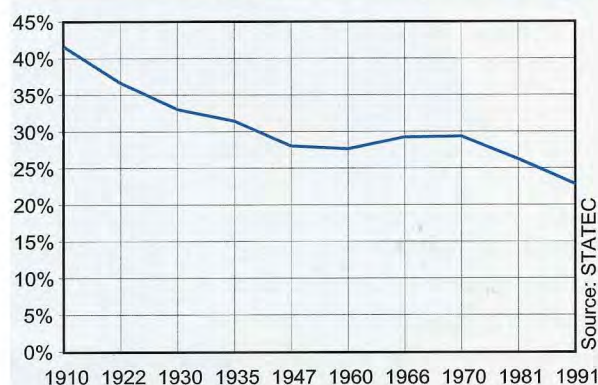
- 22,9 % de la population totale
- Fortement représentés dans le Centre du pays
- Moins de jeunes dans la capitale et sa périphérie ... ainsi que dans le Bassin Minier

Avec une part des moins de 20 ans dans la population totale qui se situe à 22,9 %, le Luxembourg est un des pays les moins jeunes de l'Union Européenne. La part des moins de 20 ans a régressé de 3,3 points entre les deux derniers recensements. Alors que la population totale a augmenté de 20.000 habitants entre 1981 et 1991, la population des moins de 20 ans a baissé de 7.500 habitants. Les jeunes de nationalité luxembourgeoise représentent 65 % de l'ensemble des jeunes alors que la population de nationalité luxembourgeoise représente 70 % de la population totale.

Les jeunes sont très représentés dans les cantons de Mersch, Diekirch et Redange ainsi que dans les communes qui ont connu un développement récent: les communes de la très grande couronne autour de Luxembourg-Ville. Ils y composent plus de 25 % de la population totale.

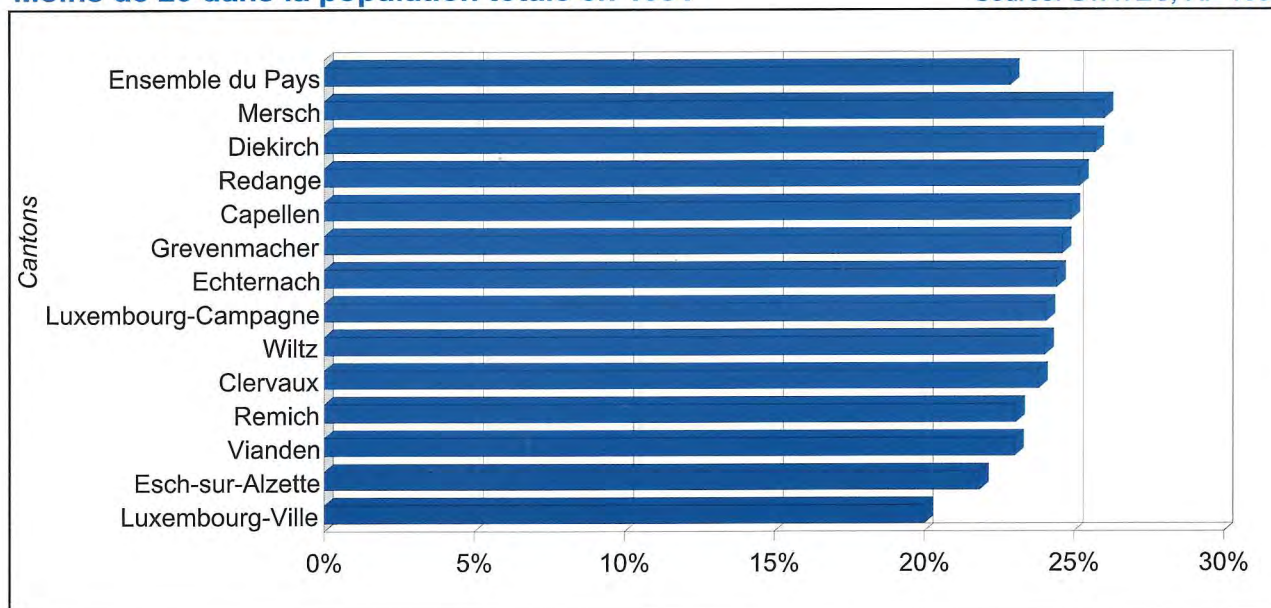
Dans 6 communes - Luxembourg-Ville, Schifflange, Boulaide, Neunhausen, Esch/Sûre et Kautenbach -, moins d'une personne sur cinq a moins de 20 ans. On retrouve ce faible rapport dans les communes du Bassin Minier et dans les proches satellites de la capitale.

Poids des moins de 20 ans dans la population totale

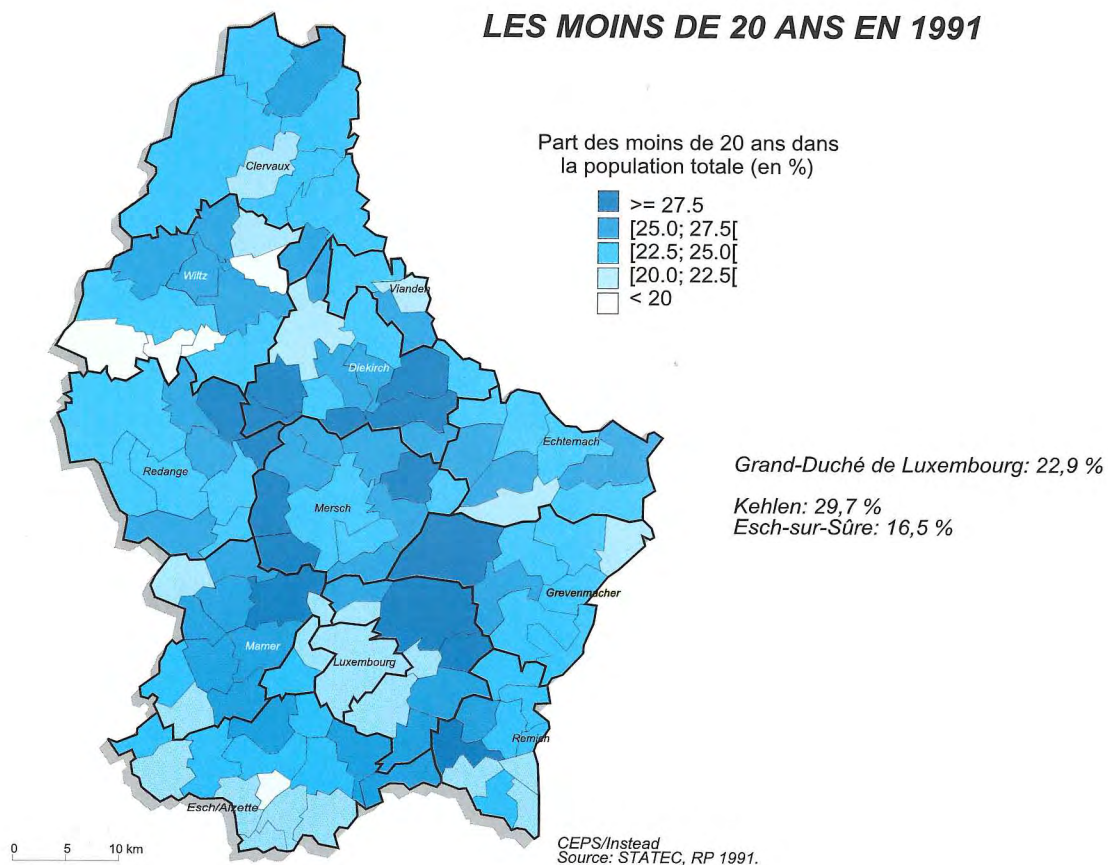


Moins de 20 dans la population totale en 1991

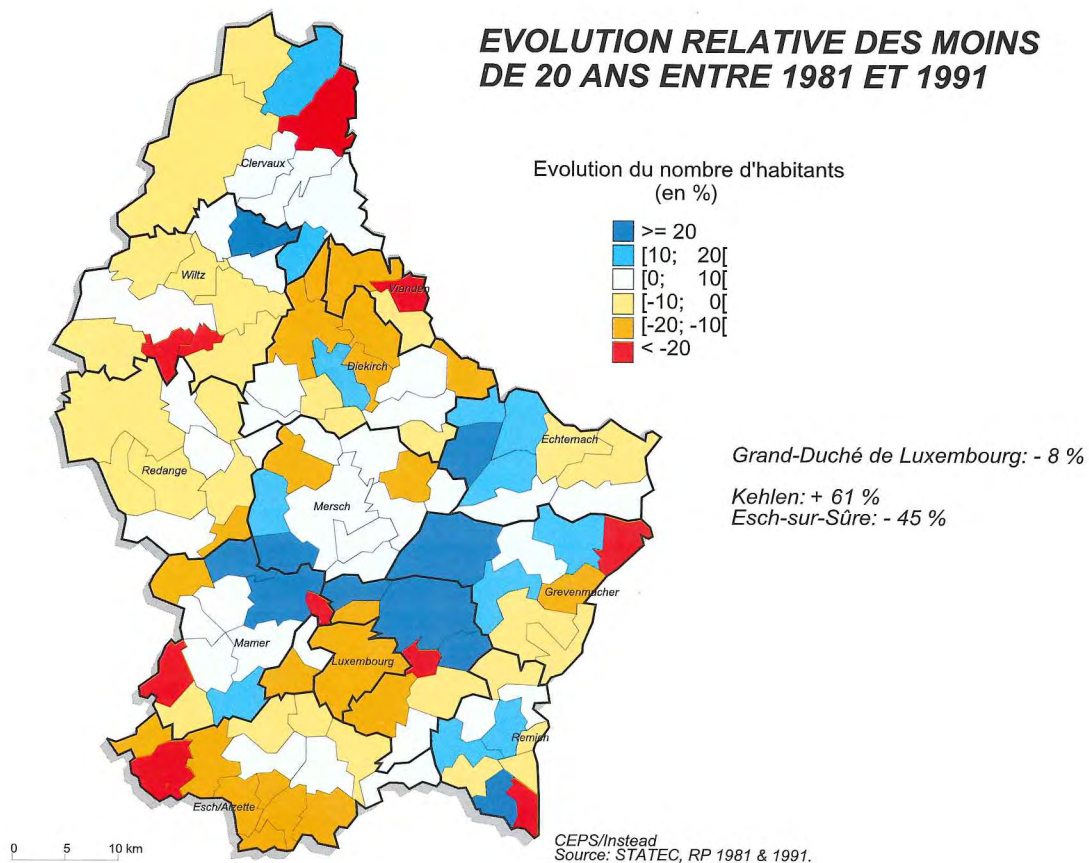
Source: STATEC, RP 1991



LES MOINS DE 20 ANS EN 1991



EVOLUTION RELATIVE DES MOINS DE 20 ANS ENTRE 1981 ET 1991





- 18,6 % de la population totale
- Poids important dans le Nord et près des frontières
- 1981-1991: augmentation autour de la capitale, baisse ou stagnation dans le Nord et l'Est

L'allongement de l'espérance de vie* et la baisse du taux de natalité* contribuent largement au vieillissement de la population. 18,6 % de la population totale a 60 ans et plus en 1991 pour 17,8 % en 1981. La population des 60 ans et plus s'est accrue de 6.740 personnes entre les deux derniers recensements.

La répartition géographique du poids des personnes de 60 ans et plus dans la population totale oppose les communes du Nord, de l'Est et du Sud du pays à celles du Centre.

Les régions à forte tradition agricole souffrent encore de l'exode rural des populations jeunes qu'elles ont connu au cours des décennies précédentes. Elles accusent un déséquilibre de la pyramide des âges, laquelle est surreprésentée par la population âgée.

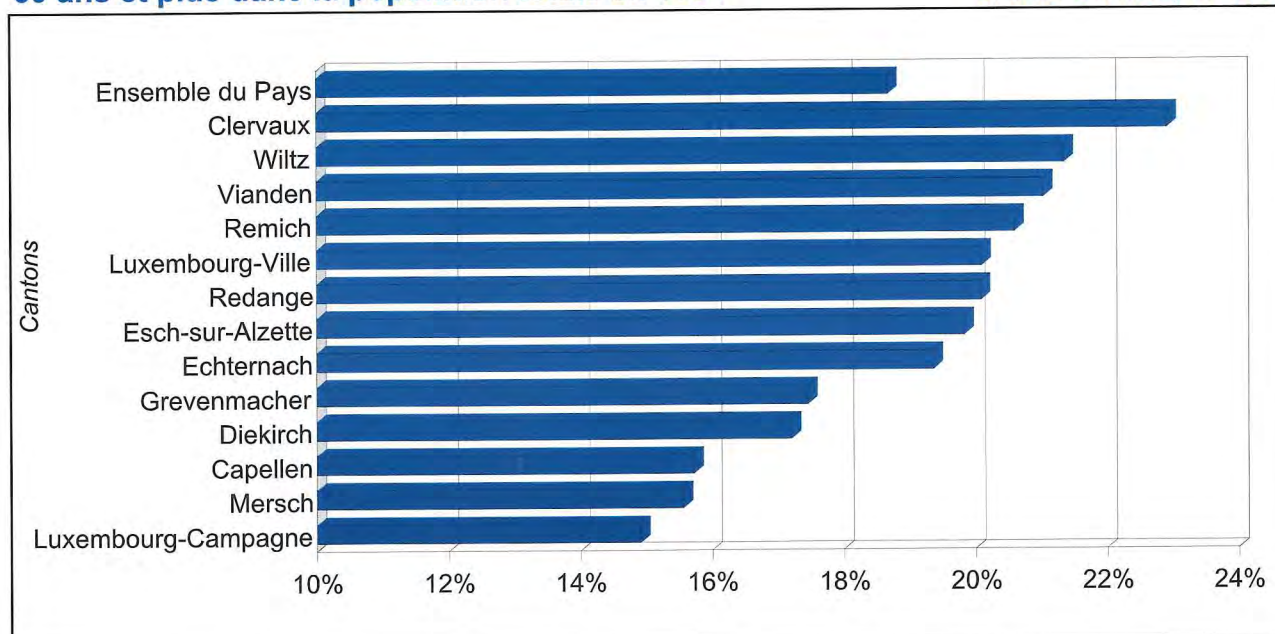
Le Bassin Minier, pourvu d'une population jeune dans les années 1960, vieillit lentement. Il conjugue le passage au-delà de 60 ans d'une part importante des actifs de la "grande période sidérurgique" à la baisse de la population jeune qui, aujourd'hui, s'installe plus difficilement dans ce bassin.

Entre 1981 et 1991, le nombre de personnes de 60 ans et plus a baissé ou stagné dans les communes aux structures par âge "vieilles". Cette tranche de la population semble y avoir atteint ou dépassé un plafond. Par contre, les communes aux structures par âge "jeunes" voient augmenter le nombre des plus de 60 ans.

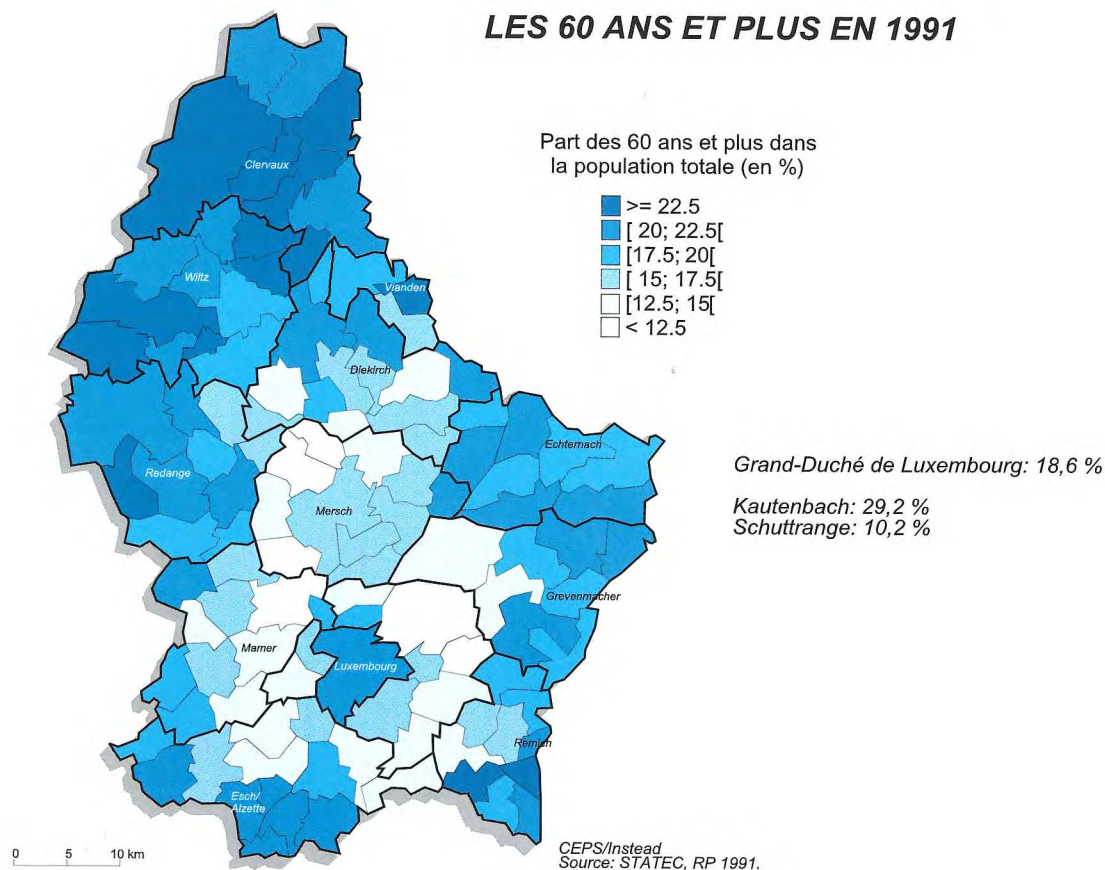
Notons que la présence de centres d'hébergement pour personnes âgées dans certaines communes accentue leur poids dans la population totale.

60 ans et plus dans la population totale en 1991

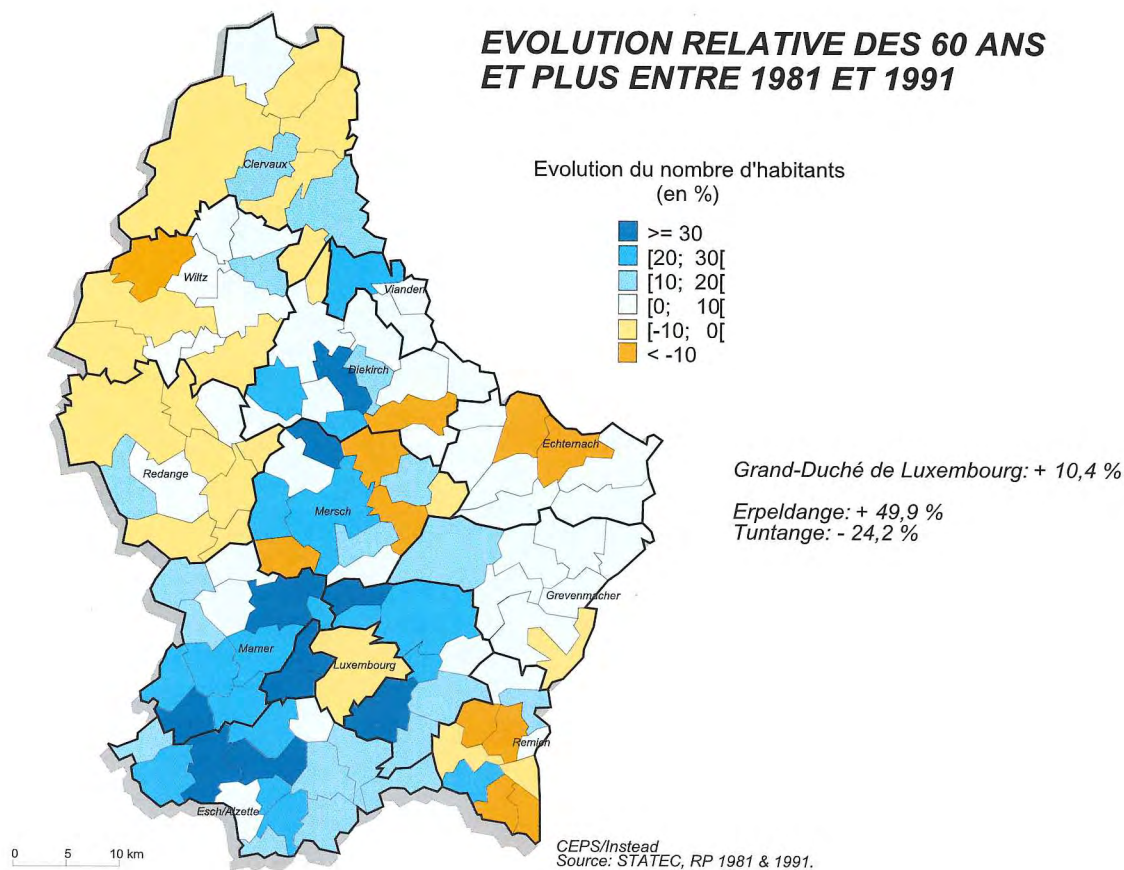
Source: STATEC, RP 1991



LES 60 ANS ET PLUS EN 1991



EVOLUTION RELATIVE DES 60 ANS ET PLUS ENTRE 1981 ET 1991





STRUCTURE PAR AGE

- Forte représentation des 20 - 44 ans
- La population étrangère tire la pyramide des âges vers le bas
- Population vieillie au Nord; vieillissante au Sud et à l'Est...
... plus jeune dans le Centre du pays

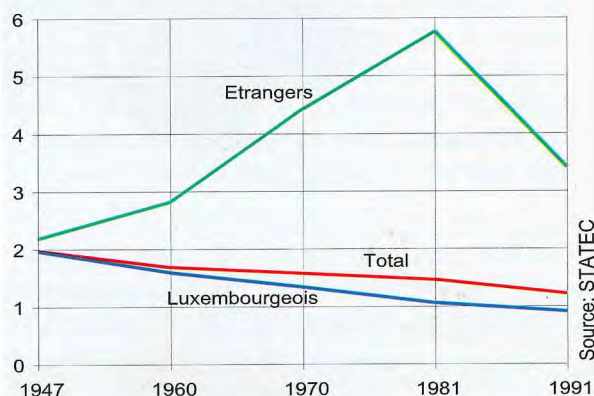
La population luxembourgeoise, comme celle de l'ensemble des pays européens, est une population qui vieillit. Toutefois, ce vieillissement est quelque peu ralenti grâce à l'apport des populations jeunes et actives issues de l'immigration. L'âge médian* se situe à 36,3 ans.

Le Nord du pays, le Sud-Est, la capitale et la région s'étendant de Grevenmacher à Beaufort se distinguent par une forte représentation de personnes âgées. Ces régions subissent encore le contrecoup de l'exode rural* des jeunes actifs. La capitale, quant à elle, abrite de nombreuses structures de logement pour personnes âgées.

Les zones frontalières, le Bassin Minier particulièrement, accusent une structure par âge mûre: une faible représentation des jeunes et une forte représentation des actifs proches de l'âge de la retraite.

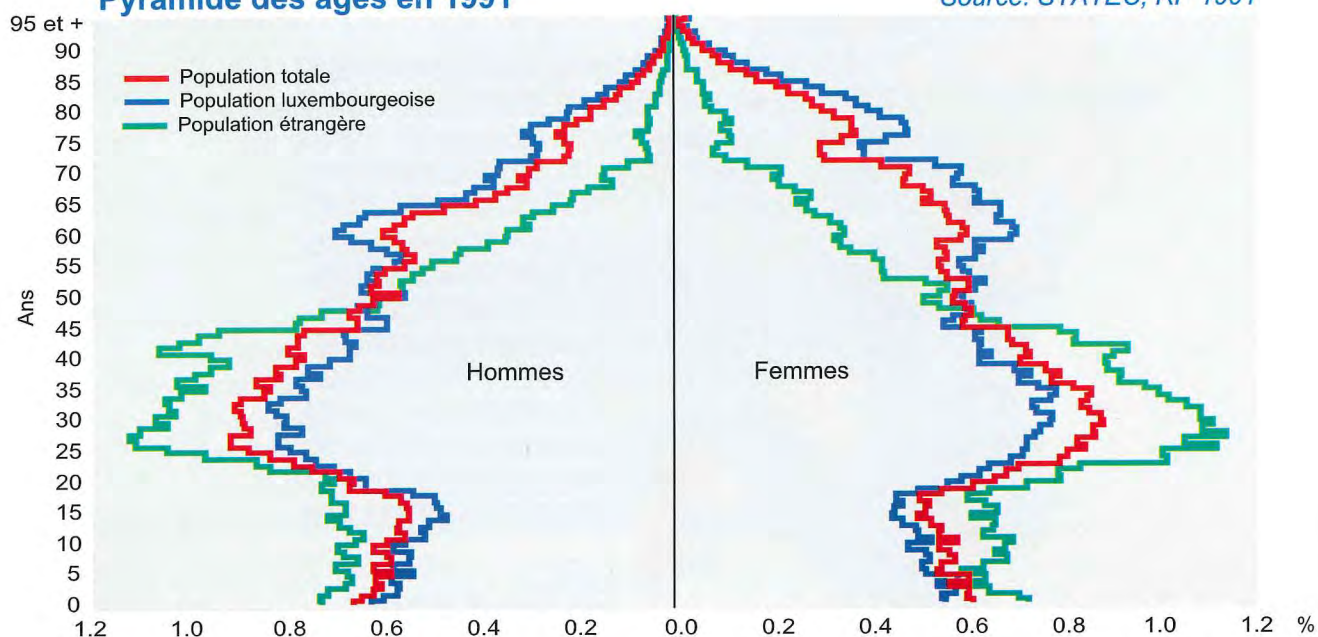
Les communes du Centre du pays contrebalancent la structure par âge du reste du pays. Elles accueillent de nombreuses familles avec de jeunes enfants et de nombreux actifs.

Nombre de jeunes de moins de 20 ans pour une personne de 60 ans et plus



Pyramide des âges en 1991

Source: STATEC, RP 1991



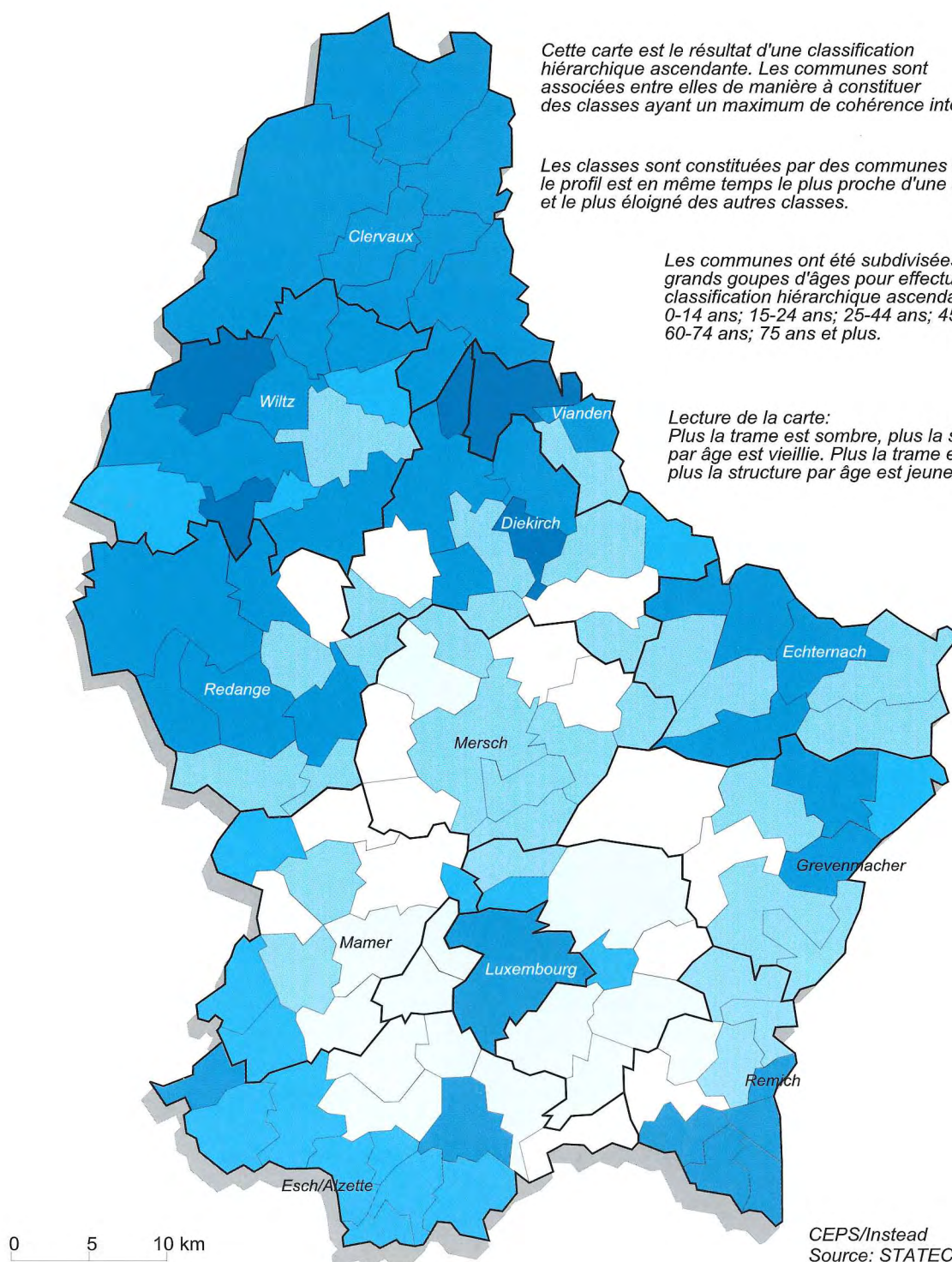
LES CLASSES D'AGES EN 1991

Cette carte est le résultat d'une classification hiérarchique ascendante. Les communes sont associées entre elles de manière à constituer des classes ayant un maximum de cohérence interne.

Les classes sont constituées par des communes dont le profil est en même temps le plus proche d'une classe et le plus éloigné des autres classes.

Les communes ont été subdivisées en six grands groupes d'âges pour effectuer la classification hiérarchique ascendante:
0-14 ans; 15-24 ans; 25-44 ans; 45-59 ans;
60-74 ans; 75 ans et plus.

Lecture de la carte:
Plus la trame est sombre, plus la structure par âge est vieillie. Plus la trame est claire, plus la structure par âge est jeune.



CEPS/Instead
Source: STATEC, RP 1991.



- Une reprise des naissances et de la fécondité
- Taux de natalité plus élevé dans les cantons de Redange, Diekirch et Mersch
- Capellen et Luxembourg-Campagne marquent le pas

Après avoir connu une chute vertigineuse de l'indice conjonctuel de fécondité* jusqu'en 1987, le nombre moyen de naissances par femme évolue à la hausse: il se situe à 1,72 en 1994.

Le taux de natalité* est passé de 12,10 ‰ en 1981 à 13,14 ‰ en 1991. Les naissances s'élevaient à 4.414 en 1981 pour 5.054 en 1991.

Les cantons de Mersch, Diekirch et Redange se distinguent par des taux de natalité plus élevés, autour de 15 ‰. La proportion des jeunes adultes, fortement corrélée au nombre des naissances, est élevée dans ces cantons.

Le taux de natalité au Nord du pays, qui était tombé très bas, connaît un redressement certain. Le canton de Vianden a gagné près de 5 points entre 1981 et 1991.

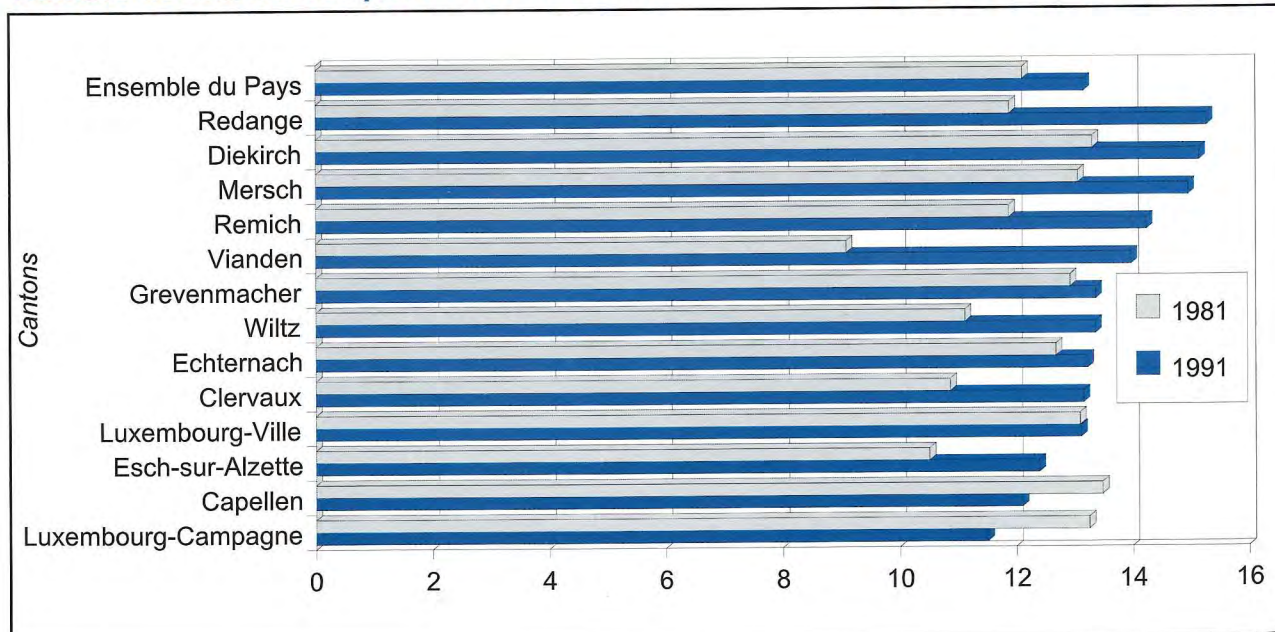
Les cantons les plus dynamiques en 1981 – Capellen et Luxembourg-Campagne – affichent aujourd'hui les taux de natalité les plus bas. Une part importante des ménages a donné naissance à leur dernier enfant avant 1991. Par ailleurs, de nombreux ménages citadins avec de jeunes enfants sont venus s'installer dans ces cantons, mais les naissances n'y surviennent pas.

Indice conjonctuel de fécondité de 1965 à 1994



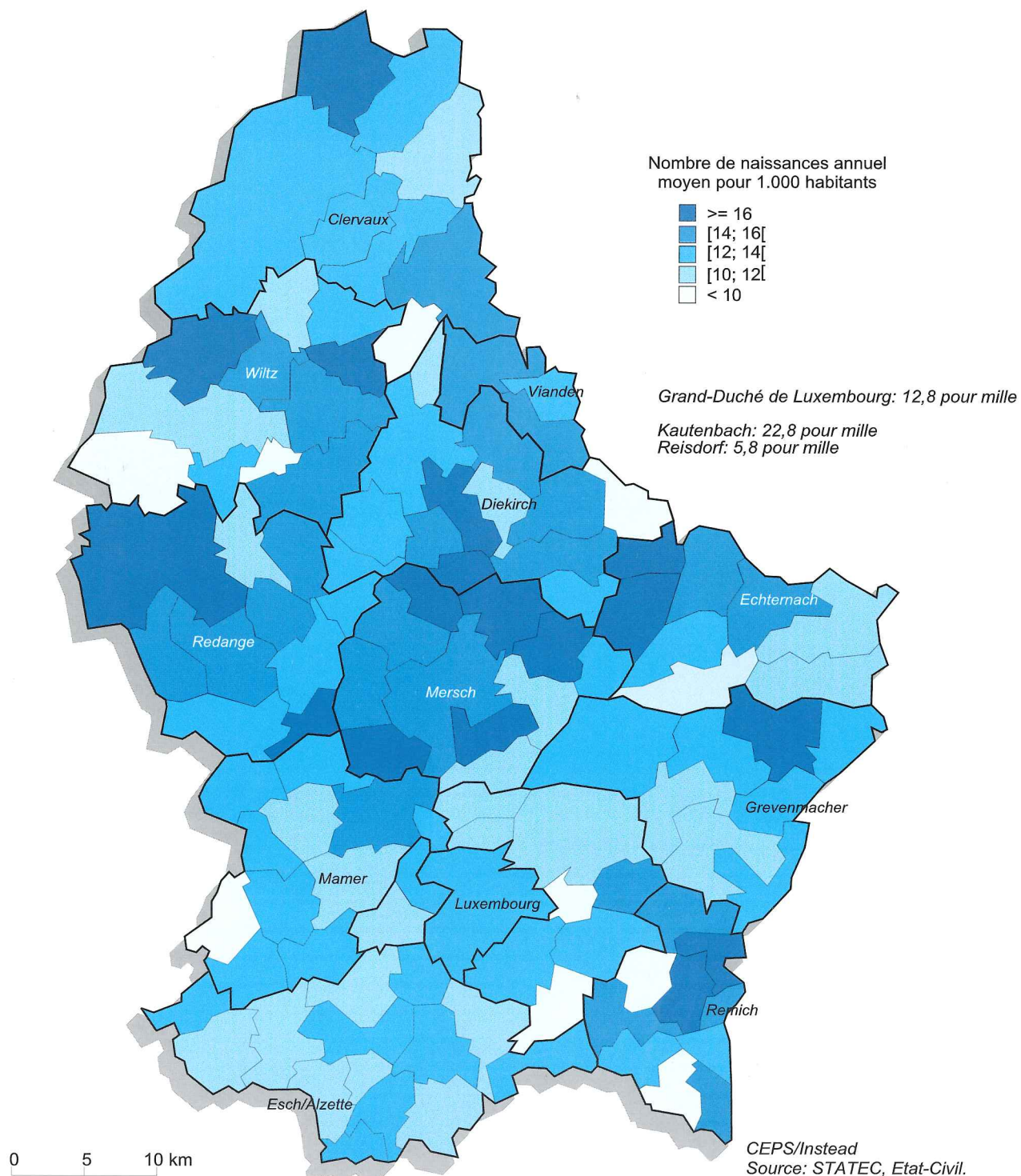
Nombre de naissances pour 1 000 habitants

Source: STATEC, RP 1981 & 1991



TAUX DE NATALITE

Période 1989-1992





- Taux de mortalité*: 9,8 ‰
- L'espace rural plus touché
- Espérance de vie*: 79,1 ans pour les femmes et 72,6 ans pour les hommes

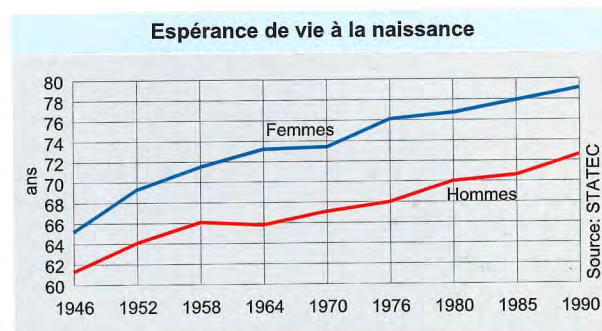
Bien que la proportion des 60 ans et plus ait augmenté dans la population totale de 1981 à 1991, le taux de mortalité est passé de 11,3 ‰ en 1981 à 9,9 ‰ en 1991. Les filles nées en 1991 peuvent espérer vivre 2,4 ans de plus que celles nées en 1981; ce chiffre se situe à 2,6 ans pour les garçons. L'espérance de vie atteint 79,1 ans pour les femmes et 72,6 ans pour les hommes.

Une corrélation forte existe entre le taux de mortalité et la proportion des personnes de 60 ans et plus. Ainsi, les communes du Nord, de l'Est et du Sud connaissent un taux de mortalité généralement supérieur à 12 ‰.

Les communes se situant autour de la capitale et autour du pôle Ettelbrück-Diekirch, qui de plus bénéficient d'une population relativement jeune, connaissent un taux de mortalité beaucoup plus bas : moins de 9 ‰.

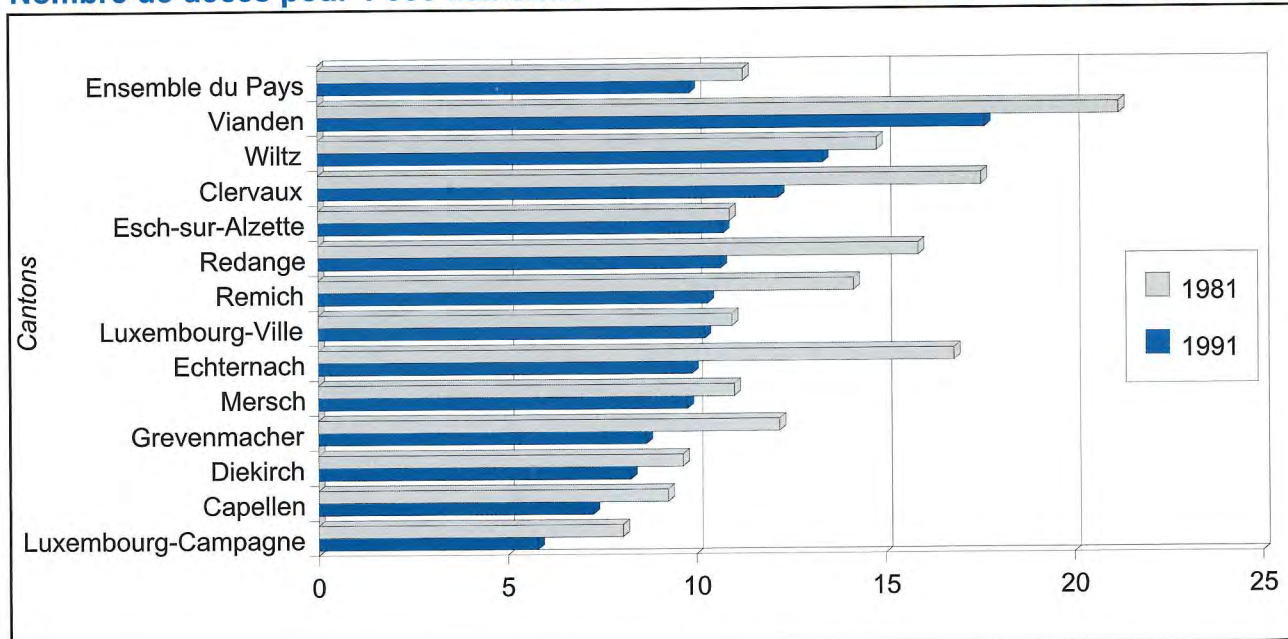
On remarquera, malgré un nombre plus important de personnes de plus de 60 ans, une légère baisse du nombre de décès : 3.783 décès sont survenus en 1991 pour 4.105 en 1981.

Les principales causes des décès sont les maladies de l'appareil circulatoire (44 % des décès) et les tumeurs (25 % des décès).



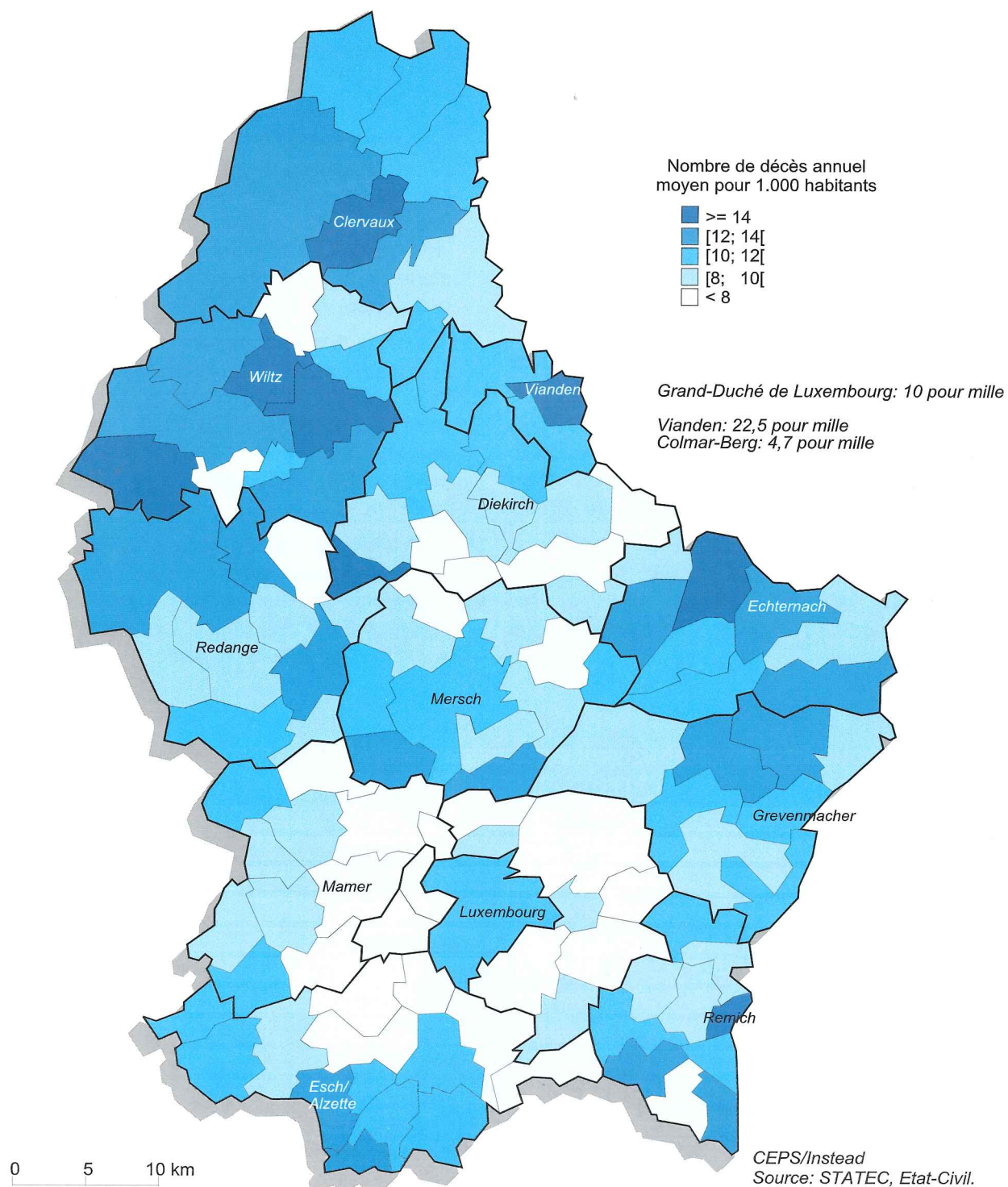
Nombre de décès pour 1 000 habitants

Source: STATEC, RP 1981 & 1991



TAUX DE MORTALITE

Période 1989-1992





- Natalité en hausse, mortalité en baisse
- Luxembourg-Campagne compense largement le solde naturel* encore négatif de 7 cantons
- Une amélioration généralisée

Le Grand-Duché de Luxembourg renoue avec un solde naturel positif après avoir connu un solde naturel négatif de 1971 à 1980 (- 1.737). Entre 1981 et 1990, le nombre de naissances a été supérieur de 3.853 unités au nombre de décès. La reprise des naissances, conjuguée à la baisse des décès, explique cette situation. A l'exception du canton de Vianden, l'ensemble des cantons a amélioré son solde naturel.

Entre 1981 et 1991, 77 communes ont connu un solde naturel positif et 41 communes ont accusé un solde naturel négatif. Ces chiffres étaient respectivement de 38 et 80 communes entre 1971 et 1980.

Le solde naturel, qui résulte du jeu des naissances et des décès, dessine les communes selon l'allure de leur pyramide des âges*.

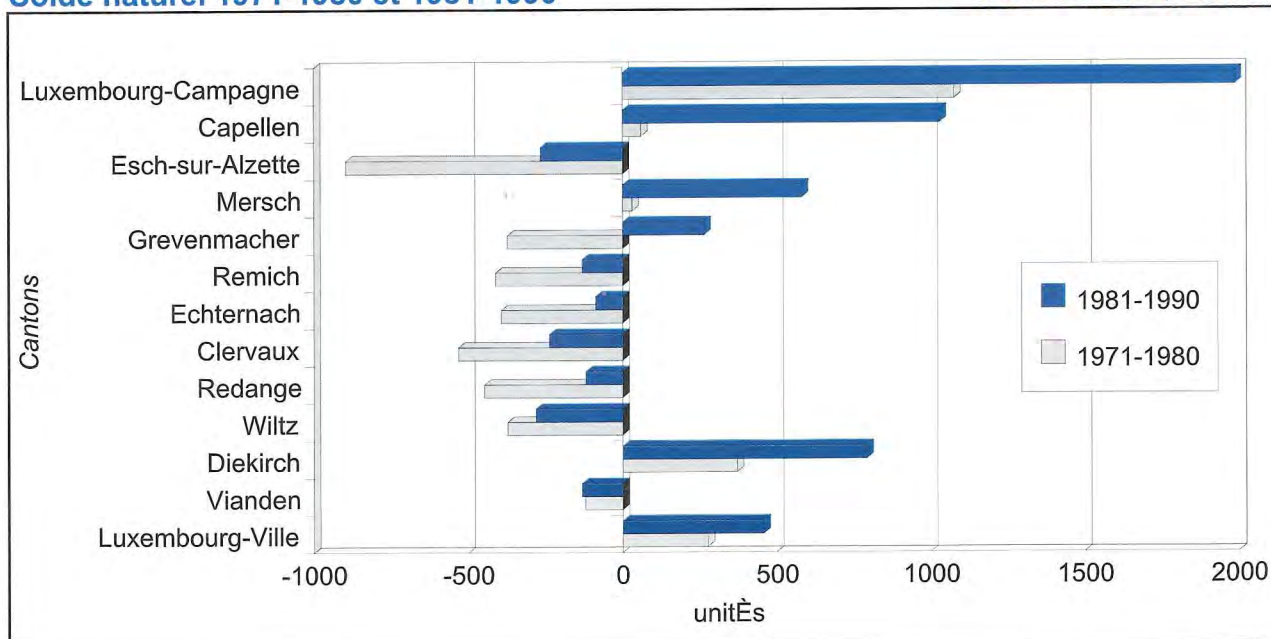
Luxembourg-Ville, sa première et sa deuxième couronne, ainsi que le pôle Diekirch-Ettelbrück et ses communes agglomérées jouissent d'un solde naturel positif très important. Ces régions bénéficient en général d'une population jeune et les décès y sont peu nombreux.

Les villes frontières du Bassin Minier, Esch/Alzette particulièrement, souffrent encore des conséquences démographiques de la crise sidérurgique. Le solde naturel y est encore largement négatif; aux décès qui augmentent s'ajoute une chute des naissances.

Les zones rurales subissent le poids d'une pyramide des âges tirée vers le haut. Toutefois, la reprise des naissances et la légère baisse des décès tendent à réduire un solde naturel encore négatif.

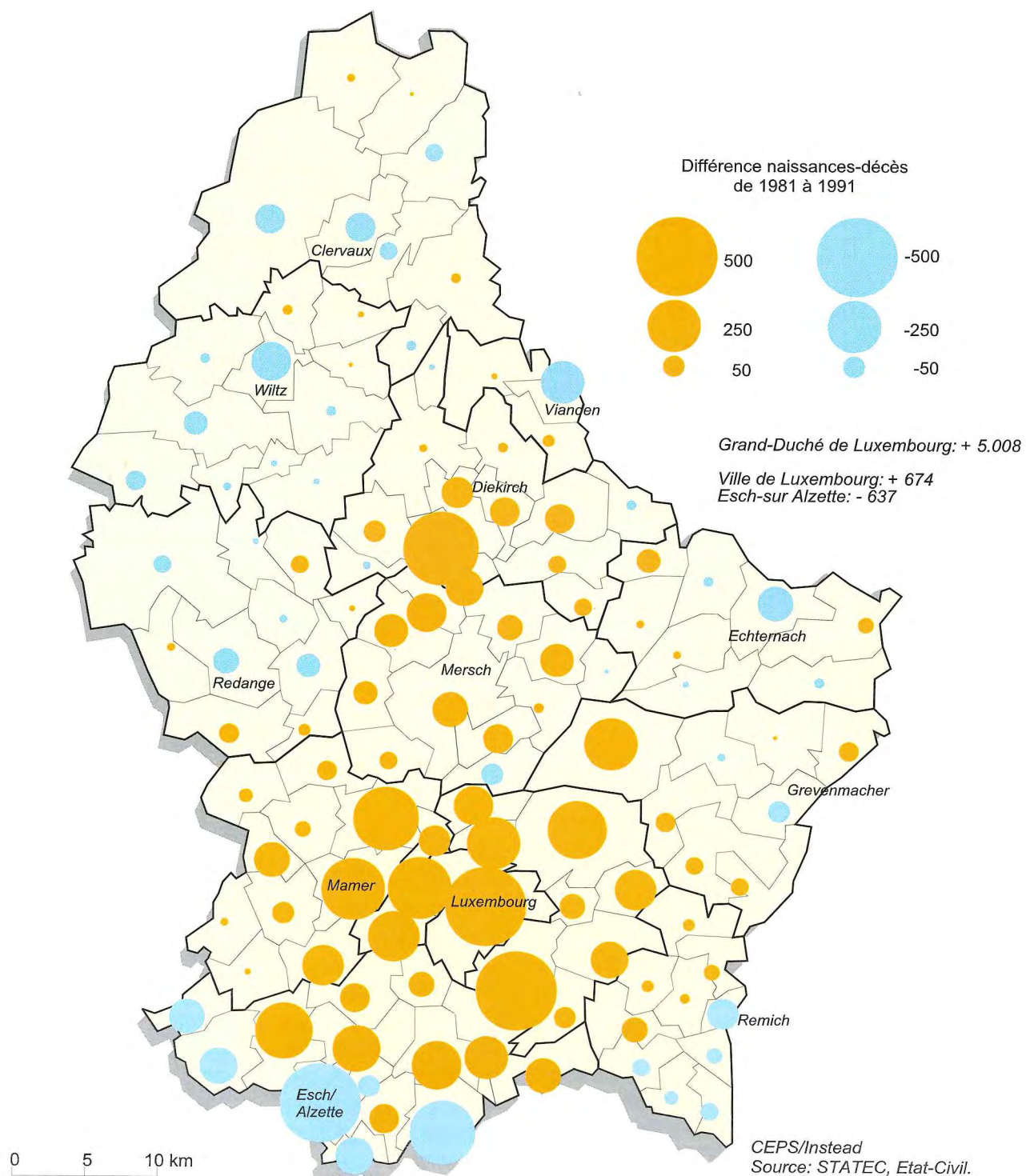
Solde naturel 1971-1980 et 1981-1990

Source: STATEC, Etat-Civil



SOLDE NATUREL

Période 1981-1991



POPULATION ETRANGERE



- 30 % de la population totale en 1991
- Portugais, Italiens et Français les plus nombreux
- Concentration dans la capitale, sa périphérie et dans le Bassin Minier

Avec près de 30 % de la population totale, le poids des étrangers au Luxembourg est largement plus important que dans n'importe quel autre pays de l'Union Européenne.

Les ressortissants de l'Union Européenne composent la plus grande partie de la population étrangère. La communauté portugaise, dont l'émigration vers le Luxembourg a commencé vers 1968, représente 34,4 % de la population étrangère. La communauté italienne, 16,7 % de la population étrangère, occupe par son importance le deuxième rang. Les ressortissants des trois pays limitrophes – la France, la Belgique et l'Allemagne – représentent respectivement 11,6%, 9% et 7,8 % de la population étrangère. Huit étrangers sur dix possèdent la nationalité d'un de ces 5 pays (Portugal, Italie, France, Belgique, Allemagne).

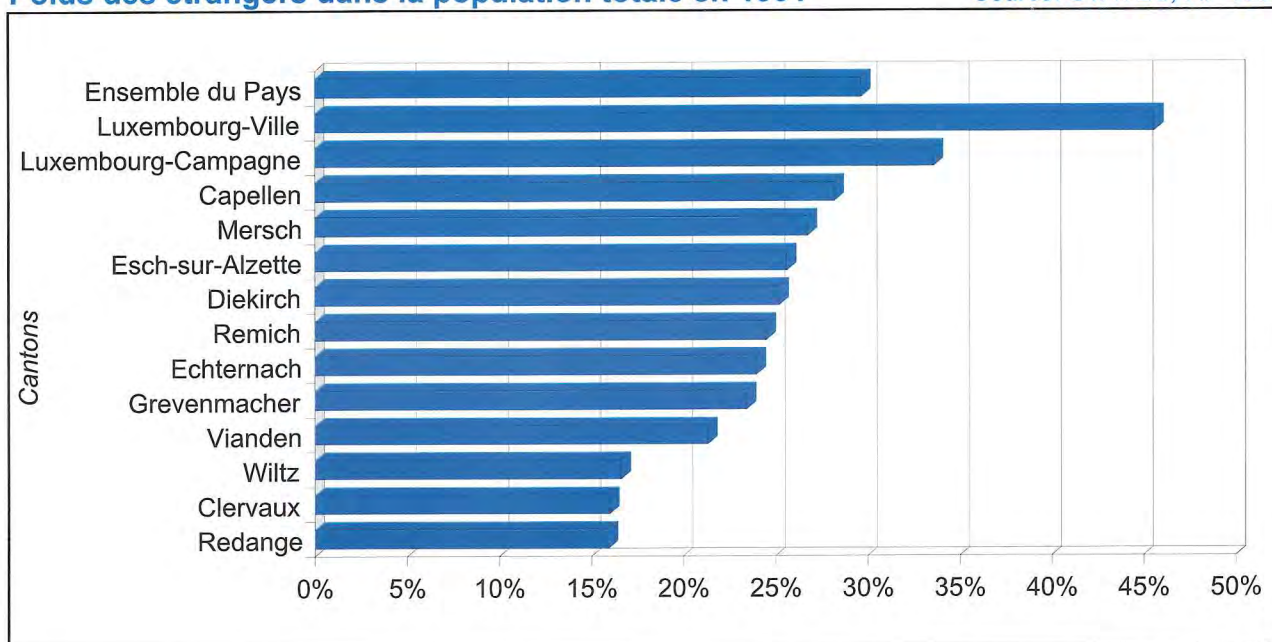
Près d'un étranger sur trois réside dans la capitale; les étrangers y représentent 46 % de la population totale en 1991. Les estimations de population pour 1994 indiquent que plus d'un résident* de la capitale sur deux serait de nationalité étrangère.

Les étrangers sont concentrés autour des anciens et récents noyaux économiques : l'agglomération de la capitale, la vallée de l'Alzette et le Bassin Minier. Dans ces espaces, un résident sur quatre est de nationalité étrangère.

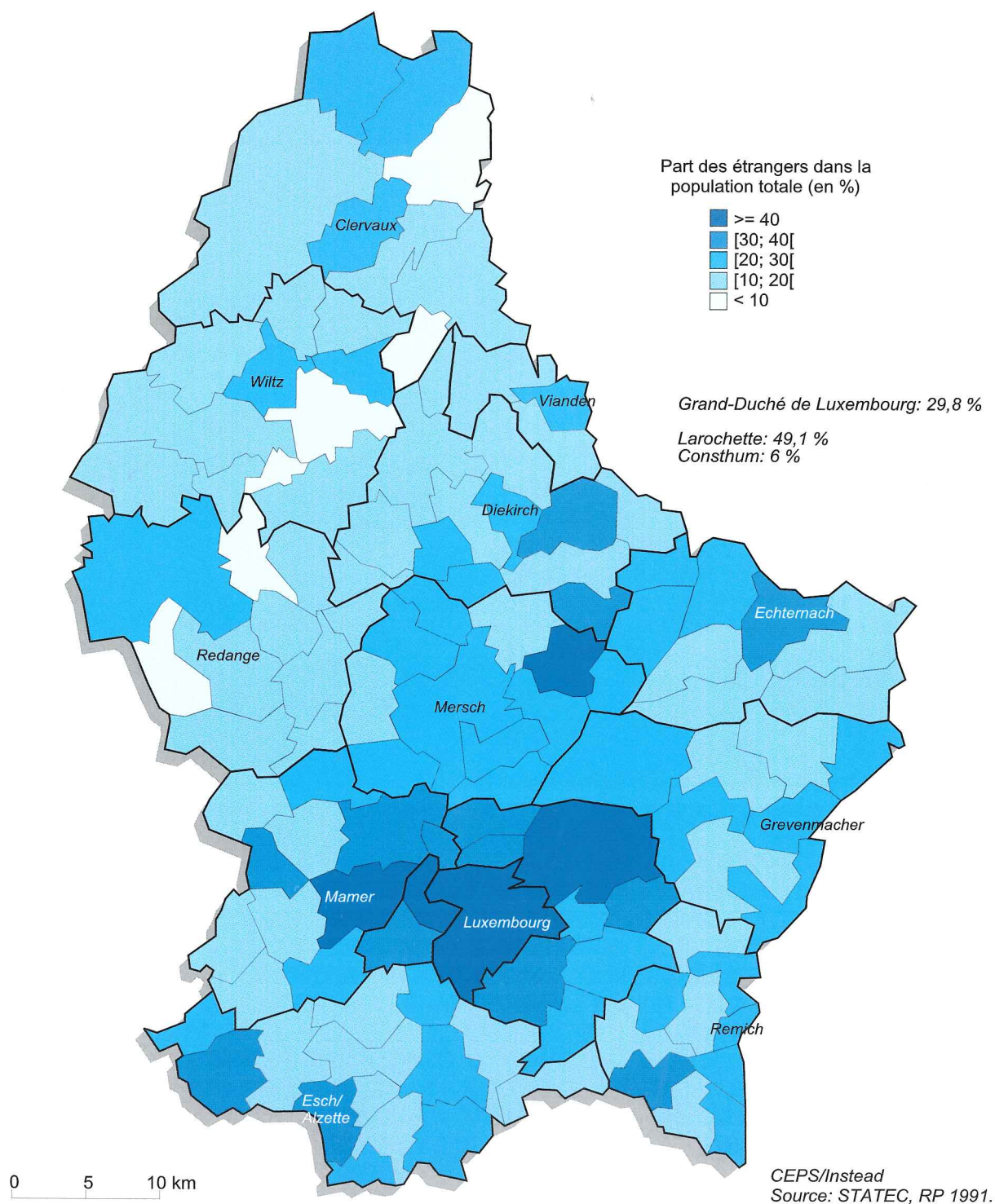
Les communes rurales connaissent une proportion plus faible d'étrangers dans la population totale. Les communes situées le long de la Moselle font une exception, au moins un habitant sur cinq y est de nationalité étrangère.

Poids des étrangers dans la population totale en 1991

Source: STATEC, RP 1991



POPULATION ETRANGERE EN 1991





POPULATION ETRANGERE: évolution

- Une terre d'immigration aujourd'hui...
... une terre d'émigration dans le passé
- Trois vagues importantes : Allemands, Italiens, Portugais
- 10 % de la population en 1947, 30 % en 1991

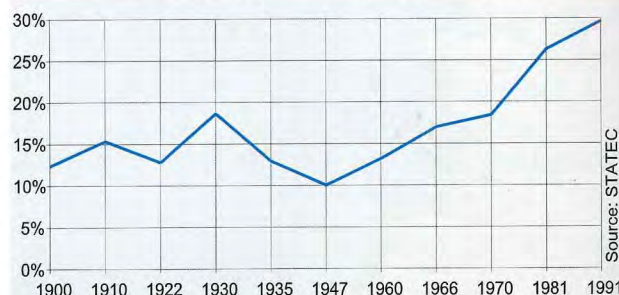
La seconde moitié du 19^{ème} siècle et le début de ce siècle ont été marqués par une forte émigration des Luxembourgeois vers des terres plus prospères : outre-Atlantique essentiellement. A cette époque, pour des raisons politiques - appartenance au Zollverein -, la population étrangère était principalement composée de ressortissants allemands. Le développement du secteur sidérurgique à la fin du 19^{ème} siècle et jusque dans les années 1970 contribua au recours à la main-d'œuvre étrangère, italienne plus particulièrement.

Les années 1970 et 1980 sont marquées par l'arrivée massive de ressortissants portugais appelés à travailler dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. Par ailleurs, le développement de la place européenne et financière explique la présence d'un nombre croissant de ressortissants de l'Union Européenne.

Les bouleversements politiques à l'Est et le conflit en ex-Yougoslavie donnent naissance à un nouveau type d'immigration à partir de 1990.

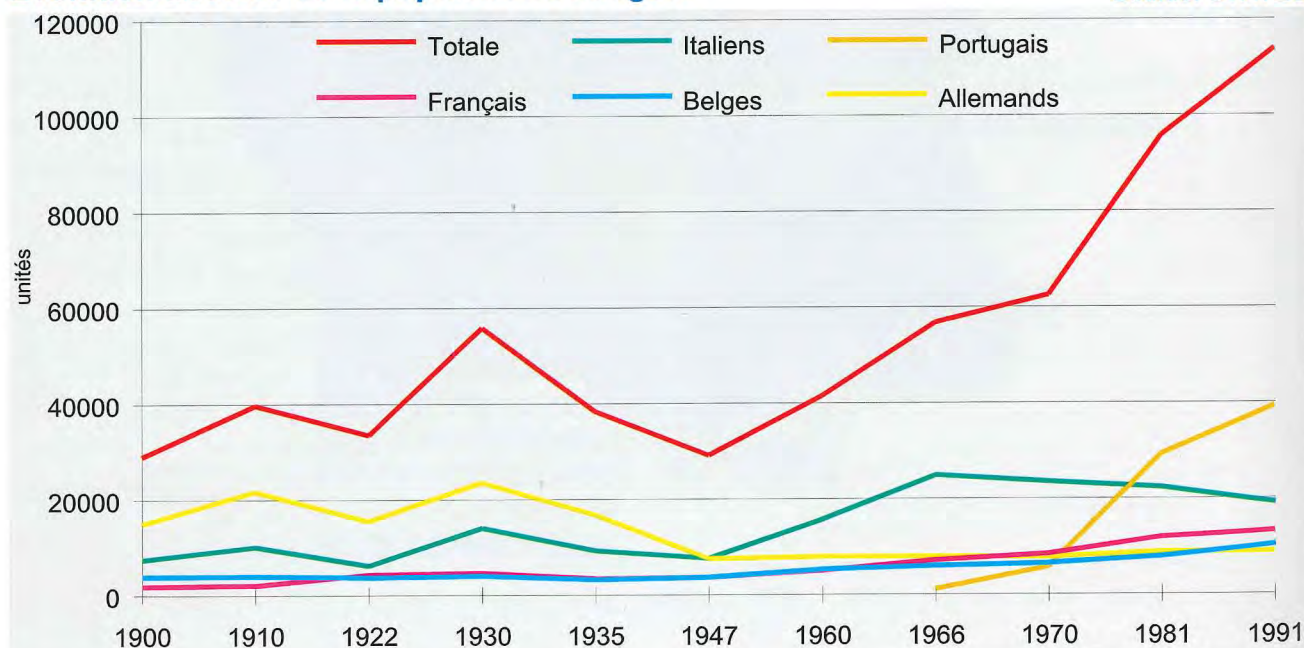
Les vagues d'immigration suivent les développements économiques du pays. De 1947 à 1991, la part des étrangers dans la population totale est passée de 10 à 30 %.

Poids des étrangers dans la population totale

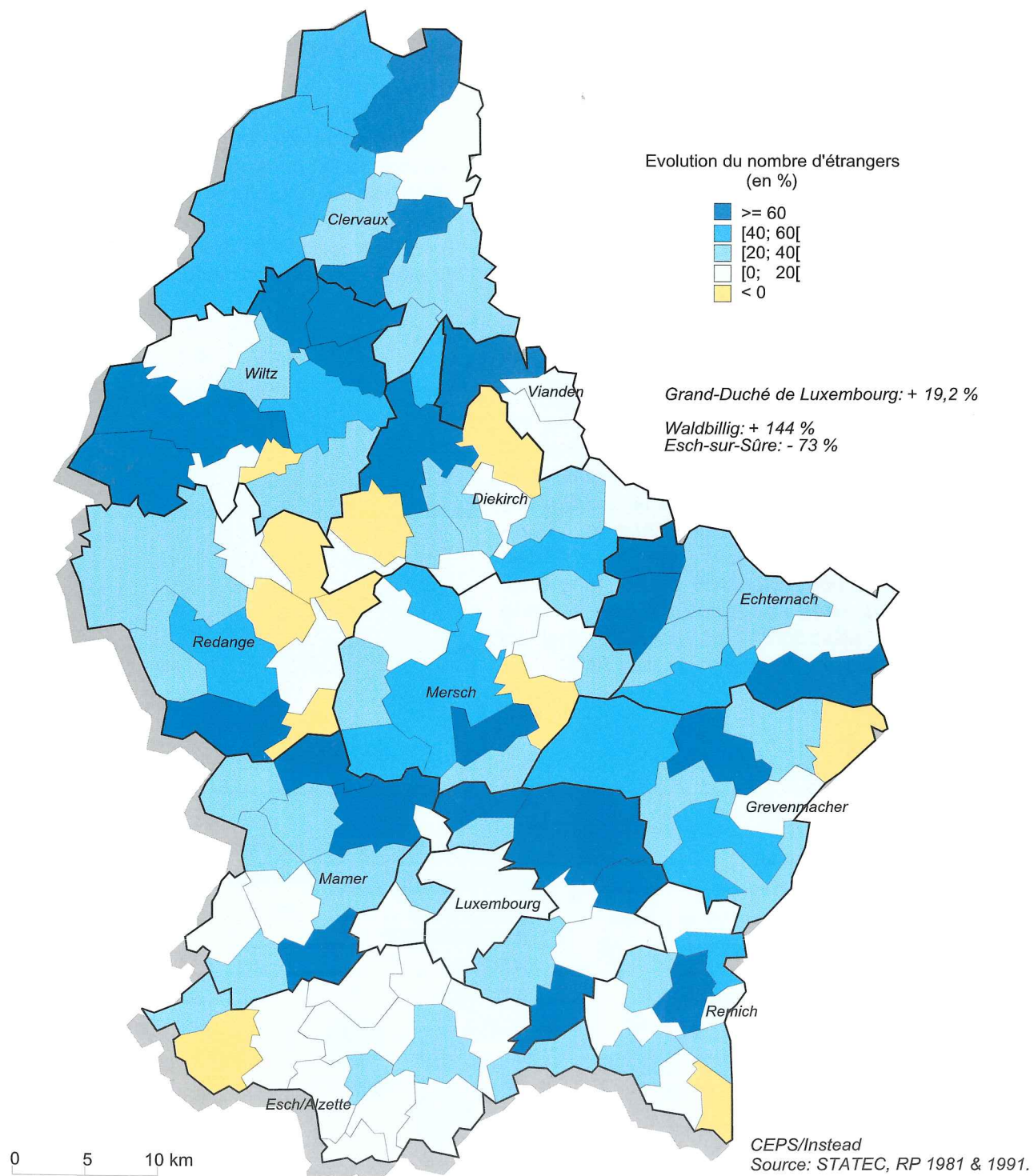


Evolution absolue de la population étrangère

Source: STATEC



EVOLUTION RELATIVE DE LA POPULATION ETRANGERE DE 1981 A 1991



SOLDE MIGRATOIRE

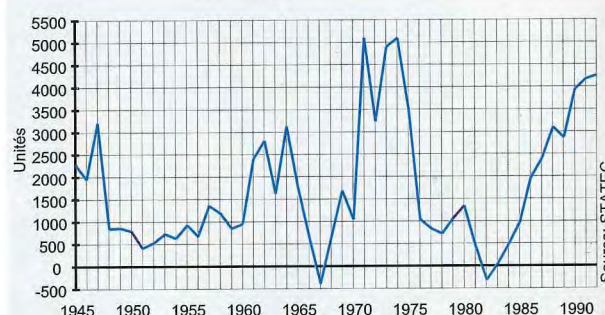
- 80 % de l'accroissement de la population dû au solde migratoire* entre 1981 et 1991
- 76 000 arrivées pour 60 000 départs entre 1981 et 1990
- Solde migratoire négatif dans les villes

Le solde migratoire positif participe largement à l'accroissement de la population totale (80 % entre 1981 et 1990). Le nombre d'arrivées, qui suit globalement la dynamique économique du pays (besoin de main-d'oeuvre), enregistre une hausse importante à partir de 1985. Les arrivées dépassent le cap des 10.000 en 1990 alors que les départs se stabilisent autour de 6.000 par an depuis 1981.

A l'échelle locale, le solde migratoire est positif pour 103 communes et négatif pour 15 d'entre elles. Les villes voient le nombre de départs dépasser le nombre d'arrivées (Luxembourg-Ville et Esch/Alzette particulièrement), alors que les communes périurbaines bénéficient en même temps de l'installation d'une population citadine et d'une population allochtone*, poursuivant ainsi un mouvement amorcé dans les années 1960.

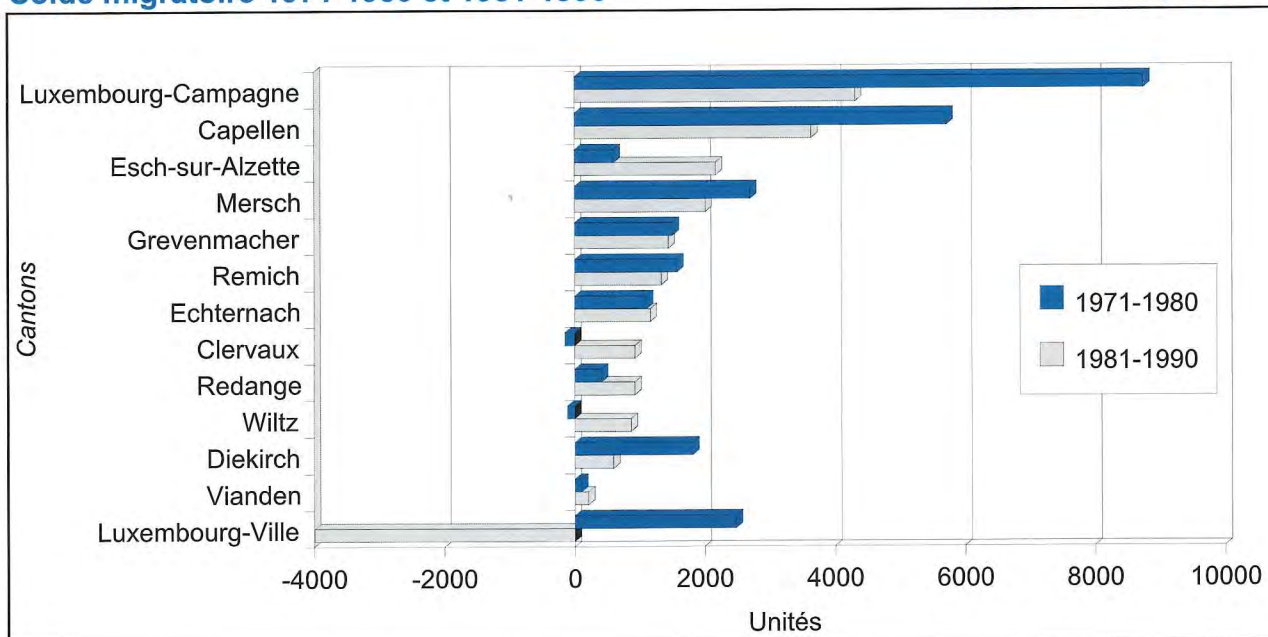
Dans les communes du Nord du pays, l'exode rural* connaît un frein et laisse la place à un solde migratoire positif. Les personnes présentes en 1981 se fixent davantage et on observe, grâce à des efforts de désenclavement, l'installation de nouveaux ménages.

Evolution du solde migratoire annuel de 1945 à 1992



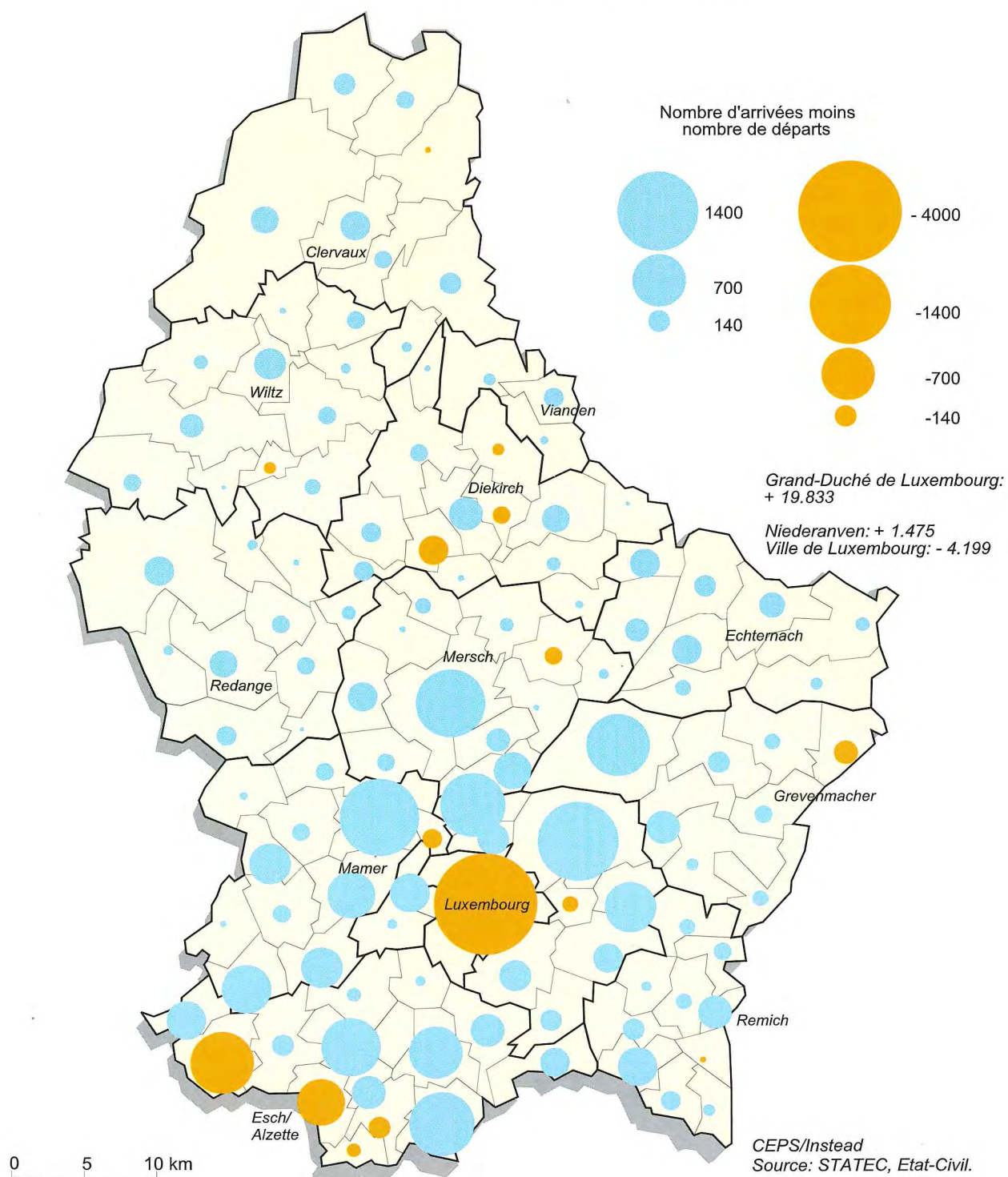
Solde migratoire 1971-1980 et 1981-1990

Source: STATEC, Etat-Civil



SOLDE MIGRATOIRE

Période 1981-1991





- 2,79 personnes par ménage privé en 1981 et 2,62 en 1991
- Plus d'un ménage sur quatre est un ménage d'isolé
- Très forte proportion de couples mariés dans les communes périurbaines au développement récent

Au recensement de 1991, le Grand-Duché de Luxembourg comptait 144.686 ménages privés, soit 16.405 ménages de plus qu'en 1981. Le changement de structure des ménages, conjugué à la baisse du nombre d'enfants par ménage, explique la baisse du nombre moyen de personnes par ménage. En 1981, le nombre moyen de personnes par ménage se situait à 2,79. Dix ans après, il est tombé à 2,62.

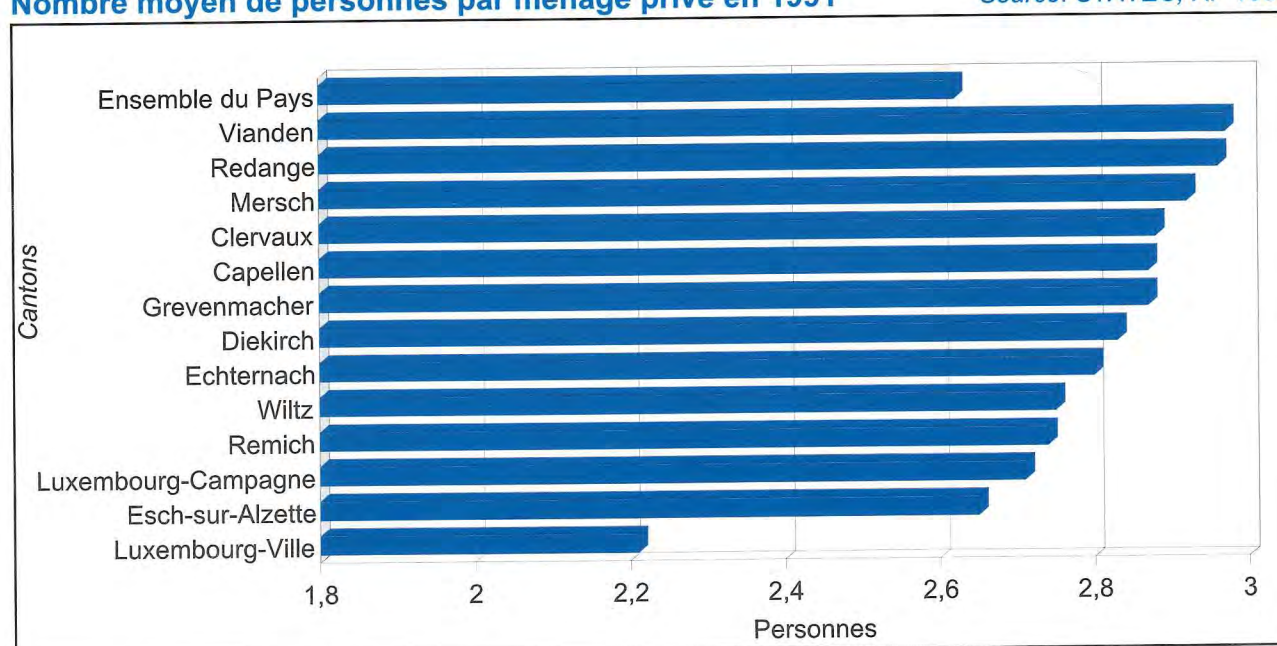
Les ménages dits "traditionnels" (couples mariés avec ou sans enfants) sont en net recul. Plus d'un ménage privé sur quatre est composé d'une seule personne en 1991; cette proportion se situait à un ménage sur cinq dix ans auparavant. Par ailleurs, on compte 2.440 ménages monoparentaux* de plus qu'en 1981, soit une hausse de 27 %. Entre 1981 et 1991, 77% de la hausse du nombre des ménages est le fait des ménages d'isolés et des ménages monoparentaux.

Les communes dont le développement est relativement récent se distinguent par une forte représentation des couples mariés avec un ou plusieurs enfants. Il s'agit des communes de la deuxième et de la troisième couronne autour de la capitale ainsi que des communes se situant autour du pôle Colmar-Berg, Diekirch-Ettelbrück.

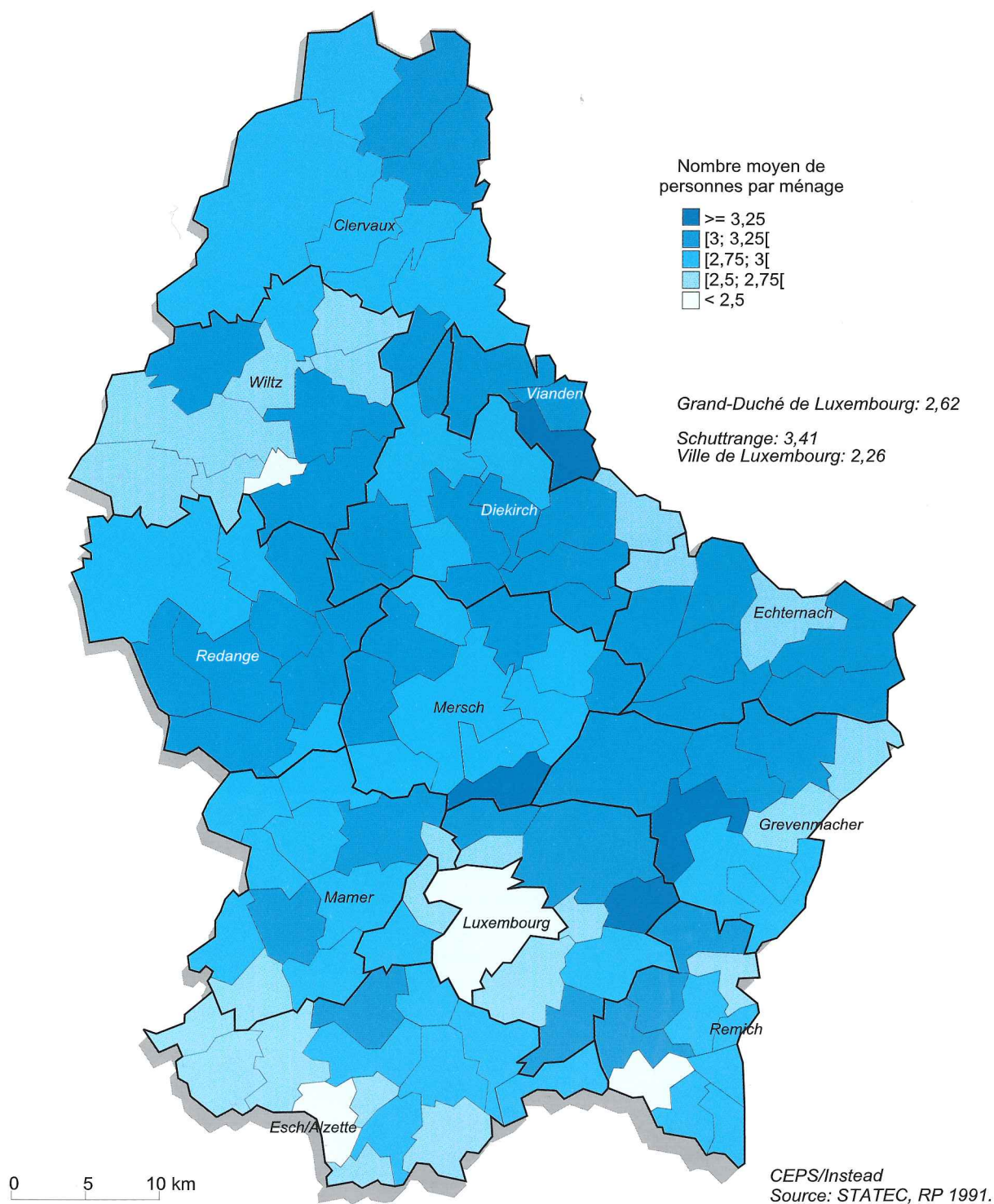
Les cantons de Capellen et d'Esch-sur-Alzette abritent aujourd'hui de nombreux couples mariés sans enfant. Ils sont les témoins du développement de ces cantons dans les années 1960. Aujourd'hui, leurs enfants ont plus de 25 ans et ont quitté le domicile familial. Les ménages d'isolés caractérisent les villes et les zones rurales. Dans les zones rurales, les ménages d'isolés sont presque exclusivement composés d'une personne de 65 ans et plus. Les adultes actifs, vivant seuls, choisissent la ville et sa proche banlieue.

Nombre moyen de personnes par ménage privé en 1991

Source: STATEC, RP 1991



TAILLE DES MENAGES EN 1991



PROPRIETAIRES, LOCATAIRES

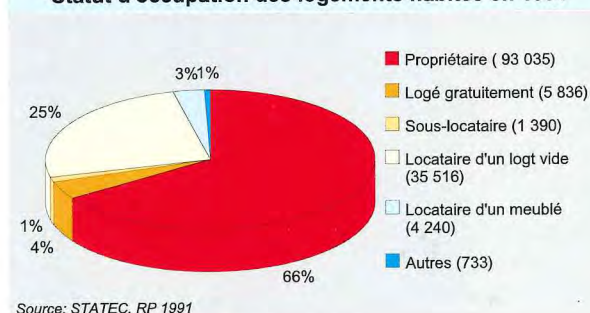
- 2/3 des ménages propriétaires de leur logement
- + 23 % de propriétaires entre 1981 et 1991
- Les ménages locataires essentiellement présents dans les zones urbaines

Volonté individuelle, mais soutenue par une politique qui va dans ce sens et un contexte économique favorable, l'accession à la propriété se manifeste par un taux de ménages propriétaires atteignant 66,1 % en 1991. Ce taux se situait à 55,9 % en 1970 et à 60 % en 1981. Dans l'absolu, entre 1981 et 1991, le nombre de ménages propriétaires a augmenté plus fortement (+ 17.714) que le nombre de ménages total (+ 16.437).

Les ménages locataires habitent d'ordinaire dans les villes alors que les communes rurales ou périurbaines* abritent essentiellement des ménages propriétaires. Près de 75 % des ménages locataires habitent dans une des 17 communes comptant plus de 5.000 habitants. Dans la capitale, plus d'un ménage sur deux est locataire.

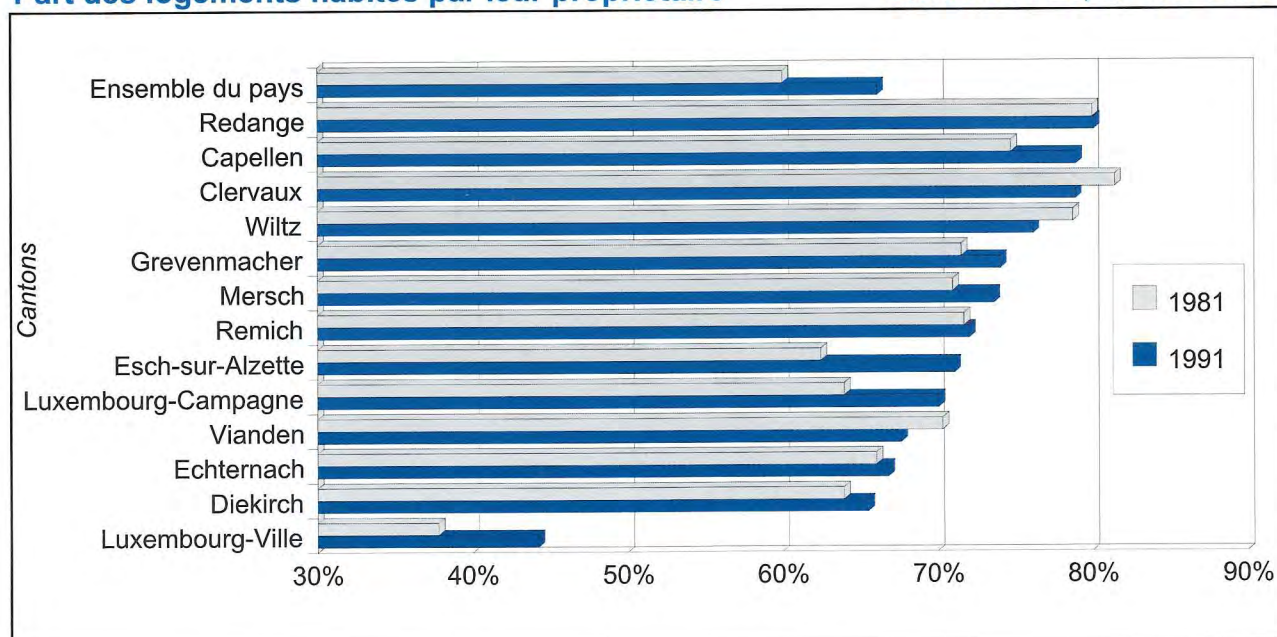
Depuis 20 ans, le développement des communes périurbaines s'est fait grâce à l'installation des accédants à la propriété, installation qui est donc à l'origine de la constitution de la couronne de communes autour de la capitale dans lesquelles plus de 80 % des ménages sont propriétaires.

Statut d'occupation des logements habités en 1991

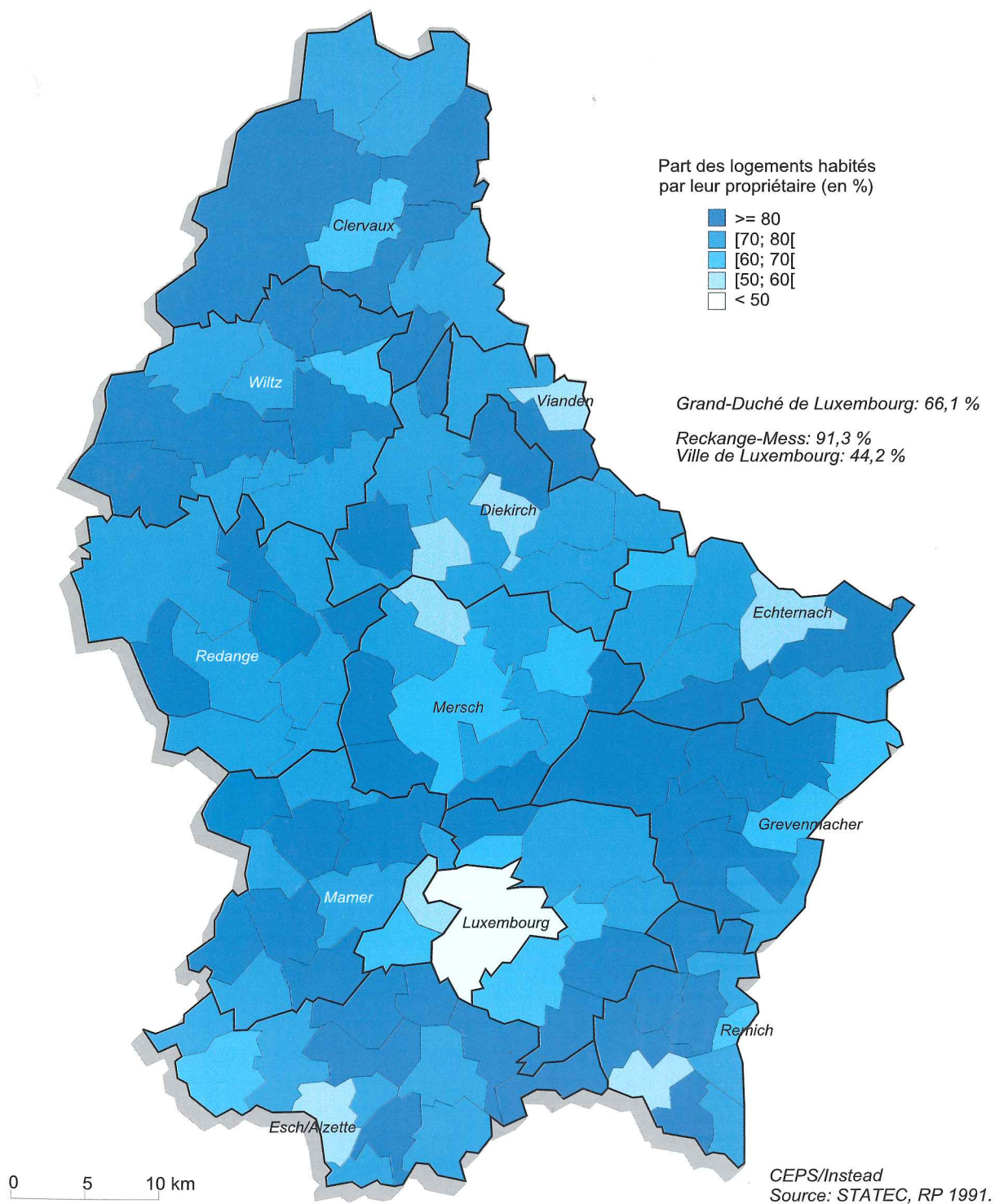


Part des logements habités par leur propriétaire

Source: STATEC, RP 1981 & 1991



LES PROPRIETAIRES EN 1991





TYPE DE LOGEMENTS

- La maison individuelle largement plébiscitée, particulièrement dans la 2ème et 3ème couronne autour de la capitale
- Les immeubles collectifs dans les villes, les fermes dans le Nord

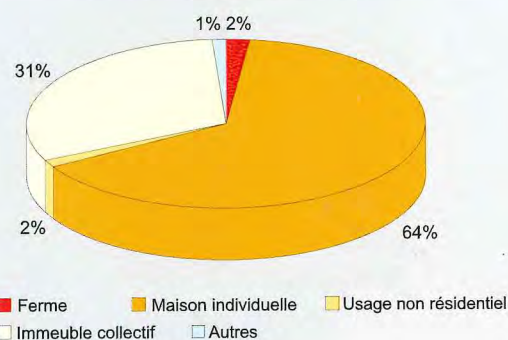
En 1991, près de deux tiers des ménages habitent dans une maison individuelle; les immeubles collectifs abritent 30,8 % des ménages. La baisse de l'activité agricole marginalise la part des ménages qui habitent dans une ferme : 2,2 %.

La maison individuelle qui est de plus en plus plébiscitée, abritait moins de 50 % des ménages en 1970 et moins de 60 % des ménages en 1981. Entre 1981 et 1991, le nombre de ménages qui habitent une maison individuelle a augmenté de 15.528 unités ou 20,2 %. Les ménages qui habitent un immeuble collectif ont connu une augmentation de 4.274 unités ou 10,3 %.

Les communes qui ont connu un développement récent, et où plus de 80 % des ménages habitent dans une maison individuelle, sont fort représentatives du phénomène périurbain*.

Les immeubles collectifs qui connaissent une légère reprise depuis 1991 se situent traditionnellement dans les villes alors que les communes rurales du nord concentrent des taux encore élevés (10 % et plus) de ménages qui habitent dans une ferme.

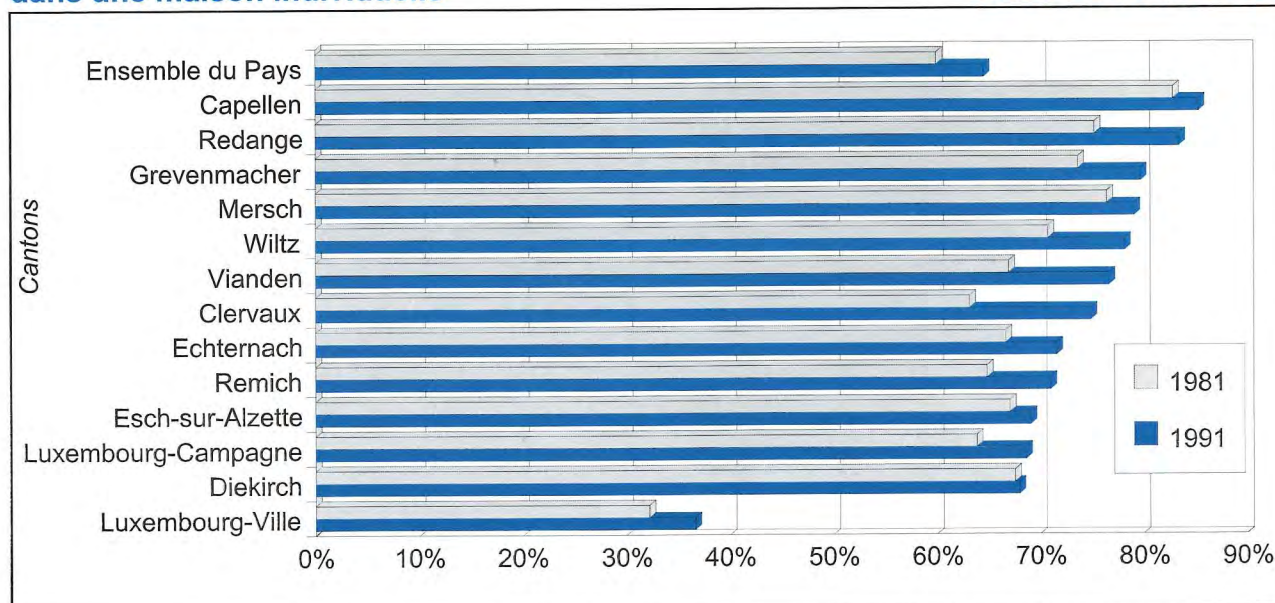
Répartition des ménages selon le type d'immeuble habité en 1991



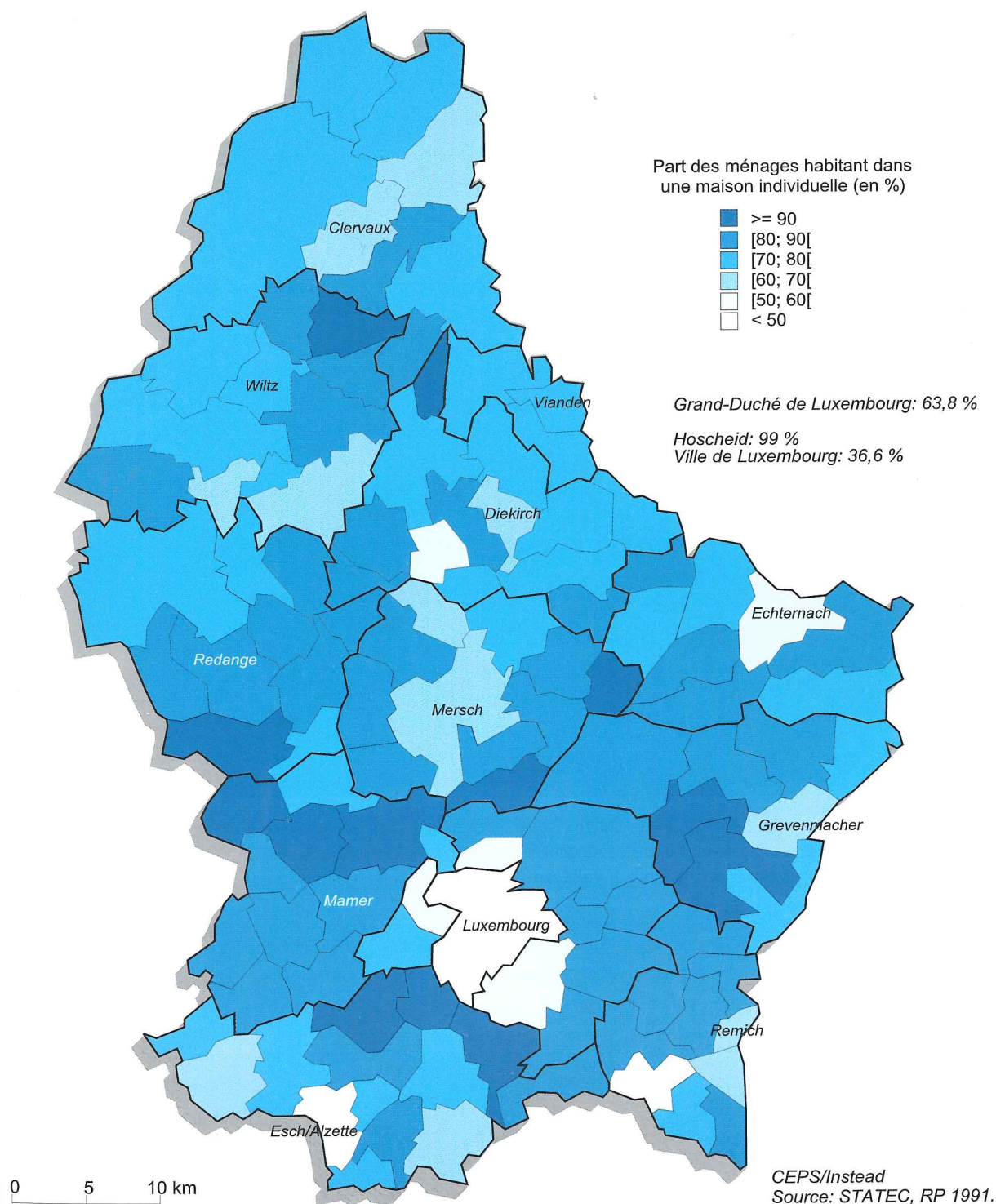
Source: STATEC, RP 1991

Part des ménages privés habitant dans une maison individuelle

Source: STATEC, RP 1991



MAISON INDIVIDUELLE EN 1991



AGE DES LOGEMENTS



- Un habitat plutôt jeune
- 1971-1980: une période très faste pour la construction
- Luxembourg-Campagne: plus d'un logement sur cinq a moins de 10 ans

64,1 % des logements ont été construits après 1945 et près d'un tiers après 1970.

Les années 1970 ont vu la construction de très nombreux logements. Des pics de 3.400 constructions de logements par an ont été atteints. Les conséquences du baby-boom, l'arrivée massive de travailleurs immigrés et la volonté individuelle d'accéder à la propriété ont généré un tel dynamisme. Près de 18 % des ménages habitent un logement construit entre 1971 et 1980.

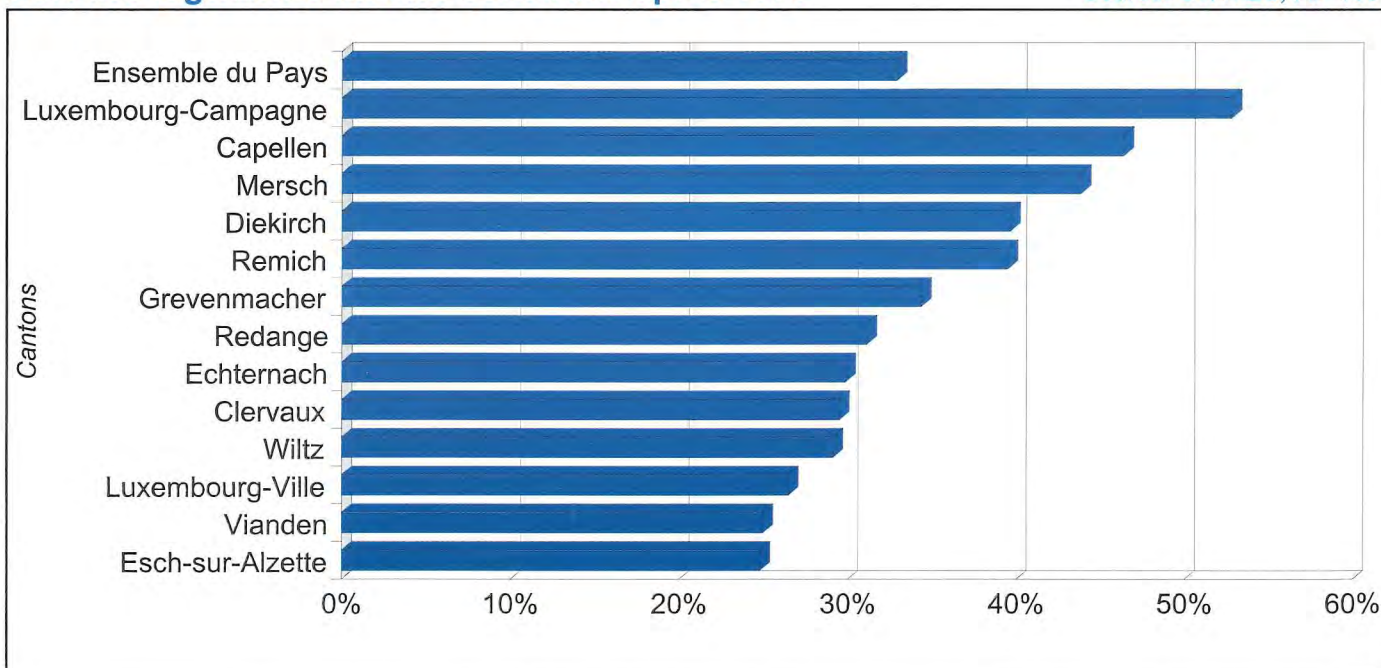
En toute logique, "économique" et "historique", il faut distinguer les espaces d'habitat très jeune de ceux où l'habitat est plus ancien. Les pôles d'emplois récents engendrent une dynamique auréolaire de la construction autour de la capitale; les régions plus éloignées ou les régions anciennement industrialisées en souffrent.

Dans la première couronne autour de la capitale, 50 % des immeubles ont été construits après 1960 et dans la seconde couronne, la moitié des immeubles ont été construits après 1970. Autour du pôle Ettelbrück-Diekirch, existe une part importante de logements récents. Cette proportion est à mettre en rapport avec les destructions massives de logements antérieurs à 1944 dues à l'offensive von Rundstedt en 1944-1945.

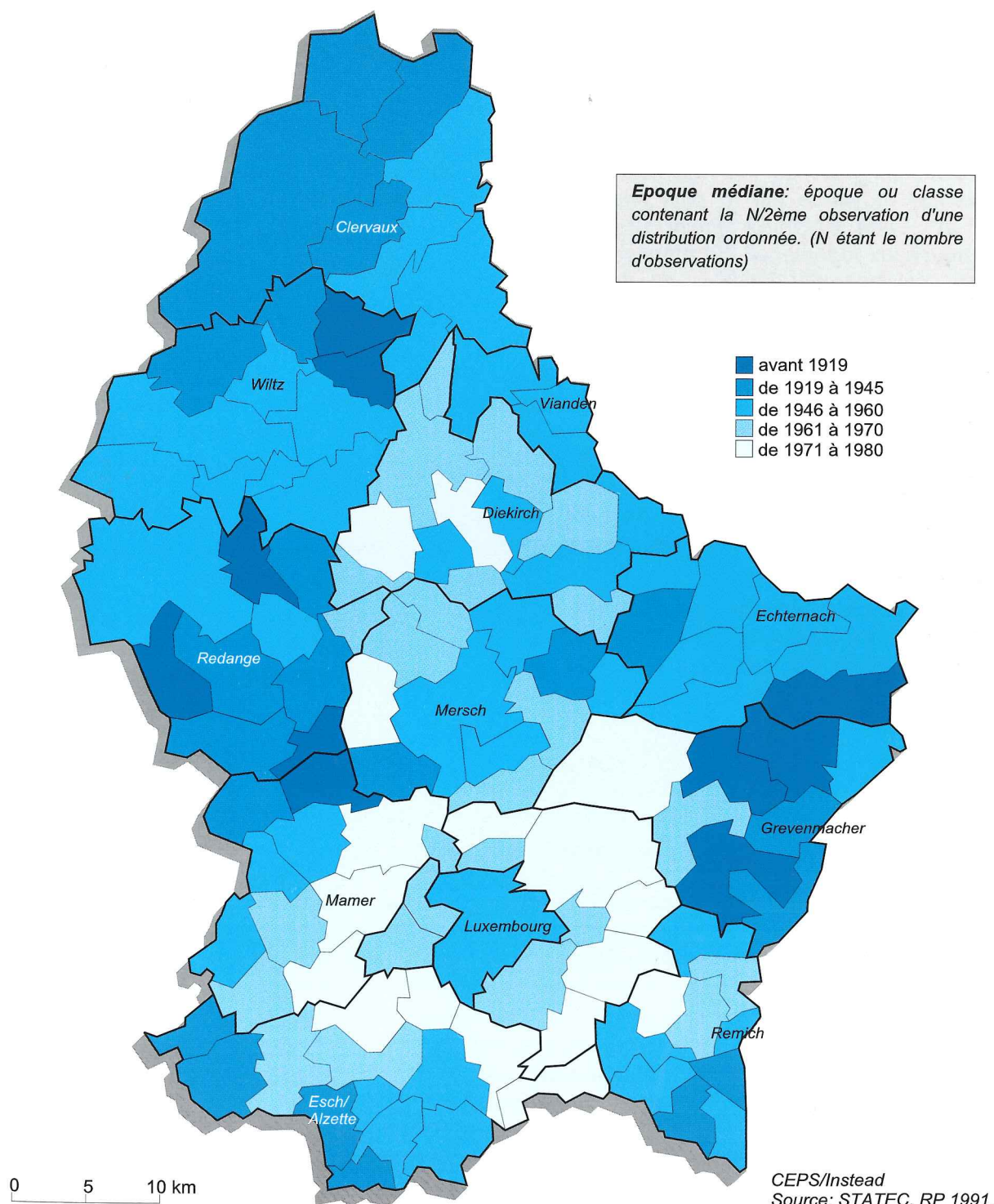
Le Nord, le canton de Redange, les villes du Bassin Minier et quelques communes de l'Est du pays se distinguent par un habitat plus ancien. Une grande partie de ces constructions date d'avant 1940. Durant ces trente dernières années, ces régions n'ont pas connu de second souffle propice à stimuler la construction dans une proportion importante.

Part des logements habités construits après 1970

Source: STATEC, RP 1991



EPOQUE MEDIANE DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS HABITES



TAILLE DES LOGEMENTS



- Une moyenne de 117 m² par logement
- Une moyenne de 2 pièces par personne
- Niederanven, Weiler la Tour et Wellenstein: 50 % des logements ont plus de 150 m²

Parmi les pays européens, le Luxembourg est celui qui possède les logements dont la superficie moyenne est la plus importante : 117 m². Cette superficie atteint 135 m² pour les nouveaux logements. Un ménage sur cinq habite un logement de plus de 150 m². A l'autre extrême, 1,5 % des logements habités ont moins de 25 m².

En moyenne, le nombre de pièces par personne est de 2 et le nombre de pièces par ménage est de 5,3. Si officiellement le nombre de pièces requis pour les nouveaux logements est d'une pièce pour un ménage d'une personne, 2,8 % des ménages habitent des logements dont le nombre de pièces est insuffisant.

La taille des logements varie selon le type d'immeuble. Les maisons individuelles ont des surfaces habitables plus grandes que les logements situés dans les immeubles collectifs.

Globalement, le territoire se répartit en trois zones pour la taille des logements : les villes, la zone périurbaine et la zone rurale.

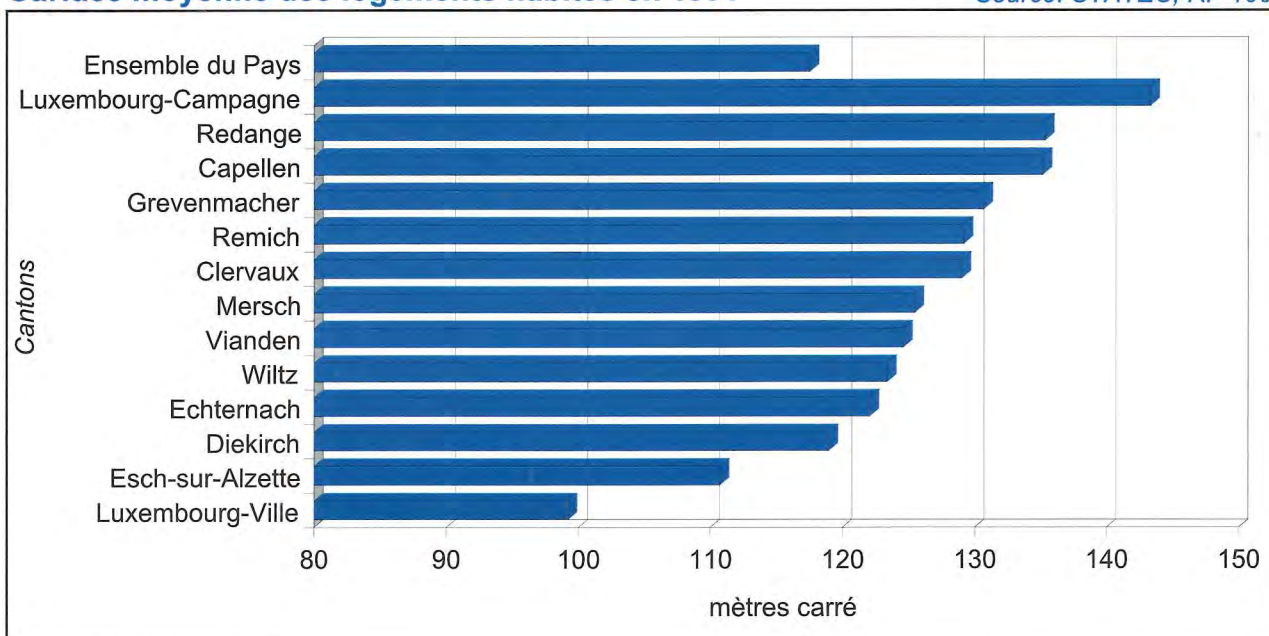
Les communes dans lesquelles on trouve des logements de taille très importante se situent à l'est et à l'ouest de la capitale, cette zone s'étendant vers la frontière belge à l'Ouest et vers la frontière allemande mosellane à l'Est. Ces communes se caractérisent par un habitat composé de maisons individuelles de construction récente.

Les communes urbaines – la capitale, les villes du Sud, Ettelbrück-Diekirch – se distinguent par des logements de taille plus modeste. La plupart des immeubles collectifs se trouvent dans ces villes.

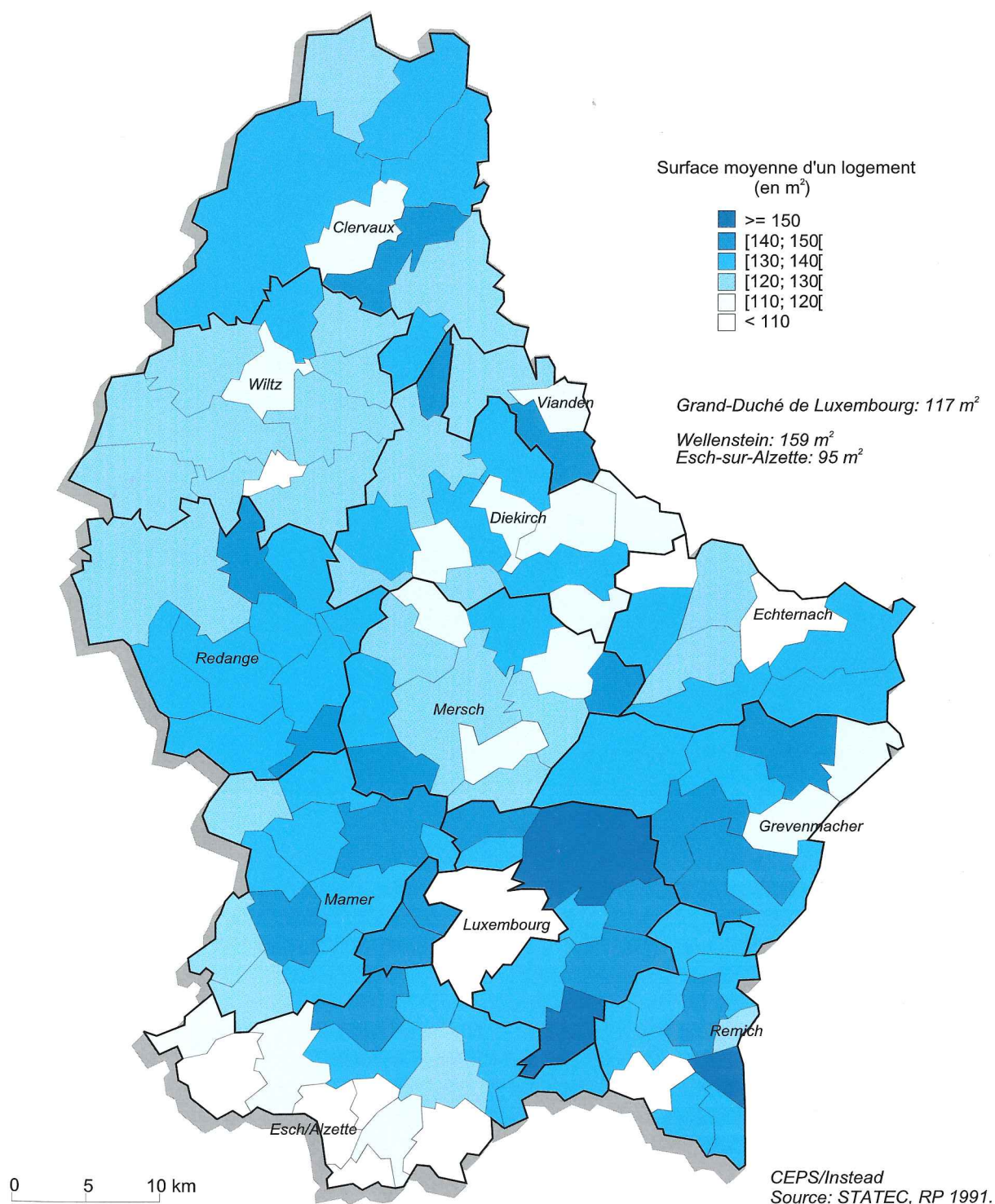
Les autres régions se caractérisent par une taille moyenne des logements proche de la moyenne nationale : 110-120 m².

Surface moyenne des logements habités en 1991

Source: STATEC, RP 1991



TAILLE DES LOGEMENTS EN 1991



EQUIPEMENT DES MENAGES

- Percée du congélateur et du lave-vaisselle
- 76 % des ménages possèdent une voiture
- Les équipements de loisirs différencient la région autour de la capitale et les communes du Nord du pays

Dix types de biens ont été observés dans l'analyse de l'équipement des ménages (voir tableau ci-contre). Certains d'entre eux sont entrés dans la plupart des ménages depuis 10 ans déjà, d'autres, comme le congélateur et le lave-vaisselle, ont connu une forte progression en l'espace de 10 ans. Les biens dits de loisirs équipent moins de la moitié des ménages et de fortes disparités existent entre les ménages qui vivent dans la région proche de la capitale et dans le Nord du pays. Plus on s'éloigne de la capitale, moins le taux d'équipement en biens de loisirs est important caractérisant une structure auréolaire* de l'espace.

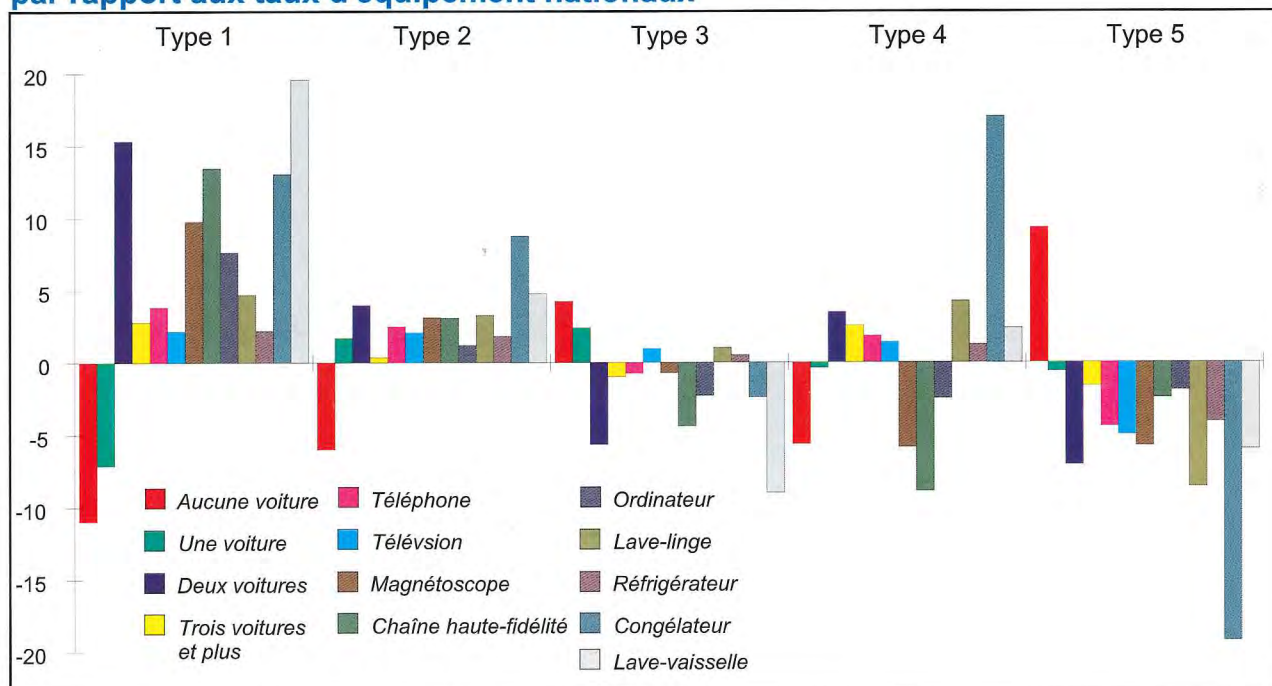
Les facteurs essentiels qui interviennent dans le taux d'équipement des ménages sont : le statut professionnel, le type de commune, la pyramide des âges, la structure du ménage.

Taux d'équipement des ménages en 1981 et 1991

	1981 (%)	1991 (%)
0 voiture	28,27	23,89
1 voiture	54,34	48,53
2 voitures	15,32	23,48
3 voitures et plus	2,07	4,10
Téléphone	87,66	93,64
Télévision	96,89	95,21
Magnétoscope		44,98
Chaîne Haute-Fidélité		46,85
Ordinateur		12,94
Lave-linge	88,58	90,96
Réfrigérateur	96,97	96,69
Congélateur	55,62	68,37
Lave-Vaisselle	23,20	42,11
Ménages considérés	126 403	141 666

Source: STATEC, RP 1981 & 1991

Répartition des taux d'équipement des types obtenus par rapport aux taux d'équipement nationaux



Type 1: Taux d'équipement très soutenu, particulièrement pour les biens de loisirs et le lave-vaisselle. Nombre élevé de voitures par ménage. Communes périurbaines.

Type 2: Taux d'équipement soutenu, légèrement inférieur au type 1. Communes tampons entre l'urbain et le périurbain et entre le rural et le périurbain.

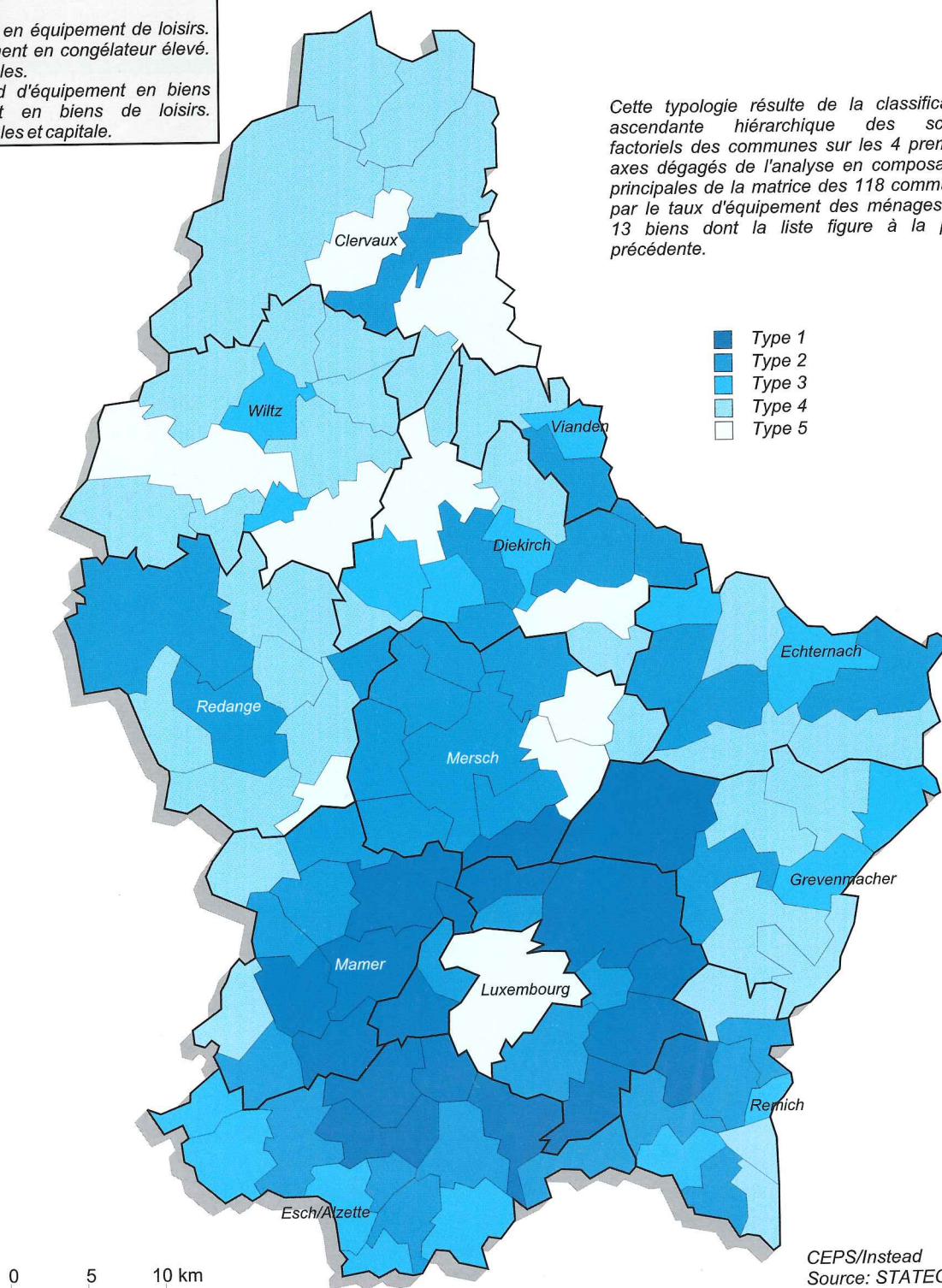
Type 3: Nombre moyen de véhicules par ménages inférieur aux autres communes. Ménages moins équipés en congélateur, lave-vaisselle et lave-linge. Communes urbaines.

Type 4: Retard en équipement de loisirs. Taux d'équipement en congélateur élevé. Communes rurales.

Type 5: Retard d'équipement en biens traditionnels et en biens de loisirs. Communes rurales et capitale.

TYPOLOGIE DES COMMUNES SELON LE TAUX D'EQUIPEMENT DES MENAGES

Cette typologie résulte de la classification ascendante hiérarchique des scores factoriels des communes sur les 4 premiers axes dégagés de l'analyse en composantes principales de la matrice des 118 communes par le taux d'équipement des ménages des 13 biens dont la liste figure à la page précédente.



CEPS/Instead
Source: STATEC, RP 1991.



- Taux d'activité : 52,5 % de la population des 15-64 ans
- Retraités et femmes actives influent sur le taux d'activité*
- Opposition entre le Centre, d'une part, et le Nord et le Sud, d'autre part

En 1991, le Luxembourg compte 167.000 actifs résidants dont 3.300 sont à la recherche d'un emploi. Le nombre d'emplois s'établit à 195.000 dont 30.000 frontaliers. Le taux d'activité des 15 ans et plus se situe à 52,5 %; il a augmenté d'un point depuis 10 ans. La structure par âge et le taux d'activité féminin des 15 ans et plus, qui a gagné plus de 4 points en 10 ans pour se situer à 37,3 % en 1991, influent sur le taux d'activité.

Les communes du Centre du pays connaissent des taux d'activité plus élevés que les communes des cantons de Wiltz, Clervaux, Redange ou encore que les communes du Bassin Minier.

Les communes du Centre du pays cumulent à la fois une structure par âge fortement représentée par une population en âge de travailler et par un taux d'activité féminin élevé.

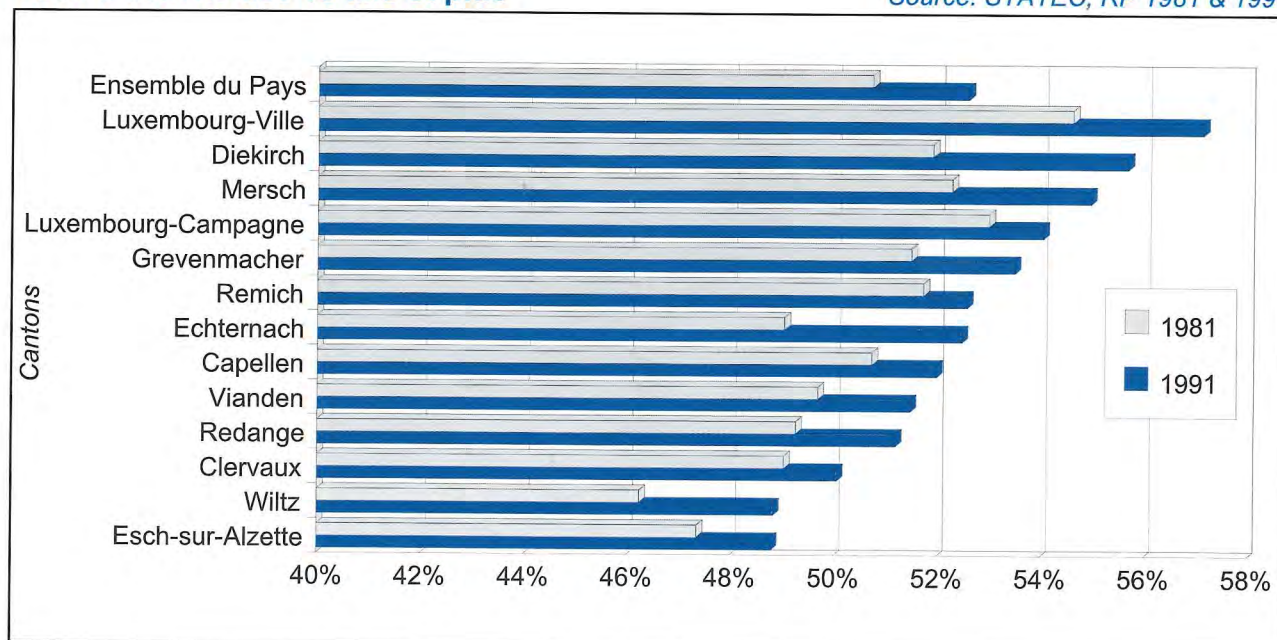
Les communes viticoles, le long de la Moselle, se distinguent par un taux d'activité élevé qui est à mettre exclusivement à l'actif du taux d'activité féminin élevé. Nombreuses sont les femmes qui dirigent une exploitation viticole familiale ou qui, employées, secondent son responsable.

Les communes rurales du Nord et du Nord-Ouest, qui connaissent une part importante de personnes âgées dans leur population, détiennent les plus bas taux d'activité du pays pour les 15 ans et plus: moins d'une personne sur deux.

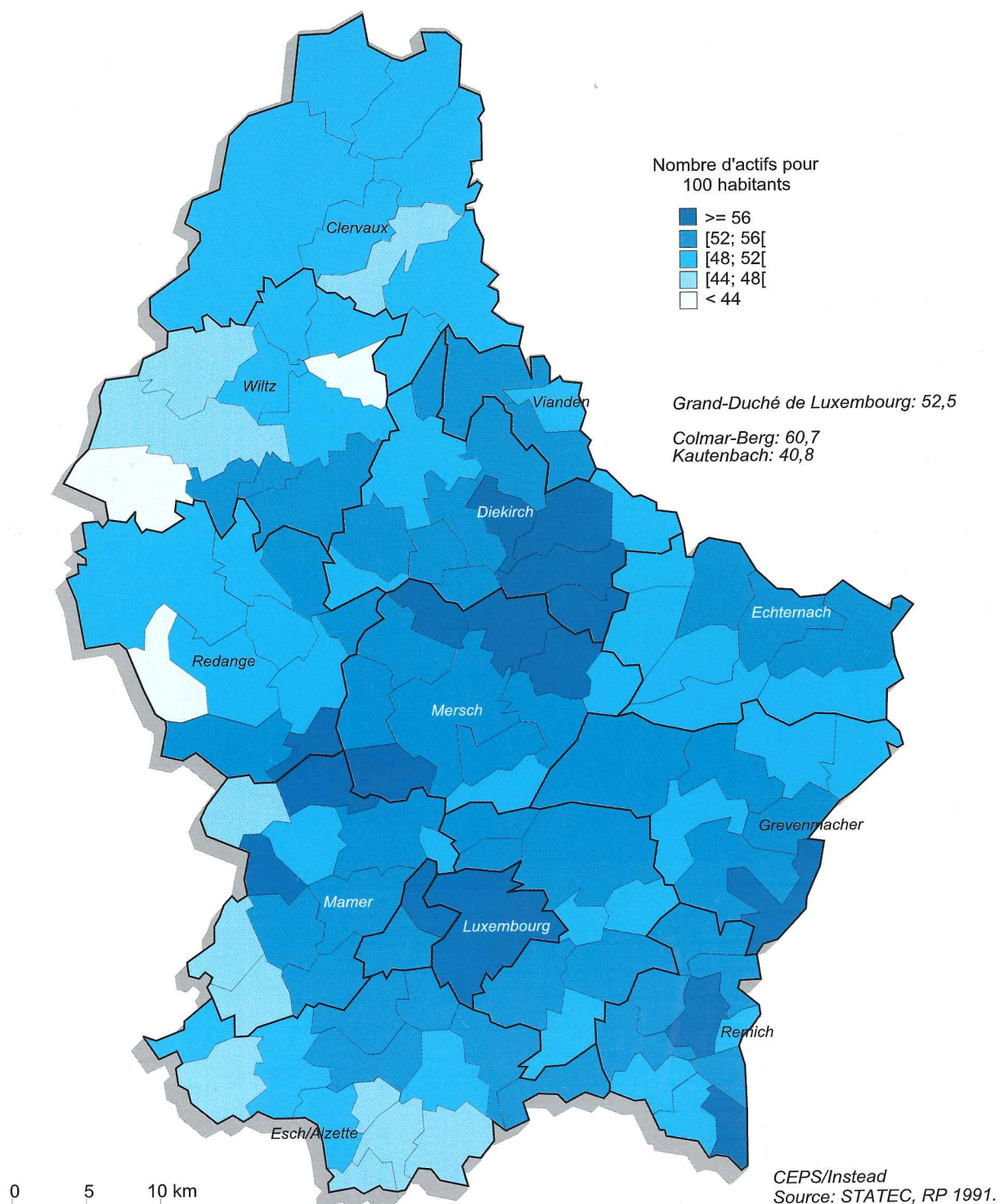
Les communes du Bassin Minier se caractérisent par un taux d'activité féminin très faible entraînant un taux d'activité total souvent inférieur à 48 %. L'activité sidérurgique et industrielle, presque exclusivement réservée aux hommes, explique ce faible taux d'activité féminin.

Taux d'activité des 15 ans et plus

Source: STATEC, RP 1981 & 1991



TAUX D'ACTIVITE DES 15 ANS ET PLUS EN 1991





ACTIVITE FEMININE

- 37,3 % de femmes actives chez les 15 ans et plus en 1991 ... plus 4 points entre 1981 et 1991
- Plus les femmes sont jeunes, plus elles sont actives
- Luxembourg-Ville : 44,5 % de femmes actives

Les femmes représentent 36,5 % de la population active résidente en 1991 pour 33,3 % en 1981. Ce taux, après les quatre pays européens situés au Sud et l'Irlande, est le plus bas de l'Union Européenne.

Parmi les femmes de 15 ans et plus, 37,3 % d'entre elles sont actives : 59.614 ont un emploi et 1.374 sont à la recherche d'un emploi. Le taux d'activité* des femmes de 15 ans et plus a progressé de 4 points entre 1981 et 1991 et de 5,5 points si l'on considère le taux d'activité des femmes âgées de 15 à 64 ans.

Ce sont les femmes jeunes, entre 20 et 30 ans, qui détiennent le taux d'activité le plus élevé : autour de 70 %. La survenance d'un événement familial comme la naissance d'un enfant réduit sensiblement l'activité féminine après 30 ans.

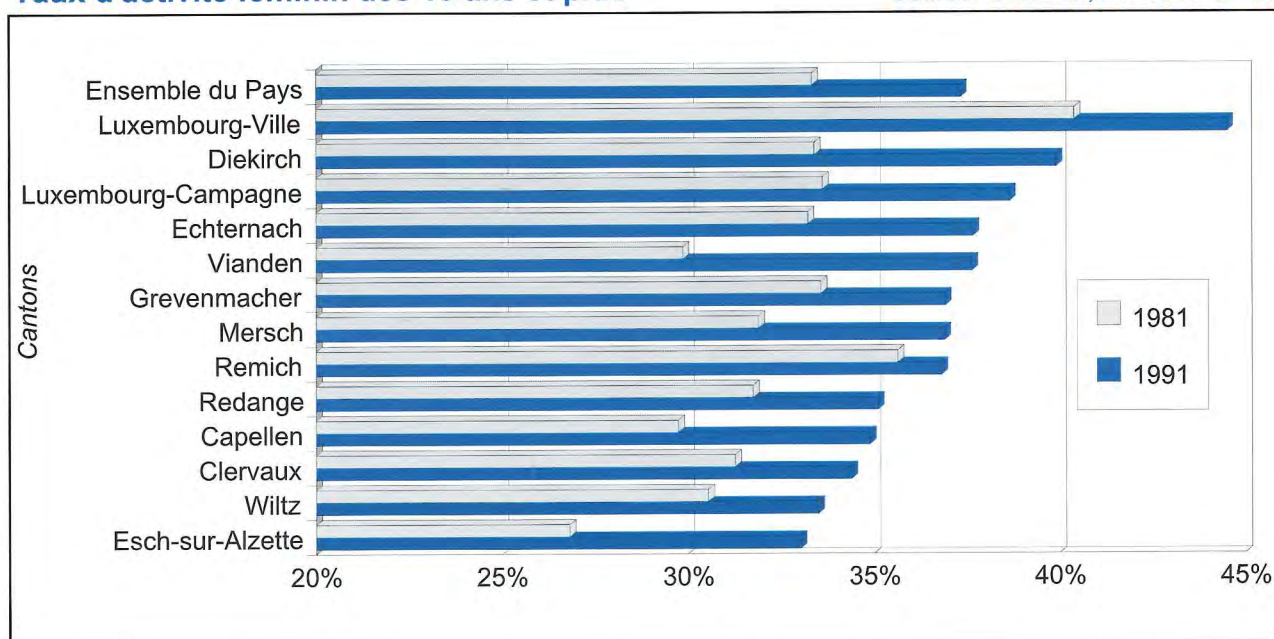
L'activité tertiaire, qui a généré le développement de l'activité féminine, mobilise la plus grande part des emplois féminins : autour de 85 %. Une femme sur cinq occupe un emploi de type administratif et une femme sur cinq est ouvrière ou employée non qualifiée.

Globalement, le territoire se distribue de la même manière pour le taux d'activité féminin que pour le taux d'activité total, preuve que l'activité féminine est un élément qui influence le taux d'activité des unités territoriales.

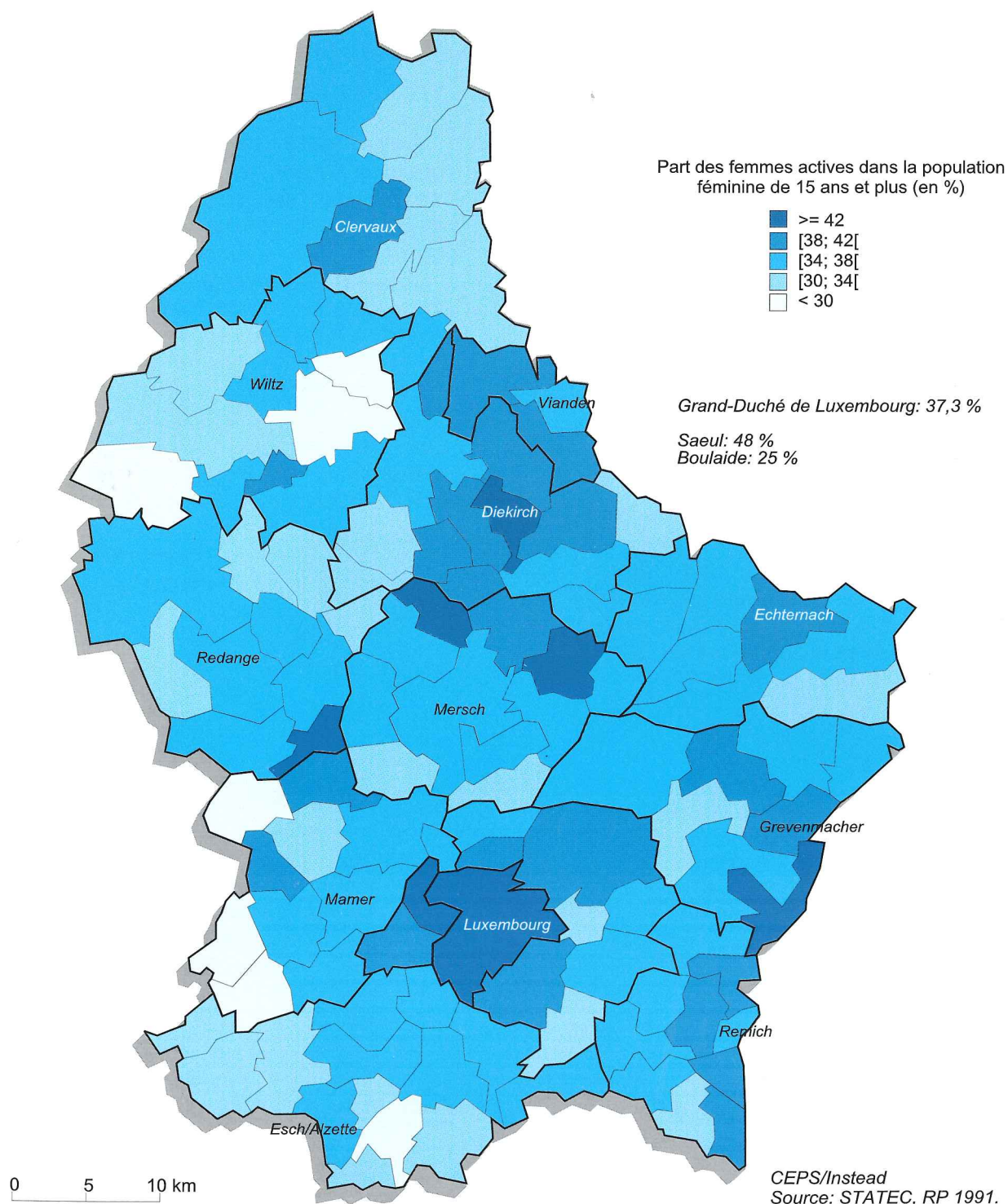
La plupart des emplois tertiaires se situent dans la capitale et dans les villes importantes, aussi retrouve-t-on un taux d'activité féminin élevé dans le Centre du pays, contrairement au Sud et au Nord. Le taux d'activité féminin des 15 ans et plus se situe à 44,5 % dans la capitale.

Taux d'activité féminin des 15 ans et plus

Source: STATEC, RP 1981 & 1991



TAUX D'ACTIVITE FEMININ EN 1991





SALARIES, NON SALARIES

- Neuf résidents actifs sur dix sont salariés
- Les taux de salariés les plus bas dans les communes rurales agricoles et viticoles
- Taux de salariés élevés près des centres d'emplois industriels

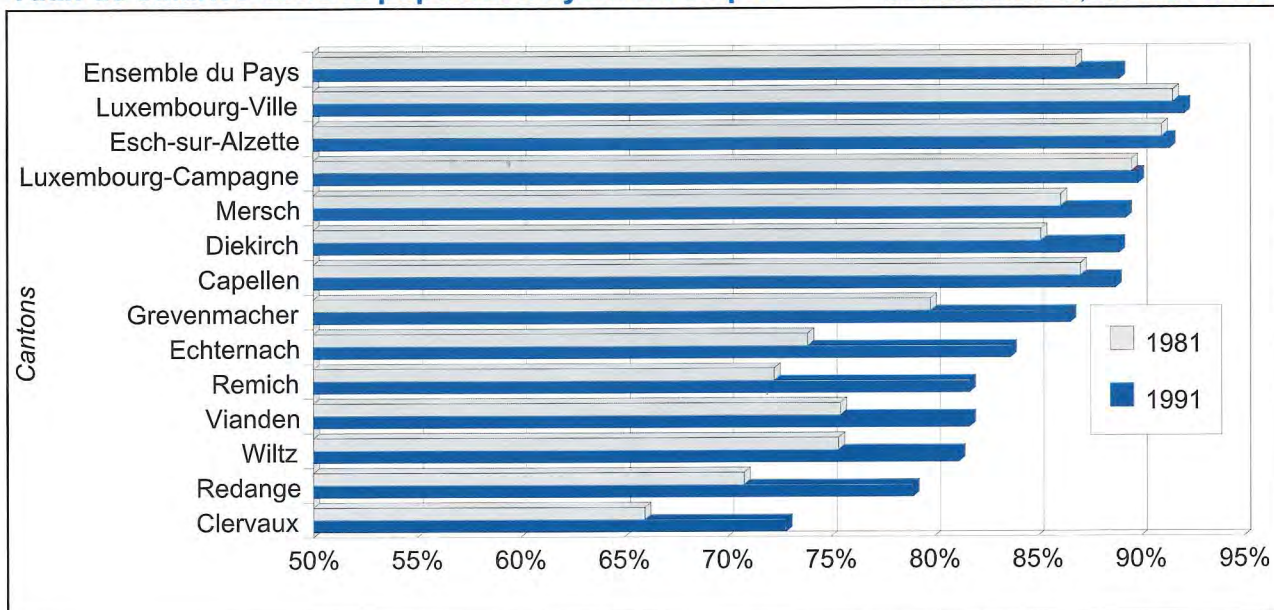
89,7 % des emplois nationaux* sont des emplois salariés. Les aidants familiaux, les exploitants agricoles, les travailleurs intellectuels indépendants et les autres indépendants ne représentent qu'un emploi national sur dix. Par rapport à 1981, le taux de salariés a augmenté de près de 3 points. Cette évolution résulte en même temps de la baisse des emplois non-salariés et de la hausse des emplois salariés.

La baisse des emplois non-salariés a principalement affecté les aidants familiaux qui, on le suppose, ont accédé à un statut professionnel plus sécurisant; leurs effectifs ont chuté de 70 %. La hausse des emplois salariés a essentiellement touché les employés privés et publics dont le nombre a surpassé celui des ouvriers; et ces derniers ont connu un très léger recul de leurs effectifs entre 1981 et 1991.

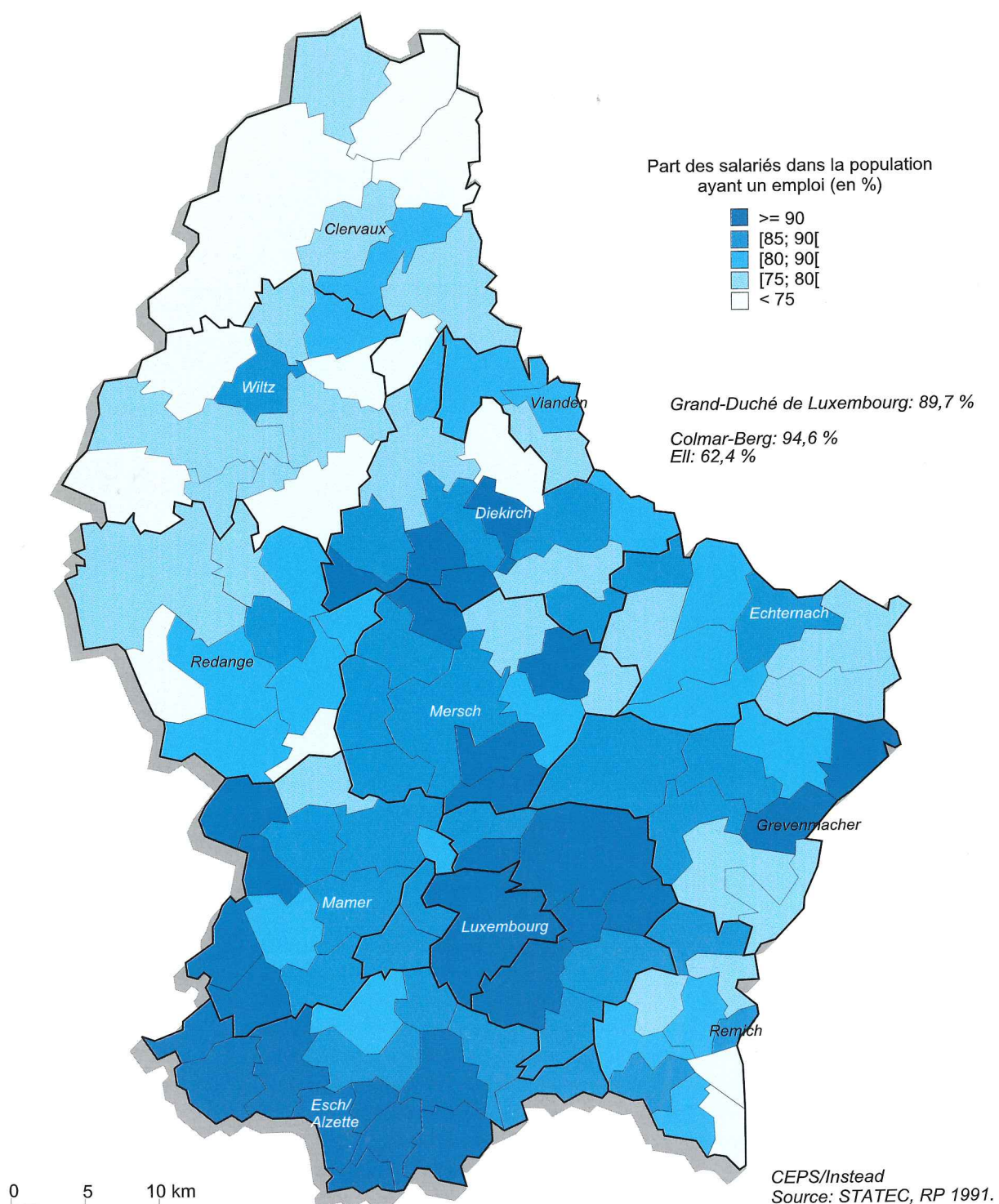
Deux types de communes s'opposent fortement quant au taux de salariés: les communes rurales agricoles ou viticoles et les communes industrielles. Les premières, dans lesquelles se trouve une part encore importante d'exploitants agricoles, connaissent des taux de salariés bien inférieurs à la moyenne nationale, souvent moins de 65 %. Ce sont les communes du Nord du pays et les communes viticoles situées le long de la Moselle. Riche d'une tradition industrielle, le Sud du pays a su, malgré la crise sidérurgique, conserver un tissu industriel riche se traduisant par un taux de salariés supérieur à 90 %. Ce taux se retrouve aussi dans la région de Colmar-Berg, site de grandes entreprises industrielles. Le poids du secteur tertiaire et public dans et autour de la capitale explique par ailleurs le taux élevé de salariés dans cette zone.

Taux de salariés dans la population ayant un emploi

Source: STATEC, RP 1981 & 1991



TAUX DE SALARIES EN 1991



ACTIVITES ECONOMIQUES

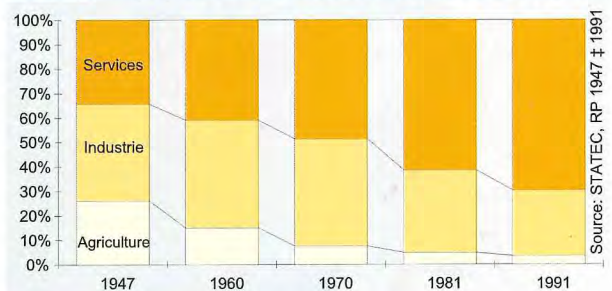
- Sept emplois nationaux sur dix dans les services
- Effectifs en baisse dans l'industrie et l'agriculture
- Depuis la Capitale, distribution auréolaire* des actifs selon l'activité économique

La tertiarisation de l'économie, conjuguée à une baisse des activités industrielles et agricoles, résume le développement de l'activité économique du Luxembourg. Plus de 70 % des actifs résidants sont occupés dans les services en 1991 pour 61,3 % dix ans avant. Les actifs employés dans le secteur des banques, assurances, services aux entreprises ont connu le développement le plus important : 8,1 % des actifs dans ce secteur en 1981 pour 14,2 % en 1991. L'agriculture et l'industrie ont respectivement perdu 2.000 et 8.500 emplois en dix ans.

Plus de 50 % des emplois nationaux de services sont concentrés à Luxembourg-Ville. Ils y représentent 84 % de l'emploi national. Cette concentration explique la distribution du territoire selon le taux d'actifs employés dans les services.

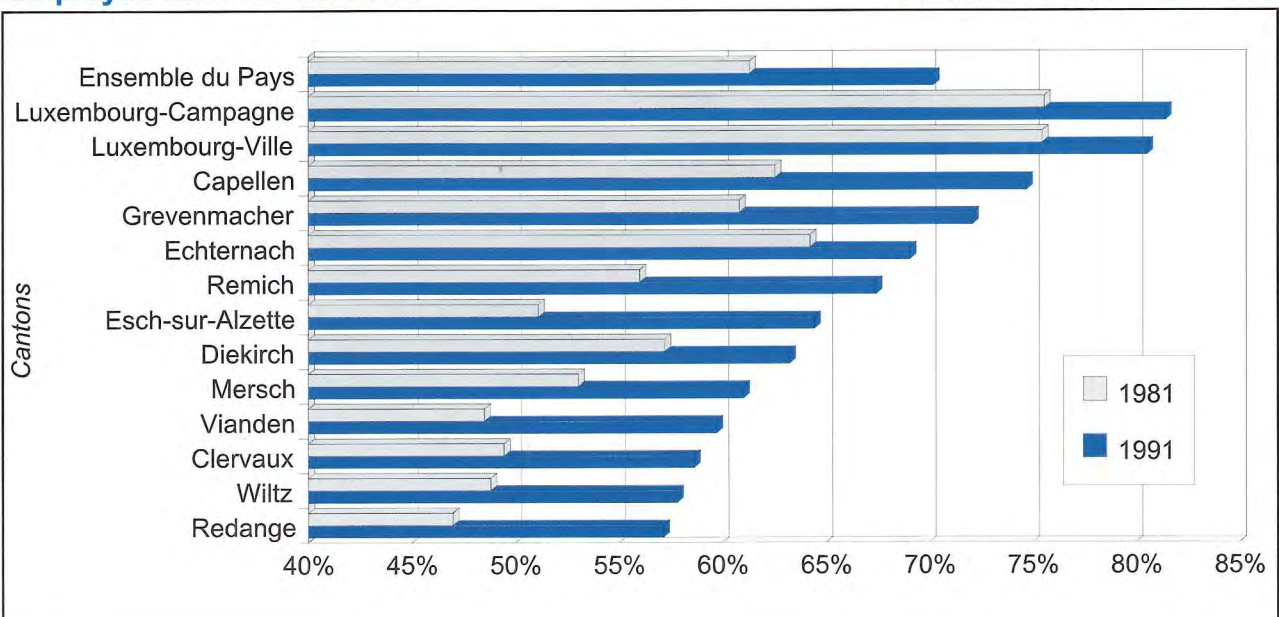
Plus on s'éloigne de la capitale et plus le taux d'actifs employés dans les services diminue tout en restant à un niveau soutenu. Le poids de l'industrie dans le Sud du pays et dans la région de Mersch-Colmar-Berg, le poids de l'agriculture dans le Nord, dans l'Est et le long de la Moselle infléchissent la part des actifs employés dans les services.

Population active: évolution des trois secteurs d'activité

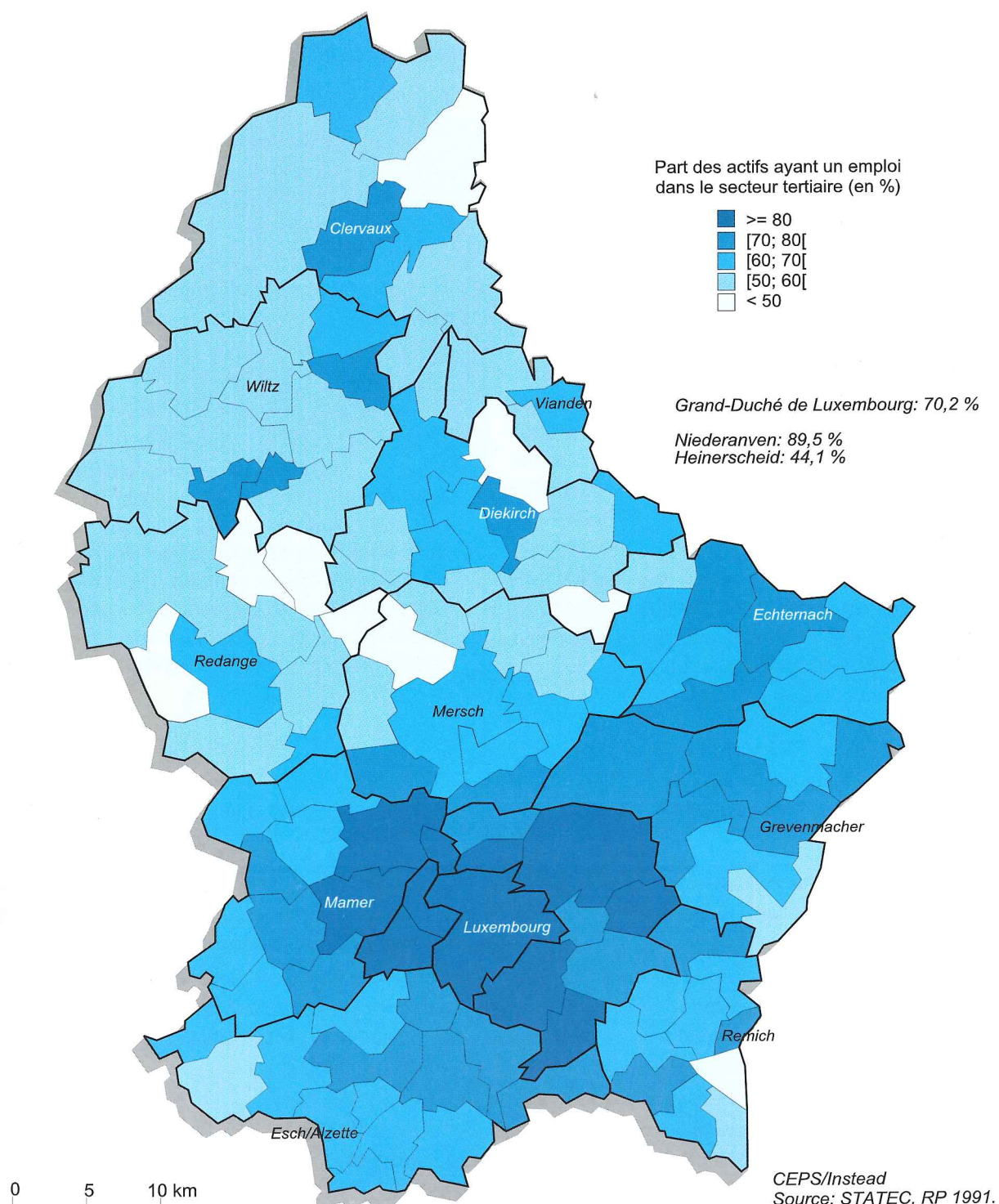


Part des actifs ayant un emploi employés dans les services

Source: STATEC, RP 1981 & 1991



SECTEUR TERTIAIRE EN 1991





- 60 % des actifs ayant un emploi sont des navetteurs*
- Deux navetteurs sur trois se déplacent en voiture
- Temps du trajet : moins de 30 minutes pour 72 % d'entre-eux
- 43,5 % des navetteurs travaillent à Luxembourg-Ville

La part des actifs ayant un emploi et travaillant en-dehors de leur commune de résidence s'élève à 60 %. Elle s'élevait à 50 % en 1981 et à moins de 40 % en 1970. Cette augmentation des mouvements pendulaires résulte en grande partie du développement des communes résidentielles en périphérie des centres d'emplois et de la baisse de l'activité agricole.

La voiture particulière reste le moyen de transport le plus utilisé par les navetteurs pour se rendre à leur lieu de travail : 66 % d'entre eux utilisent leur voiture particulière. A peine 20 % des navetteurs utilisent un transport en commun.

L'échelle du pays confère aux navetteurs des temps de trajet raisonnables pour se rendre à leur lieu de travail : 72 % y consacrent moins de 30 minutes pour un aller.

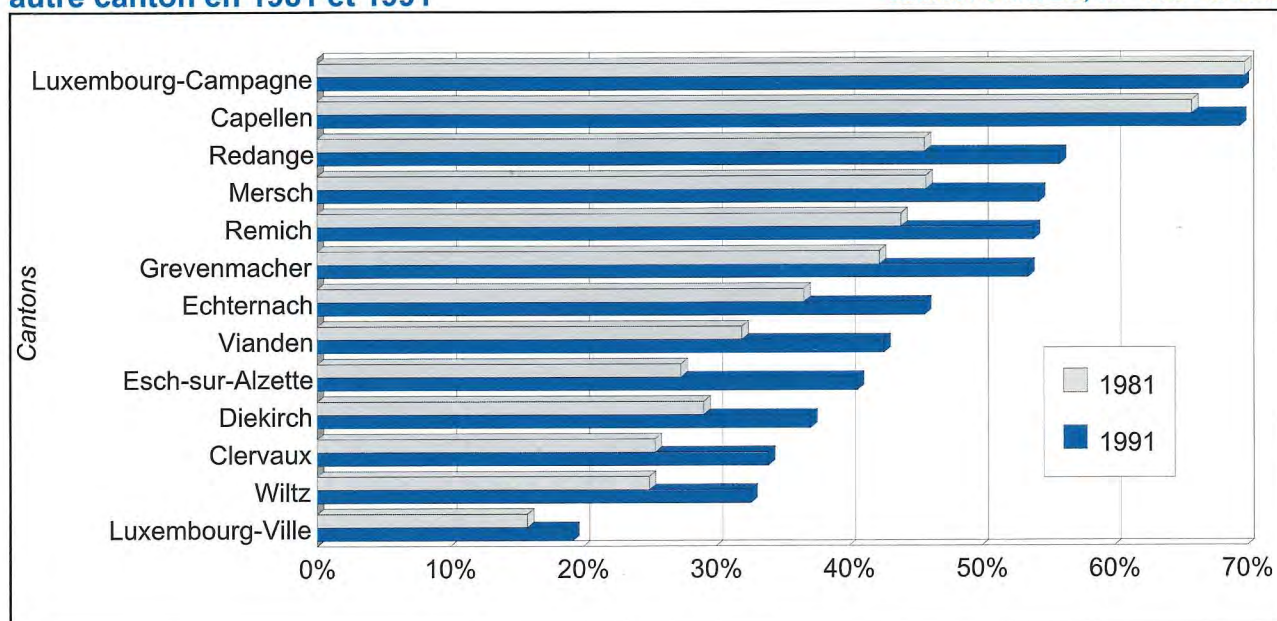
La concentration des emplois sur quelques sites - Luxembourg-Ville et Campagne, le canton d'Esch/Alzette et le pôle Colmar-Berg, Diekirch-Ettelbrück - marque l'organisation territoriale du pays.

Autour de ces centres, plus de huit personnes sur dix ne travaillent pas dans la commune où elles résident. Par contre, les villes et les communes rurales agricoles sont bien moins affectées par ce phénomène.

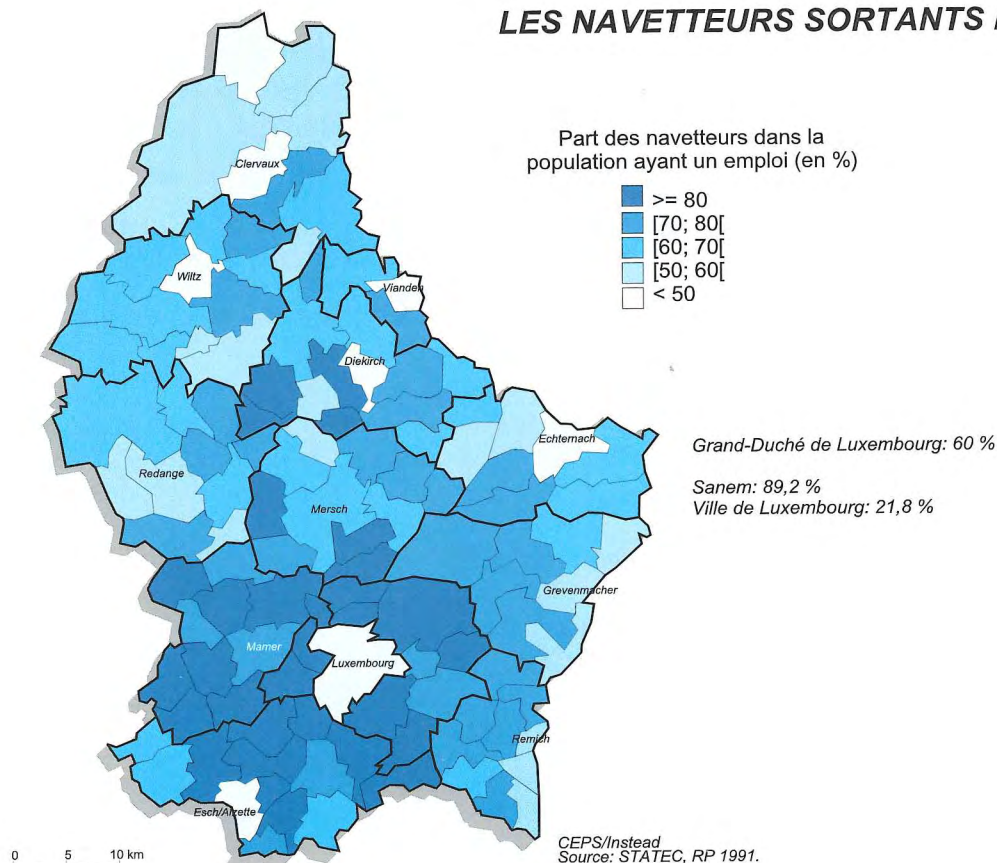
La Ville de Luxembourg qui regroupe 42,4 % de l'emploi national absorbe 43,5 % des navetteurs de l'ensemble du pays. On observe, autour de la capitale, un modèle auréolaire* de l'organisation de l'espace; plus on s'éloigne de la capitale, moins la part de la population qui y travaille est importante. Ces déplacements domicile-travail illustrent l'expansion du phénomène périurbain*.

Navetteurs sortants vers un autre canton en 1981 et 1991

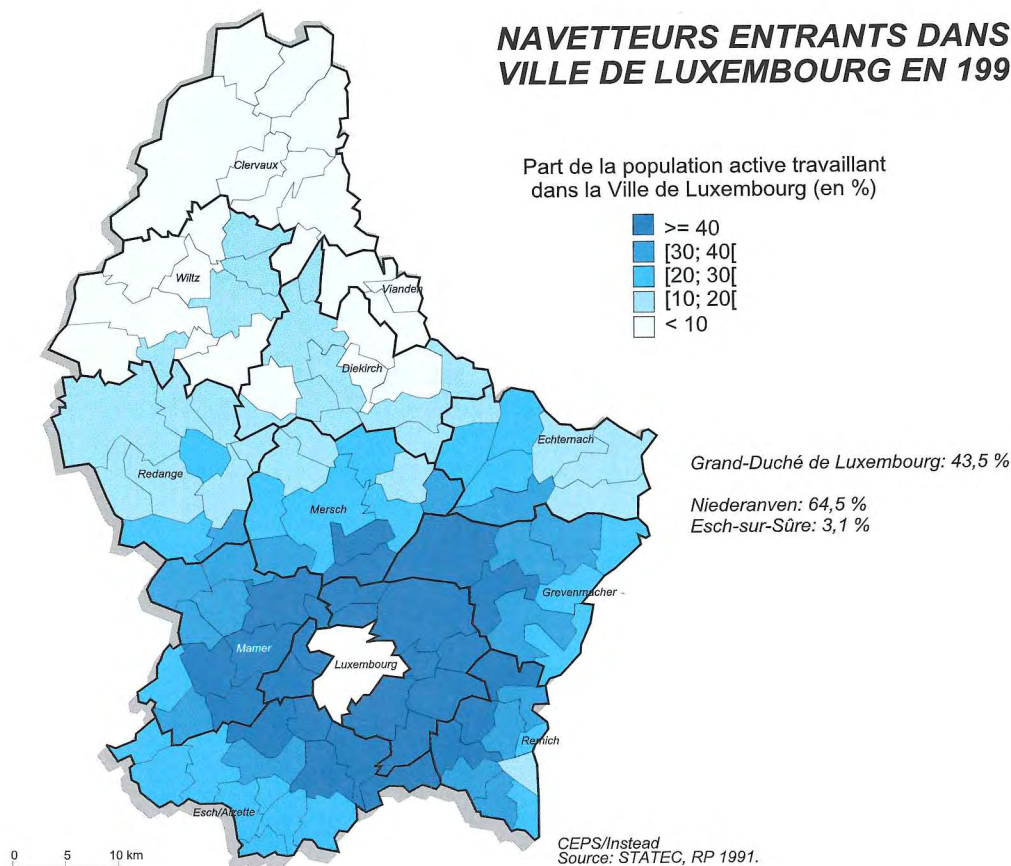
Source: STATEC, RP 1981 & 1991



LES NAVETTEURS SORTANTS EN 1991



NAVETTEURS ENTRANTS DANS LA VILLE DE LUXEMBOURG EN 1991





- Artisans, ouvriers des métiers de type artisanal et employés de type administratif les plus nombreux
- Répartition différenciée selon le sexe et la nationalité
- Cadres supérieurs, décideurs et professions intellectuelles concentrés dans et autour de la capitale

Le tissu économique et sa répartition dans l'ensemble du pays expliquent le poids et l'implantation des différents grands groupes de professions. Les artisans et ouvriers des métiers de type artisanal (bâtiment, métallurgie et construction mécanique) et les employés de type administratif sont les plus représentés. Dans l'ensemble, la population artisanale et ouvrière (qualifiée et non qualifiée) représente environ 30 % de la population ayant un emploi. Pour autant, les cadres supérieurs, les décideurs et les professions intellectuelles et scientifiques représentent 22 % de la population ayant un emploi.

Certaines professions sont presque exclusivement réservées aux hommes : artisans et ouvriers. Les femmes sont très présentes dans les emplois de type administratif, dans la vente et dans les emplois non qualifiés.

Les Luxembourgeois et les étrangers ne se distribuent pas de la même manière selon les grands groupes de professions. Les professions intermédiaires et les employés de type administratif sont très présents chez les Luxembourgeois. Par contre, les artisans, ouvriers et les employés non qualifiés sont remarqués parmi les étrangers. Toutefois, le poids des cadres et des professions intellectuelles est sensiblement le même parmi les Luxembourgeois et les étrangers.

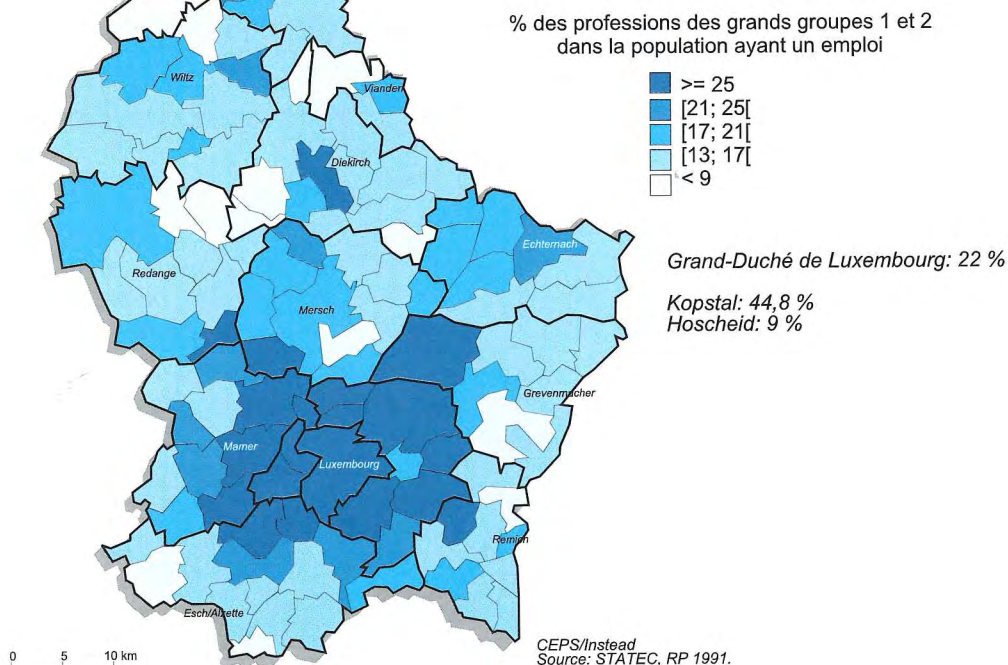
C'est dans et autour de la capitale, centre de décisions et pôle tertiaire, que la proportion des décideurs et professions intellectuelles est la plus importante : plus de 25 %. Les régions les plus ouvrières sont le Bassin Minier, le canton de Mersch et les communes se situant autour de Wiltz, localisation des entreprises industrielles.

Population ayant un emploi par profession, selon le sexe

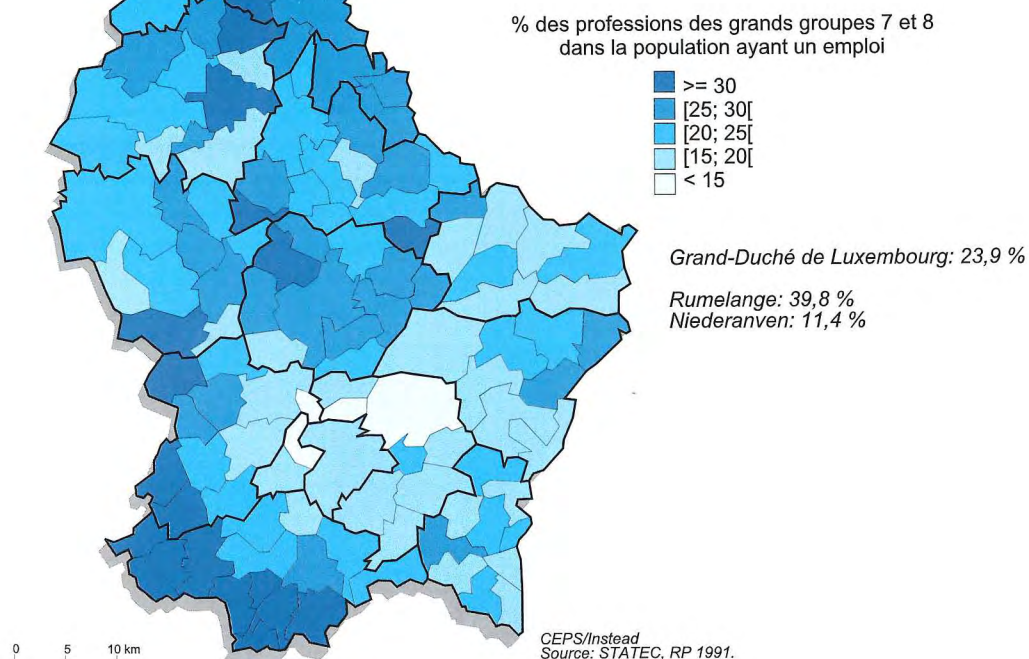
Source: STATEC, RP 1991

Professions	Total	%	Hommes	%	Femmes	%
Membres de l'exécutif et des corps législatifs, cadres sup. de l'adm. publique, dirigeants et cadres supérieurs de l'entreprise	12076	7.74	8503	8.53	3573	6.28
Professions intellectuelles et scientifiques	22330	14.31	13524	13.56	8806	15.47
Professions intermédiaires	20040	12.84	11931	11.97	8109	14.25
Employés de type administratif	23870	15.29	11471	11.50	12399	21.79
Personnels des services et vendeurs de magasins et de marché	14633	9.37	5437	5.45	9196	16.16
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche	5242	3.36	3849	3.86	1393	2.45
Artisans et ouvriers des métiers de type artisanal	26422	16.93	25104	25.18	1318	2.32
Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	10963	7.02	10517	10.55	446	0.78
Ouvriers et employés non qualifiés	19769	12.67	8340	8.36	11429	20.08
Forces armées	679	0.44	647	0.65	32	0.06
Sans indication	7310		4606		2704	
Total	163928		104314		59614	

Membres de l'exécutif et des corps législatifs, cadres supérieurs de l'administration publique, dirigeants et cadres supérieurs d'entreprise, professions intellectuelles et scientifiques (grands groupes 1 et 2)



Artisans et ouvriers des métiers de type artisanal, conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage (grands groupes 7 et 8)





- Taux de chômage*: 3,1 % en février 1995
- Un taux de chômage qui croît, mais qui reste le plus bas de l'Union Européenne
- Le Bassin Minier, le Nord et la région d'Echternach les plus touchés

En février 1995, le taux de chômage du Grand-Duché de Luxembourg se situait à 3,1 %. Les chômeurs étaient au nombre de 5.554 dont 3.379 étaient indemnisés. La proportion des femmes était de 41,8 %.

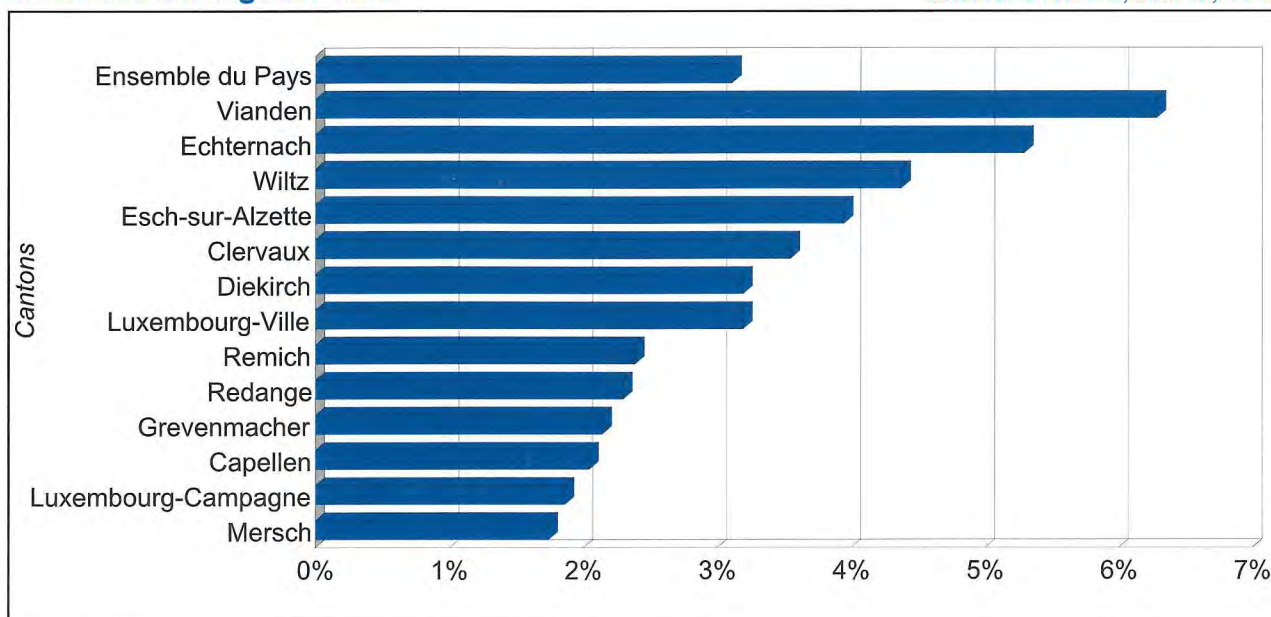
Bien que le Luxembourg détienne, et de loin, le taux de chômage le plus bas de l'Union Européenne – pour exemple, ses voisins allemands, belges et français connaissent respectivement des taux de chômage se situant en 1993 à 7,2 %, 9,4 % et 10,8 % – il a vu le nombre de demandeurs d'emploi s'accroître fortement ces dernières années : 2.060 en 1990, 2.734 en 1992, 3.526 en 1993 et 4.643 en 1994.

Les demandeurs d'emploi se caractérisent par une absence ou une très faible qualification et le chômage de longue durée (de plus d'un an) touche particulièrement les plus de 35 ans.

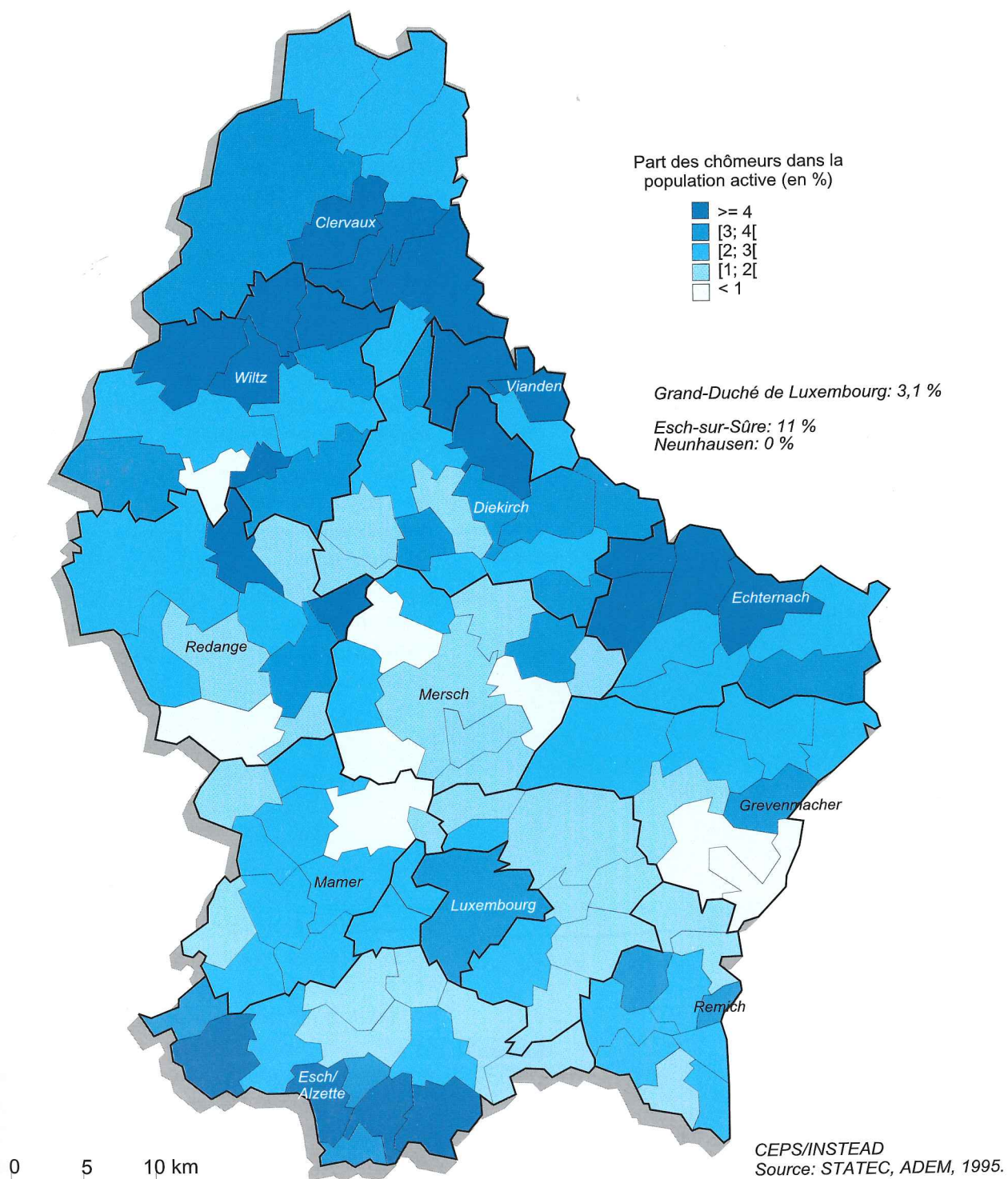
Le Bassin Minier, le Nord, la région echternachoise ainsi que les villes connaissent les taux de chômage les plus élevés. Ces taux sont généralement supérieurs à 3%, 4% et 5 %. Le taux de chômage est fortement corrélé avec le niveau de formation et la qualification des résidents. Les communes touchées plus fortement par le chômage sont des communes fortement représentées par une population ouvrière qualifiée et non qualifiée ou par une population d'employés non qualifiés. Par ailleurs, ces mêmes communes connaissent des proportions plus élevées d'adultes dont le niveau de formation correspond au niveau d'études primaires. Les communes situées dans la couronne autour de la capitale et dans le Centre du pays sont bien moins atteintes. Leur population se caractérise par une proportion plus élevée de cadres, de professions intellectuelles et intermédiaires.

Taux de chômage en 1995

Source: STATEC, ADEM, 1995



TAUX DE CHOMAGE EN 1995





- 27,5 % de l'emploi salarié occupé par des frontaliers
- 17.400 frontaliers en 1985, 54.150 en 1995
- Plus de la moitié résident en France
- 3/4 des frontaliers résident à moins de 20 km des frontières

Le phénomène frontalier marque l'économie luxembourgeoise comme dans aucun autre pays européen. Les frontaliers représentaient 27,5 % de l'emploi salarié intérieur au 31 mars 1995. Ils permettent, avec les travailleurs immigrés, de compenser le manque de main-d'œuvre luxembourgeoise.

L'augmentation du nombre des travailleurs frontaliers s'est produite au début des années 1980 et s'est amplifiée ces dernières années. En 1975, on comptait 11.400 frontaliers pour 17.400 dix ans plus tard et 54.150 en 1995.

Les frontaliers français représentent 51 % de l'ensemble des frontaliers. Ils sont suivis par les frontaliers belges, 31 % et allemands, 18 %. Les travailleurs venus de France ont connu le développement le plus important ces dix dernières années : 7.357 en 1985, date à laquelle ils rattrapent les travailleurs venus de Belgique. Ils passent à 27.843 unités en 1995.

Les femmes représentent 31,6 % des travailleurs frontaliers; cette proportion est moindre que celle rencontrée pour l'ensemble des femmes salariées.

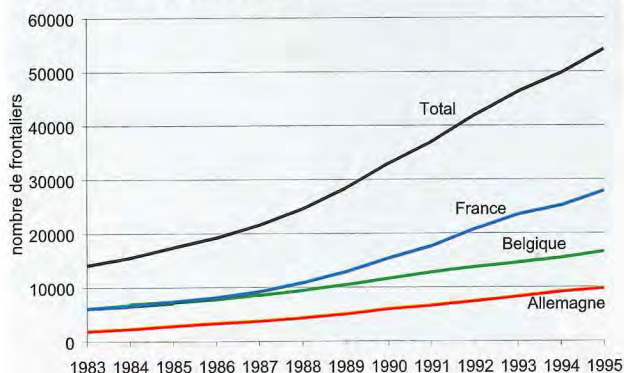
Présents dans l'ensemble des secteurs économiques, les frontaliers sont les plus nombreux dans les secteurs de la construction, des services aux entreprises, du commerce et de l'intermédiation financière (54,9 %). Par ailleurs, ils sont plus nombreux que les résidants dans le secteur de l'industrie chimique et presque aussi nombreux dans les secteurs des autres produits minéraux non métalliques, dans la fabrication et dans les services aux entreprises.

On notera toutefois des spécificités selon les pays de provenance. Le secteur de prédilection des frontaliers belges reste l'intermédiation financière, les frontaliers français préfèrent le secteur de l'immobilier, location et services aux entreprises et les frontaliers allemands optent pour la construction.

Le travailleur frontalier parcourt en moyenne 34 kilomètres pour se rendre à son lieu de travail. Cette distance rend compte du lieu de résidence des frontaliers. Trois-quart d'entre eux résident dans une frange de 20 kilomètres autour de la frontière luxembourgeoise, frange que l'on peut intégrer au bassin d'emploi du Grand-Duché. Pour autant que la main-d'œuvre frontalière pèse dans l'économie luxembourgeoise, elle constitue quelquefois une part non négligeable de la population active de son lieu de résidence. D'aucuns déclarent même que le Grand-Duché est le premier employeur de la Province de Luxembourg en Belgique. Dans les communes belges d'Arlon, Attert, Aubange, Martelange et Messancy plus ou près d'un actif sur trois est frontalier; il en va de même dans les cantons français de Villerupt, Fontoy, Cattenom.

Evolution du nombre des travailleurs frontaliers entre 1983 et 1995

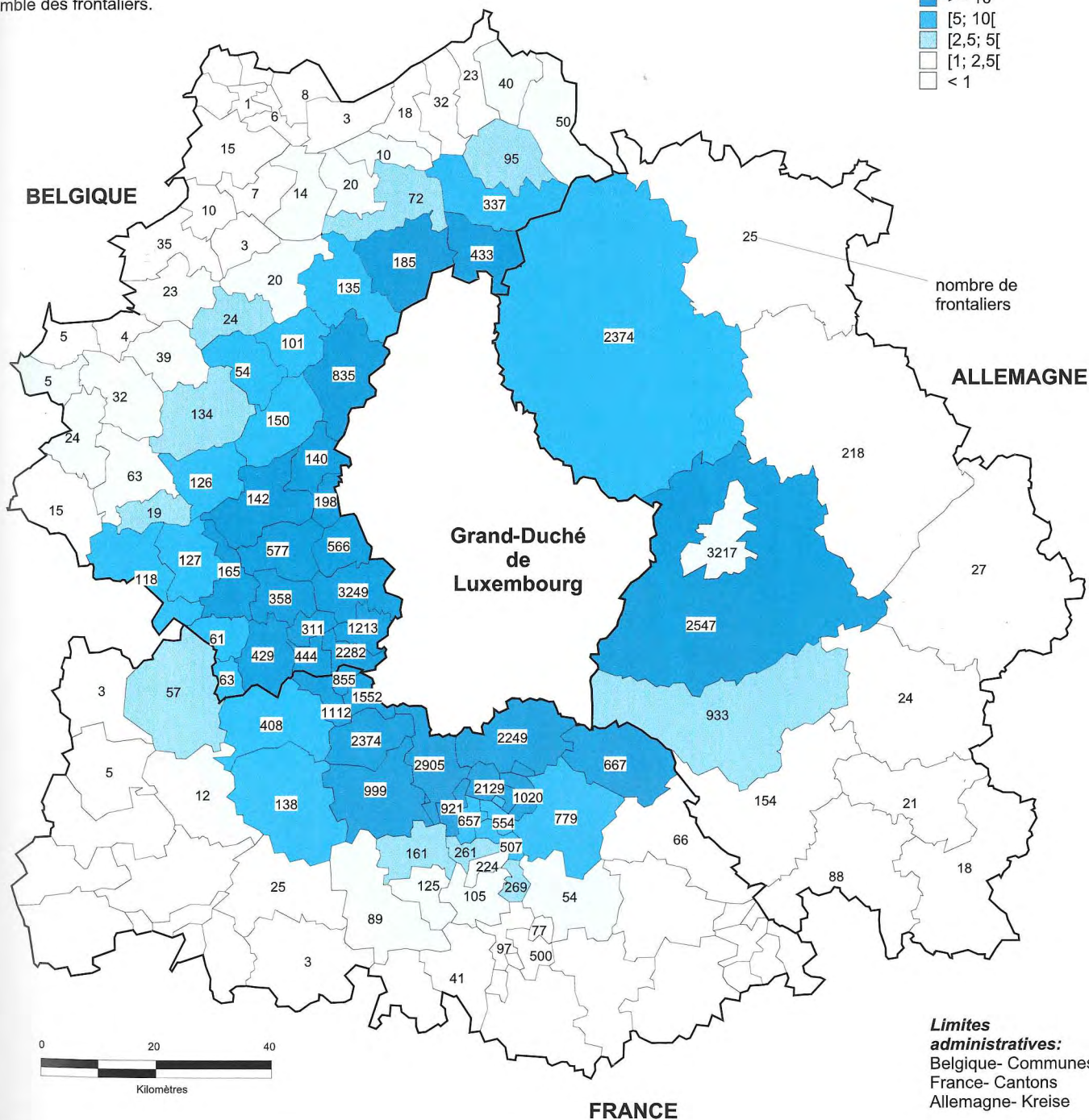
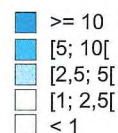
Source:
IGSS, STATEC



LES FRONTALIERS EN 1993

L'espace représenté regroupe 45.314 frontaliers dont on connaît le lieu de résidence. Ils représentent 95 % de l'ensemble des frontaliers.

% de frontaliers dans la population active



CEPS/Instead
Source: La Main-d'oeuvre frontalière
au Luxembourg, Cahiers Economiques n° 84.
STATEC. Janvier 1995

Liste des communes

District de Luxembourg

Luxembourg-Ville

Canton de Capellen

Bascharage
Clemency
Dippach
Garnich
Hobscheid
Kehlen
Koerich
Kopstal
Mamer
Septfontaines
Steinfort

Canton d'Esch/Alzette

Bettembourg
Differdange
Dudelange
Esch/Alzette
Frisange
Kayl
Leudelange
Mondercange
Pétange
Reckange/Mess
Roeser
Rumelange
Sanem
Schifflange

Canton de Luxembourg-Campagne

Bertrange
Contern
Hesperange
Niederanven
Sandweiler
Schuttrange
Steinsel
Strassen
Walferdange
Weiler-la-Tour

Canton de Mersch

Colmar-Berg
Bissen
Boevange/Attert
Fischbach
Heffingen
Larochette
Lintgen
Lorentzweiler
Mersch
Nommern
Tuntange

District de Diekirch

Canton de Clervaux

Clervaux
Consthum
Heinerscheid
Hosingen
Munshausen
Troisvierges
Weiswampach
Wintrange

Canton de Diekirch

Bastendorf
Bettendorf
Bourscheid
Diekirch
Ermsdorf
Erpeldange
Ettelbruck
Feulen
Hoscheid
Medernach
Merzig
Reisdorf
Schieren

Canton de Redange

Beckerich
Bettborn
Ell
Grosbous
Rambrouch
Redange
Saeul
Useldange
Vichten
Wahl

Canton de Vianden

Fouhren
Putscheid
Vianden

Canton de Wiltz

Boulaide
Esch/Sûre
Eschweiler
Goesdorf
Heiderscheid
Kautenbach
Lac Haute-Sûre
Neunhausen
Wiltz
Wilwerwiltz
Winseler

District de Grevenmacher

Canton d'Echternach

Beaufort
Bech
Berdorf
Consdorf
Echternach
Mompach
Rosport
Waldbillig

Canton de Grevenmacher

Betzdorf
Biwer
Flaxweiler
Grevenmacher
Junglinster
Manternach
Mertert
Wormeldange

Canton de Remich

Bous
Burmerange
Dalheim
Lenningen
Mondorf-les-Bains
Remerschen
Remich
Stadtbredimus
Waldbredimus
Wellenstein

CARTE ADMINISTRATIVE



Glossaire

Age médian: Age qui sépare en deux parties égales la population totale ordonnée selon l'âge.

Allochtone: Celui qui n'est pas originaire du pays qu'il habite.

Emploi intérieur: Nombre d'emplois présents dans le pays.

Emploi national: Nombre d'emplois occupés par les résidents d'un pays.

Espérance de vie: L'espérance de vie à la naissance, appelée aussi vie moyenne, représente le nombre moyen d'années vécues par une génération.

Exode rural: Transfert ininterrompu autant que se renouvellent les générations de population rurales, vers les régions urbaines et industrielles.

Indice conjoncturel de fécondité: Nombre final d'enfants qu'aurait une génération de femmes qui connaîtrait tout au long de sa vie féconde (c'est-à-dire de 15 à 50 ans) les taux de fécondité de l'année d'observation.

Ménage monoparental: Ménage composé d'un seul parent (mère ou père) et d'un ou plusieurs enfants.

Nature diachronique: Qui est liée à la croissance périphérique des agglomérations, exprime une accumulation de phénomènes dans la durée.

Navetteurs: Travailleurs qui exercent leur profession en-dehors de leur commune de résidence.

Organisation auréolaire: En forme de séries d'auréoles concentriques. Elle se manifeste dès que la distance à un point entraîne, dans tous les azimuts, des phénomènes assez régulièrement discontinus, et une structure en anneaux concentriques.

Périurbain: Tout ce qui est autour de la ville, et en réalité fait partie de la ville par les activités et les modes de vie des habitants. On peut le considérer comme équivalent à l'espace majeur des navettes, l'emploi de ses habitants étant essentiellement fourni par l'agglomération urbaine.

Pyramide des âges: Double histogramme comprenant à gauche les hommes et à droite les femmes; en ordonnées sont repérés les âges et en abscisse les effectifs ou le poids dans la population totale de chaque classe d'âges.

Résident: ^{est} Habitant, qui réside en un lieu, en l'occurrence au Grand-Duché de Luxembourg, indépendamment de sa nationalité.

Rurbain: Terme d'origine américaine pour désigner les citadins qui vivent "à la campagne", voir périurbain.

Solde migratoire: ^{est} Différence entre ~~la croissance totale (entre population au temps t et au temps $t+n$)~~ et ~~la croissance naturelle (naissances moins décès enregistrés dans l'intervalle entre t et $t+n$).~~ *la populat*

Solde naturel: Naissances moins décès enregistrés dans l'intervalle entre t et $t+n$.

Taux d'activité: Population active (ayant un emploi et chômeurs) d'une population de référence rapportée à cette même population de référence.

Taux de chômage: Nombre de chômeurs (ici, inscrits auprès de l'Administration de l'Emploi) rapporté au nombre d'actifs (ayant un emploi et chômeurs).

Taux de mortalité: Nombre de décès de personnes ~~de plus d'un an~~ rapporté à la population totale.

Taux de natalité: Rapport entre le nombre de naissances vivantes d'une année au nombre total des habitants du même espace.

Bibliographie

Brunet R., Ferras R., Théry H., *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, Montpellier-Paris, Reclus - La Documentation Française, 1994, 520 p.

Calmes C., Bossaert D., *Histoire du Grand-Duché de Luxembourg, Volume XIII*, Luxembourg, Imprimerie Saint-Paul, 1995, 549 p.

Commission Européenne, *La situation démographique dans l'Union Européenne. Rapport 1994*, Luxembourg, Office des publications officielles des communautés européennes, 1995, 88 p.

Eurostat, *Statistiques de base de la Communauté, 31ème édition 1994*, Luxembourg, Office des publications officielles des communautés européennes, 1994.

Gengler C., *Le Luxembourg dans tous ses états*, La Garenne-Colombes, Editions de l'Espace Européen, 1991, 246 p.

George P., *Dictionnaire de la Géographie*, Paris, PUF, 3^e Édition, 1984, 485 p.

Margue P., Als G., Hoffman F., Molitor J., Gehring J.M., Klees H., Luxembourg, Le Puy-en-Velay, Christine Bonneton, Editeur, 1984, 399 p.

Ministère de l'Environnement, *L'Etat de l'Environnement 1993*, Luxembourg, 1994.

Ministère de la Sécurité Sociale, IGSS, *Rapport général sur la Sécurité Sociale 1994*, Luxembourg, 1995.

STATEC, *Annuaire statistique du Luxembourg 1993*, Luxembourg, 1994.

STATEC, *La main-d'oeuvre frontalière au Luxembourg*, Luxembourg, 1995, 276 p.

STATEC, *Recensement de la population au 1er mars 1991, Volumes 1,2,3,4,5,6 & Résultats par canton*, Luxembourg, 1992 à 1995.

STATEC, *Recensement de la population au 31 mars 1981, Volume 6*, Luxembourg, 1984.

STATEC, *Recueil de statistiques par commune, Volume 1*, Luxembourg, 1990.

STATEC, *Statistiques historiques 1839-1989*, Luxembourg, 1990.

Atlas des Communes, la population du Luxembourg.

statec
Service central de la statistique
et des études économiques
6, bd Royal
BP 304
L-2013 Luxembourg



ISBN 2-87987-121-2

INSTEAD
CERS
Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté
et de Politiques Socio-Economiques
BP 48
L-4501 Differdange

Novembre 1996 - Prix: 600 Flux